

M.BEDOUI INSTALLE
LE NOUVEAU WALI D'ILLIZI

«SÉCURITÉ, STABILITÉ, UNITÉ ET PROTECTION DES FRONTIÈRES,
EN TÊTE DES PRIORITÉS DE L'ALGÉRIE»

P.4

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mardi 28 Juillet 2015 - 12 Chaoual 1436 - N° 1030 - 3^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

COOPÉRATION ALGÉRO-NIGÉRIENNE

Lamamra
en visite de 2 jours
à Niamey

p.28

ALGÉRIE - ITALIE - ETATS UNIS

EXTRÉMISME VIOLENTE :
L'Algérie
à la réunion des hauts fonctionnaires à Rome

p.28

ALGÉRIE - PAYS BAS

La coopération
algéro-néerlandaise
en matière
d'entraide judiciaire
évoquée

p.28

ALGÉRIE - TUNISIE

M. Khebri jeudi
à Tunis pour la
réunion du Comité
algéro-tunisien
de l'énergie

p.28

POUR UNE NOUVELLE DYNAMIQUE À L'INVESTISSEMENT PRODUCTIF

Le FCE préconise des mesures urgentes

Le FCE remet au Premier ministre ses propositions sur l'émergence de l'économie nationale

Le Forum des chefs d'entreprises (FCE) a plaidé lundi à Alger pour des réformes économiques d'«urgence» afin de permettre au pays de se lancer dans une nouvelle dynamique d'investissement productif qui est à même de compenser la baisse drastique des recettes pétrolières. Formulées dans un plaidoyer baptisé «Plan d'émergence économique de l'Algérie», les propositions du FCE s'articulent principalement autour de l'entreprise et son environnement de sorte à ce que celle-ci devienne un facteur clé dans le développement. «Notre démarche préconise que le développement de l'économie nationale ne doit plus reposer uniquement sur la rente des hydrocarbures et sur la politique des dépenses publiques», a indiqué le président du FCE Ali Haddad, lors d'une conférence de presse à l'issue d'une rencontre avec le Premier ministre.



p. 3

COMMUNICATION

M. Grine :
«La radiodiffusion couvrira tout le territoire en 2017 au plus tard»

PRESSE
109 millions
d'exemplaires de journaux imprimés au 1^{er} Semestre 2015 par la SIA

p. 5

LE DG DE LA SNTF, M. BENDJABALLAH YACINE, INVITÉ HIER DU FORUM DE DK NEWS

UNE SOCIÉTÉ EN PLEINE MUTATION
127 milliards de DA
pour rénover et acquérir de nouveaux équipements

p. 28-9



ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS DE SANTÉ

ADOS
COMPLEXES...
ET S'ils EN FONT UNE MALADIE ?

Pages 14-15

20 décisions
de fermeture
dans la wilaya d'Alger

p. 4

Football **TBALL**

LIQUE 1 MOBILIS (PRÉPARATION)
L'USMH et l'ASMO
seuls clubs
à rester en Algérie cet été

p. 25

MDN

- Un criminel neutralisé et 11 autres appréhendés à Bordj Badji Mokhtar
- Arrestation de 71 contrebandiers à In Guezam

p. 4

Météo



Régions Nord : 36° à Alger

Temps ensoleillé et chaud dans les régions intérieures jusqu'à l'après-midi, les vents seront de 20 à 30 km/m près des côtes, la mer sera calme.

Régions Sud : 36° à Tamanrasset

Temps chaud à l'extrême sud du Hoggar et au Tassili tard dans la journée même dans la soirée, par ailleurs, le temps sera ensoleillé, nuageux dans d'autres endroits, au sud-ouest avec des vents forts.

	Max	Min
Alger	36°	21°
Oran	34°	22°
Annaba	31°	21°
Béjaïa	32°	22°
Tamanrasset	36°	24°

Horaires des prières

Mardi 28 Juillet 2015

Fajr	04:08
Dohr	12:55
Asr	16:44
Maghreb	20:02
Isha	21:34



PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU JOURNALISTE PROFESSIONNEL

Installation ce matin du jury



Le ministre de la Communication, M. Hamid Grine, procédera ce matin à 11h, au siège du ministère, à l'installation du jury du prix du président de la République du journaliste professionnel, institué par décret présidentiel n°15-133 du 2 chaâbane 1436 correspondant au 21 mai 2015.

TRAVAUX PUBLICS

Ouali à Annaba et El Tarf



Dans le cadre du suivi des projets du secteur, le ministre des Travaux Publics, M. Abdelkader Ouali, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans les wilayas d'Annaba et El Tarf.

GALERIE AÏCHA-HADDAD

Vernissage de l'exposition de l'artiste Hanane Yahyaoui



L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise jusqu'au 17 août à la galerie d'arts Aïcha-Haddad (84, rue Didouche Mourad), le vernissage de l'exposition de l'artiste Hanane Yahyaoui.



CE MATIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS

Conférence de l'association El Amel sur: «La prise en charge des patients atteints de cancers»

Mme Kettab Hamida, présidente de l'association El Amel au CHU Mustapha, le Dr Chebaâni Fouzia représentante de l'association El Amel de Batna et M. Fekira Baroudi représentant de l'association El Amel de Sidi Bel Abbès, ainsi que des représentants d'autres vilayats (Tizi Ouzou, Blida, Tamanrasset, Khencela, Ghardaïa, Constantine, Tlemcen, El Oued, Mostaganem, Jijel...), seront les invitées ce matin à 10h30 du Forum de DK News, pour animer une conférence-débat sur: «La prise en charge des patients atteints de cancers : état des lieux». La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication, sise au 3, rue du Djurdjura Ben Aknou, Alger.

CE MATIN AU HILTON

Cérémonie de sortie de promotion des Instituts et Ecole de Tourisme



Le ministre de l'Aménagement du Territoire du Tourisme et de l'Artisanat, le Dr Amar Ghoul, présidera ce matin à 9h à l'hôtel Hilton, la cérémonie de sortie de promotion de l'année scolaire 2014/2015 de l'Ecole nationale supérieure du Tourisme et des Instituts nationaux de l'hôtellerie et du Tourisme de Boussâada et Tizi-Ouzou.

DU 10 AU 12 SEPTEMBRE

Université d'été du Front El Moustakbal

Le parti du Front El Moustakbal, présidé par M. Abdelaïd Belaïd, tiendra son université d'été les 10, 11 et 12 septembre 2015, à Alger.

DGSN

Lancement d'une opération de sensibilisation sur les dangers de la route et de la drogue

La Direction générale de la Sécurité nationale (Dgsn), lancera aujourd'hui, une opération de sensibilisation sur les accidents de la route et la drogue. Dans ce cadre, deux caravanes sillonnent jusqu'au 30 août les villes côtières pour sensibiliser les citoyens, en particulier les jeunes, des dangers de la route et de la drogue.

CE MATIN À 11H AU FORUM D'ECHAÂB

Conférence sur «La cause sahraouie et ses aspects politiques»



Le Forum du quotidien Echaâb, organise ce matin à partir de 11h, une conférence-débat qui portera sur «La cause sahraouie et ses aspects politiques». La rencontre aura lieu au siège du journal sis 39, rue des Martyrs Alger.

DU 6 AU 8 AOÛT 2015

La Wass Freestyle Cup fait le show à Alger



Après le succès impressionnant des deux éditions, la Wass Freestyle Cup revient cette année pour la troisième fois en Algérie avec des spectacles à couper le souffle et donne rendez-vous à son public du 6 au 8 août 2015 sur l'esplanade de La Grande Poste. Cette compétition internationale de sport libre et de mouvement artistique parrainée par Mobilis, s'est imposée comme le rendez-vous incontournable des fans de sport et des pratiquants de cultures urbaines. Représentée par Wassim Benslimane, trois fois vice-champion du monde honoré par le Guinness book des records, et homologuée par la fédération internationale de freestyle, la Wass Freestyle Cup 2015 mettra l'accent sur l'innovation, l'échange et l'esprit d'équipe et offrira des shows spectaculaires et exceptionnels. 2, mais la Wass Freestyle Cup réserve aussi bien d'autres surprises.

CE MATIN AU CERCLE NATIONAL DE L'ARMÉE

Rencontre nationale sur les changements climatiques



Le ministère des Ressources en eau et de l'Environnement, organise ce matin à partir de 9h30 au Centre national de l'armée à Beni Messous, une rencontre nationale de concertation et de consultation sur les changements climatiques. Cette rencontre qui réunira les représentants de la société civile, les acteurs économiques, les collectivités locales, les experts et les spécialistes des changements climatiques s'inscrit dans le cadre du processus engagé pour la prise en charge de la problématique de la lutte contre les changements climatiques.

Le FCE remet au Premier ministre ses propositions sur l'émergence de l'économie nationale

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu, lundi à Alger, le président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Ali Haddad, qui lui a remis la contribution de cette organisation patronale sur l'émergence de l'économie nationale.



Ce document, qui traite de l'ensemble de la problématique du développement économique national, «constitue un élément supplémentaire dans le sens du dialogue constructif entre les partenaires sociaux», a indiqué le communiqué du Premier ministre. La contribution du FCE «s'inscrit dans la vision du gouvernement quant à la politique de développement de la production nationale et de la compétiti-

vité», a précisé le communiqué. Par ailleurs, les décisions prises dans le cadre de la loi de finances complémentaire 2015 ont été largement abordées.

Selon l'ensemble des présents, ces décisions constituent «des leviers importants pour la relance effective de la croissance économique dans le cadre d'une confiance retrouvée entre tous les acteurs économiques de la Nation, sachant que cette

concertation continuera à se faire avec les autres partenaires», ajoute la même source.

La rencontre de M. Sellal avec le président et les membres du bureau du FCE s'est déroulée en présence notamment des ministres, respectivement, des Finances, de l'Industrie et des mines et du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, ainsi que du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA).

Des mesures urgentes pour une nouvelle dynamique à l'investissement productif

Le Forum des chefs d'entreprises (FCE) a plaidé lundi à Alger pour des réformes économiques d'*«urgence»* afin de permettre au pays de se lancer dans une nouvelle dynamique d'investissement productif qui est à même de compenser la baisse drastique des recettes pétrolières. Formulées dans un plaidoyer baptisé *«Plan d'émergence économique de l'Algérie»*, les propositions du FCE s'articulent principalement autour de l'entreprise et son environnement de sorte à ce que celle-ci devienne un facteur-clé dans le développement.

«Notre démarche préconise que le développement de l'économie nationale ne doit plus reposer uniquement sur la rente des hydrocarbures et sur la politique des dépenses publiques», a indiqué le président du FCE Ali Haddad, lors d'une conférence de presse à l'issue d'une rencontre avec le Premier ministre.

Lors de cette rencontre à la-

quelle étaient présents des membres du gouvernement, M. Haddad a remis au Premier ministre la contribution du Forum pour l'émergence de l'économie de l'Algérie pour les dix prochaines années.

Les recommandations du FCE ont été déclinées en trois chapitres: des mesures structurelles urgentes, des mesures sectorielles urgentes et des mesures pour la révision de la politique des subventions et de soutien des prix.

Concernant le premier volet, l'organisation patronale plaide notamment pour la libération de l'acte d'investir en ouvrant «effectivement» aux investisseurs nationaux tous les secteurs d'activité, à l'exception des secteurs de souveraineté. Saluant les dernières mesures prises lors du Conseil des ministres de mercredi dernier, le président du FCE a estimé que le développement de l'entreprise était tributaire de la libé- ration des initiatives.

De plus, l'organisation patronale propose d'opérer une réforme profonde de l'administration économique afin de lever toutes les contraintes sur l'acte d'investir. De même, écrit le FCE dans son plaidoyer, il est nécessaire d'engager une réforme fiscale profonde visant à simplifier l'environnement fiscal de l'entrepreneur.

Se fixant un objectif de réaliser un taux de croissance allant de 5 à 7% dans les cinq prochaines années, le FCE suggère d'élever la part de marché de la production nationale en particulier dans les secteurs où il y a une forte demande et un grand potentiel, comme les matériaux de construction (acier et ciment). Pour ce qui est des recommandations sectorielles, le document souligne la nécessité de promouvoir l'investissement productif dans l'industrie, la sous-traitance, la mécanique, la PME/PMI, les transports, la logistique, le BTPH, les médicaments et les céréales.

Il s'agit également, a-t-on ajouté, de l'industrie électro-nique et l'électroménager, les TIC et le tourisme. En somme, le FCE veut des mesures qui encouragent l'investissement productif national, qui assouplissent le processus de création d'entreprises et qui favorisent son émergence et sa compétitivité. «L'Algérie ne sera jamais construite par des étrangers. Les étrangers viennent ici (en Algérie) pour investir et gagner. Nous devons donc profiter de leur présence pour le transfert du savoir-faire», a dit M. Haddad. Le plaidoyer du FCE a été élaboré après une série de rencontres initiées au début de l'année en cours par le Forum avec les institutions publiques (ministères et organismes économiques). Par ailleurs, M. Haddad a annoncé la création d'un Forum des jeunes entrepreneurs et qui vise à promouvoir et à soutenir les jeunes porteurs de projets.

APS

Les chantiers de l'Algérie moderne

Boualem Branki

Le gouvernement est décidé à mener dans les meilleures conditions sociales et économiques l'actuelle phase marquée par un rétrécissement des recettes d'exportation des hydrocarbures, à la suite de la baisse des prix du pétrole. C'est en quelque sorte l'engagement pris hier par le Premier ministre au cours d'une réunion de coordination avec les responsables des établissements financiers et bancaires. L'objectif de cette rencontre, tenue à huis clos en présence du ministre des finances Abderahmane Benkhalfa, est de faire le point sur le système financier national et les mécanismes de fonctionnement des banques, avec comme finalité de rationaliser la dépense publique, optimiser le rendement des investissements et trouver de nouveaux gisements financiers. Cette réunion se tient par ailleurs dans le sillage des mesures prises par le dernier conseil des ministres, présidé par le Pré-

sident Bouteflika, qui ont notamment trait à une rationalisation des dépenses publiques, un meilleur financement de l'économie nationale avec des filières nouvelles pour l'irriguer et l'oxygénérer.

Car la conjoncture actuelle est difficile pour l'économie nationale, avec une baisse de moitié des recettes d'exportation d'hydrocarbures pour 2015, ce qui, à l'évidence, appelle tous les acteurs économiques et politiques à une plus grande vigilance contre les dangers qui peuvent menacer la sécurité économique et la stabilité politique de l'Algérie. Le Premier ministre, instruit par le président Bouteflika lors du Conseil des ministres de mercredi dernier, va ainsi mettre les bouchées doubles autant pour lutter contre le gaspillage des ressources économiques et financières du pays, que de les mettre à la disposition du développement local et de la réalisation des projets sociaux actuellement en cours de réalisation. D'autant que la conjoncture politique et économique actuelle difficile appelle tous les Algériens à la vigilance, et à une plus grande présence et partici-

pation active à la réalisation des objectifs du programme de développement quinquennal, mis en place par le président Bouteflika.

Car la réalisation des multiples projets de ce plan (santé, transports, routes, habitat, éducation,...) est de nature à donner plus de mordant à l'économie nationale, plus de confort social aux Algériens, et plus de croissance avec des retombées positives sur le niveau de vie en Algérie. Pour autant, c'est là une bataille de longue haleine, difficile et rude vu la conjoncture géopolitique actuelle avec ces menaces directes sur l'Algérie. C'est pour cela que le gouvernement veut mettre les bouchées doubles pour trouver les meilleurs gisements, qu'ils soient en ressources humaines ou financières, pour la poursuite du programme de développement économique, et mener à bon port les grandes réformes engagées, dont celle de la bonne gouvernance, les droits de l'homme, l'école, etc... Des chantiers de l'Algérie moderne.

**DÉPÉNALISATION DE L'ACTE DE GESTION
L'UNEP se félicite de l'amendement du code de la procédure pénale**

L'Union nationale des entrepreneurs publics (Unep) s'est félicitée lundi de la décision des pouvoirs publics portant amendement du code de procédure pénale, notamment dans son volet relatif à dé penalisation de l'acte de gestion, prise lors du dernier Conseil des ministres.

«Les membres de l'Unep se félicitent de cette décision prise par les pouvoirs publics et à leur tête le président de la République à qui ils rendent un hommage appuyé», a indiqué l'organisation dans un communiqué.

«L'Unep a pris acte avec satisfaction de l'examen et de l'adoption par le Conseil des ministres réuni le 22 juillet 2015, des amendements apportés au code de procédure pénale», souligne la même source.

L'organisation note que «parmi ces amendements figurent ceux liés au renforcement de la protection des cadres gestionnaires des entreprises publiques dans l'exercice de leurs fonctions».

L'Unep estime aussi que la formalisation du texte de loi «constitue un réel motif de réjouissance de la part de l'ensemble des gestionnaires publics qui font de la dé penalisation de l'acte de gestion un combat légitime apte à leur permettre de se libérer des contraintes qu'ils rencontrent dans l'accomplissement de leurs tâches». Pour l'organisation patronale du secteur public «ceci stimulera leur implication avec davantage d'efficacité dans la conduite des missions qui leur sont confiées».

La décision du Conseil des ministres est ainsi qualifiée d'une «avancée considérable dans la libération des initiatives et la protection des gestionnaires pour leur permettre de s'impliquer davantage dans l'œuvre de renouveau de l'économie nationale porteuse de croissance, de richesse et d'espoir pour la société algérienne».

L'UNEP explique, dans ce sens, que parmi les obstacles auxquels sont confrontés les gestionnaires des entreprises publiques, actuellement, «figurent notamment la pénalisation des erreurs de gestion qui annihilent la volonté d'aller de l'avant et d'oser» pour donner à l'entreprise publique, la possibilité d'évoluer loin de toutes entraves et, au gestionnaire d'exercer ses missions dans un cadre empreint de confiance et de sérenté». Les membres de l'Unep précisent, qu'il ne «s'agit nullement pour le gestionnaire public de bénéficier d'une quelconque immunité et de fuir ses responsabilités mais plutôt de lever la responsabilité pénale pour des erreurs professionnelles pouvant être commises par des cadres des entreprises publiques lorsqu'ils prennent des décisions générant une prise de risque comme cela se fait dans toutes les entreprises à travers le monde».

Pour l'UNEP, cette décision «aura pour impact une plus grande motivation des gestionnaires dans les missions qui leur sont confiées et se traduira sans nul doute par une plus grande efficience de l'entreprise publique».

La décision aura, ajoute la même source, «pour impact de meilleurs rendements synonymes de création de richesse et de croissance et, allant d'insertion plus accrue de notre économie dans la voie du progrès et de la modernité».

ETABLISSEMENTS PRIVÉS DE SANTÉ : 20 décisions de fermeture dans la wilaya d'Alger

Vingt (20) décisions de fermeture à l'encontre d'établissements privés de santé ont été prises dans la wilaya d'Alger suite à des inspections inopinées, a indiqué lundi un communiqué du ministère de la Santé.

Les principales infractions relevées lors de ces visites concernent notamment l'extension des activités sans autorisation et la transformation des structures sans respect des normes parallèlement à l'absentéisme des pharmaciens, le remplacement sans autorisation, la non déclaration du personnel et l'emploi de praticiens médicaux sans autorisation, a précisé le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière dans son communiqué.

Ces fermetures qui concernent Alger interviennent "suite à une visite d'inspection inopinée des différents établissements privés actif dans le secteur de la santé", a ajouté la même source.

L'inspection des établissements du secteur privé de la santé dans la wilaya d'Alger a concerné 413 structures privées, toutes catégories confondues, et a abouti à l'établissement de 20 décisions de fermeture: 2 établissements hospitaliers privés, 1 centre de procréation médicale, 5 centres de diagnostic et 12 cabinets de spécialistes. La même source a ajouté que 45 mises en demeure avaient été adressées, plus des avertissements et des convocations des directeurs techniques concernés pour notamment 12 établissements hospitaliers privés, 2 centres de procréation médicale, 5 centres de diagnostic, 19 cabinets de spécialistes et 7 centres d'hémodialyse.

Le ministère de la Santé a ajouté que 10 blâmes avaient été inscrits au dossier pour 10 cabinets de spécialistes. Concernant les 122 officines pharmaceutiques inspectées, 98 avertissements ont été donnés pour absence irrégulière du pharmacien titulaire d'officine qui sont tous convoqués, a relevé la même source.

Le bilan complet de cette opération, "wilaya par wilaya, sera rendu public au fur et à mesure de la finalisation des décisions", a conclu le ministère.

LUTTE CONTRE LA CONTRE BANDE Arrestation de 71 contrebandiers à In Guezam (MDN)

Soixante-et-onze (71) contrebandiers de différentes nationalités ont été arrêtés et une quantité de munitions saisie par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) à In Guezam, indique lundi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement relevant du secteur opérationnel d'In Guezam (6e Région militaire) a arrêté, le 26 juillet 2015, 71 contrebandiers de différentes nationalités et saisi une quantité de munitions, 3 véhicules tout-terrain, 15 motos, 43 détecteurs de métaux, 17 marteaux piqueurs, 23 groupes électrogènes et 9 téléphones portables», précise le MDN.

«Au niveau de la 2e Région militaire, des éléments des gardes-frontières relevant du secteur opérationnel de Tlemcen ont saisi 2.850 litres de carburant, alors qu'Aïn Témouchent, des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi 31,2 kilogrammes de kif traité», ajoute la même source.

•Un criminel neutralisé et 11 autres appréhendés à Bordj Badji Mokhtar (MDN)

Un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar a neutralisé lundi un criminel et appréhendé onze autres, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar (6e Région militaire) a neutralisé, aujourd'hui 27 juillet 2015 à Inhou, un criminel et appréhendé onze (11) autres», a précisé la même source.

«Cette opération qui survient suite à une patrouille de reconnaissance menée au sud-ouest de Tinzaouatine près des frontières, a permis de saisir un fusil mitrailleur (FMPK), deux pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, un pistolet automatique, une quantité de munitions, un véhicule tout-terrain, une moto, trois détecteurs de métaux ainsi que des téléphones portables», a ajouté le communiqué du MDN.

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales installe le nouveau wali d'Illizi

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales Noureddine Bedoui a installé lundi Moulati Attalah nommé à ce poste dans le cadre du mouvement opéré récemment par le président de la République Abdelaziz Bouteflika dans le corps des walis et des walis délégués.

La cérémonie s'est déroulée en présence des autorités militaires et civiles et des notables de la région ainsi que la société civile de la wilaya.

A cette occasion, M. Bedoui a transmis les salutations du président de la République Abdelaziz Bouteflika à la population et aux notables de la région en particulier, soulignant que le Chef de l'Etat accordait un intérêt particulier à cette région eu égard à ses spécificités et ses potentialités importantes.

Les autorités publiques ont accordé un intérêt particulier à la wilaya d'Illizi qui «est traduit par l'intensité des programmes inscrits au titre des derniers



plans quinquennaux en vue de concrétiser les aspirations des citoyens», a souligné le ministre. Il a en outre mis l'accent sur la nécessité de la coopération du nouveau wali avec tous les acteurs locaux pour réaliser les objectifs tracés par le président de la République et le Premier ministre. En dépit de «la dynamique que connaît le développement local à Illizi, il demeure néanmoins des insuffisances dans le domaine économique, les programmes retenus en faveur de cette wilaya ayant accordé la priorité au volet social», a-t-il ajouté. Enfin, le ministre a insisté sur la nécessité de poursuivre

les efforts visant à renforcer le développement local dans cette wilaya par la mobilisation de toutes les ressources disponibles, la prise en charge des préoccupations des citoyens et l'amélioration de leur cadre de vie et l'aplanissement des disparités sociales entre les différentes régions de la wilaya.

Pour sa part, le nouveau wali s'est engagé à mettre en œuvre les orientations du ministre de l'Intérieur et des collectivités locales notamment en ce qui concerne l'association des citoyens à la relance du développement et à la dynamisation de l'investissement.

Bedoui : «Sécurité, stabilité, unité et protection des frontières, en tête des priorités de l'Algérie»

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui a affirmé lundi à Illizi que la garantie de la sécurité et de la stabilité, la préservation de l'unité nationale et la protection des frontières «figurent en tête des priorités de l'Algérie». «La garantie de la sécurité et de la stabilité du pays, la préservation de l'unité du peuple et la protection des frontières figurent en tête des priorités de l'Algérie», a indiqué M. Bedoui au terme de la cérémonie d'installation du nouveau wali d'Illizi, Moulati Attalah.

«Il ne faut pas perdre de vue que l'Algérie est passée par des moments difficiles dans les années 90, années du terrorisme. Voila pourquoi l'acquis de la paix et de la réconciliation nationale demeure le principal acquis obtenu par le peuple algérien après l'indépendance», a souligné M. Bedoui qui a tenu à rendre hommage aux forces de l'Armée nationale populaire (ANP) et des autres corps de sécurité. «N'étaient ces acquis, l'Algérie n'aurait été en mesure de réaliser aucun programme», a-t-il estimé soulignant que les grands défis auxquels «notre

pays est confronté à différents niveaux notamment la situation sécuritaire dans certains pays voisins et ses risques sur la sécurité et la stabilité de la région et de la nation, nécessitent la poursuite des démarches visant à préserver la sécurité et la quiétude de la patrie et la protection de ses biens». Il a en outre appelé à la nécessité de veiller à la consolidation de l'entraide et de la solidarité entre les différentes franges de la société, dans le strict respect des lois de la République». Tous les programmes décidés par l'Etat dans le cadre de ses plans d'investissements «ont permis d'améliorer de façon sensible les conditions de vie du citoyen et satisfaire ses besoins, notamment à travers l'évolution positive des indicateurs socio-économiques», a-t-il rappelé.

«Plusieurs nouveaux défis se posent actuellement du fait de l'évolution des besoins des citoyens, c'est pourquoi il ne faut se contenter aujourd'hui de ce qui a été déjà réalisé. Les autorités locales sont appelées à œuvrer de façon permanente à la prise en charge et à la satisfaction de ces revendications», a-t-il soutenu.

Bedoui : «Le mouvement dans le corps des walis vise à redynamiser l'action du gouvernement et des institutions publiques»

M. Noureddine Bedoui a affirmé lundi à Illizi que le large mouvement opéré récemment par le président de la République Abdelaziz Bouteflika dans le corps des walis visait à redynamiser l'action du gouvernement et des institutions publiques.

Dans son allocution prononcée à l'occasion de l'installation du nouveau wali d'Illizi, Moulati Attalah, M. Bedoui a indiqué que le large mouvement opéré par le président de la république dans le corps des walis et des walis délégués «s'inscrit dans le cadre d'une série de mesures prises par le président de la République à différents niveaux, en vue de donner un nouveau souffle et une plus grande dynamique à l'action du gouvernement et des institutions publiques, en vue de réaliser les objectifs contenus dans le programme du président, cautionné par

le peuple algérien». Il a affirmé que «de wali et toutes les autorités locales ont un rôle primordial à jouer en vue d'assurer la réussite des programmes décidés», soulignant que le wali «constitue un élément essentiel dans la concrétisation du programme du président de la République, duquel ont été inspirés l'action du gouvernement et le plan d'action du ministère de l'Intérieur et des collectivités locales».

Le ministre a cité les principaux volets contenus dans le programme du gouvernement dont la consolidation de l'unité nationale et de la stabilité, la valorisation des composantes de l'identité nationale, l'amélioration du niveau de vie du citoyen, le respect et la promotion des acquis sociaux et la consécration de la démocratie participative, en étant à l'écoute des citoyens, outre le développement des

canaux du dialogue et de la concertation, l'amélioration de la qualité de la gouvernance et du service public.

Selon M. Bedoui, le wali -premier responsable de la wilaya- ne doit néanmoins aucun effort et doit collaborer avec les acteurs locaux pour la réalisation des objectifs assignés par le président de la République.

Il doit agir dans le cadre de l'approche du ministère de l'Intérieur et des collectivités locales notamment dans son volet relatif au rétablissement de la crédibilité de l'Administration et son rapprochement du citoyen, la consolidation de la sécurité et des fondements de l'Etat de droit, la promotion et la modernisation du service public administratif, la lutte contre la bureaucratie et la participation du citoyen à la gestion des affaires publiques.

109 millions exemplaires de journaux imprimés au premier semestre 2015

Un total de 109 millions exemplaires de journaux ont été imprimés durant le premier semestre de l'année 2015 par la Société d'impression d'Alger (SIA), a indiqué lundi à Alger un responsable de cette société.



La société a également imprimé, durant la même période, 536.000 revues et affiches, le tout pour un chiffre d'affaire de 1,2 milliards de DA, a souligné un responsable de la SIA, lors d'une réunion ayant regroupé le ministre de la communication, Hamid Grine, avec les responsables de la société et des représentants de la presse.

En 2014, la SIA avait tiré plus de 246 millions d'exemplaires de journaux, soit une moyenne de 783.000 exemplaires par jour. Le nombre de titres imprimés en moyenne par jour est de l'ordre de 100 titres, a-t-il dit. Il est à noter

que certains journaux disposent d'une imprimerie privée. Outre le créneau impression des journaux, la SIA tire des manuels scolaires et parascolaires, ainsi que des revues et des documents administratifs.

Selon le même responsable, la société a réalisé depuis 2004 à ce jour, plus de 40 millions manuels scolaires.

La société est composée de trois unités d'impression, une à Alger, considérée comme étant la plus importante, les deux autres sont implantées à Ouargla et Béchar et sont «déficitaires», selon le directeur général adjoint de la SIA, Aissa Ramel, présent à la réunion.

La SIA a été créée en 1990 après la restructuration de l'entreprise Ech-Chaab. Elle compte plus de 300 employés et offre une gamme diverse de services en impression, production graphique, prépresse et reliure et finition.

Le ministre de la Communication a relevé que «la ressource humaine jeune dont dispose la société, est un atout à même de garantir la pérennité de son autofinancement».

Il a rassuré le DGA qui a sollicité de l'aide pour les sociétés d'impression de Béchar et Ouargla, que la question allait être prise en charge.

L'étude portant création de quatre sociétés d'impression dans le Grand Sud "bientôt parachevée"

L'étude portant création de quatre sociétés d'impression dans le Grand Sud est à un stade "avancé" et "sera bientôt parachevée", a annoncé lundi à Alger le ministre de la Communication, Hamid Grine.

"L'étude portant création de sociétés d'impression à Illizi, Tindouf, Tamanrasset et Adrar sera bientôt parachevée", a déclaré le ministre lors d'une rencontre avec la presse et les responsables de la Société d'impression d'Alger (SIA) en marge d'une visite à la société.

L'Etat "ne renoncera pas à ces projets sous le couvert de la rationalisation des dépenses", a-t-il souligné.

Le ministre a indiqué avoir effectué des visites d'inspection aux sites qui abriteront les sociétés d'impression dans le Grand Sud, ajoutant qu'il discuterait avec les autorités locales de leur rentabilité une fois l'étude prête.

Dans ce contexte, M. Grine a ajouté avoir reçu des "garanties" de la part des walis concernés que "ces sociétés ne seront pas déficitaires en raison de la demande exprimée par plusieurs PME et elles bénéficieront de plans de charge à même de leur garantir une rentabilité assurée".

Concernant la société d'impression de Béchar qui enregistre une perte annuelle de près de 2 milliards de dinars et celle de Ouargla qui enregistre une perte annuelle de près d'un milliard de dinars, le ministre estime que cette situation est "inconcevable" et que le déficit n'est pas du à "la mauvaise gestion mais plutôt au plan de charges".

Pour faire face à cette situation, le ministre a indiqué avoir sollicité la ministre de l'Education nationale à l'effet d'assurer un plan de charges pour transférer le budget d'impression des manuels sco-

liaires aux sociétés d'impression d'Alger, de Béchar, de Ouargla et pourquoi pas d'Oran et de Constantine dont il a reçu l'aval.

Les manuels scolaires sont imprimés à l'Office national des publications scolaires (ONPS). Le budget des sociétés d'impression est tiré de celui de la wilaya.

Les sociétés nationales d'impression assurent qualité et prix concurrentiels, a-t-il précisé, ajoutant que la demande concerne également d'autres ministères qui s'intéressent à l'édition de livres ou de publications pouvant aider les sociétés d'impression déficitaires.

Les wilayas du Sud devraient bénéficier des mêmes prestations que celles du Nord concernant l'édition et du même droit à l'information, a-t-il dit, ajoutant que cet objectif sera atteint lorsque ces sociétés seront prêtes.

La SIA "se distingue en tant que première société d'édition et d'impression au Maghreb, au vu de ses équipements modernes et de ses ressources humaines jeunes", a ajouté le ministre.

Evoquant la distribution des journaux imprimés, le ministre a précisé que "depuis une année, le problème de distribution a été réglé et aujourd'hui, tous les journaux imprimés sont distribués", ajoutant avoir donné instruction aux responsables des sociétés d'impression de "ne pas imprimer les journaux qui ne sont distribués". L'Etat ne peut pas perdre de l'argent indéfiniment", a-t-il estimé.

A une question sur les dettes des journaux auprès des sociétés d'impression, le ministre n'a pas voulu avancer de chiffres à ce sujet, soulignant que beaucoup de ces créances datent des années 70 et concernent même des journaux qui ne paraissent plus. A cet effet, plusieurs affaires sont en cours au

niveau de la Justice, a-t-il ajouté.

Après avoir demandé aux sociétés d'impression d'apurer leurs dettes, M. Grine a affirmé que "certains journaux qui ne s'acquittent pas régulièrement des droits d'impression, commencent à les payer aujourd'hui", exprimant le souhait que le problème "des dettes" soit réglé de façon définitive à la fin 2015 ou début 2016 au plus tard.

Il a demandé aux directeurs des sociétés d'impression "de ne pas compliquer la situation pour les journaux privés qui ont l'intention de payer, sans dépasser la date limite qui sera fixée au préalable".

Il a également rappelé qu'après sa nomination à la tête du ministère en mai 2014, il avait lancé un appel aux sociétés d'impression pour "assainir leur situation financière, car certaines d'entre elles avaient atteint un seuil intolérable, à cause de l'excès de bonne foi".

Il a en outre demandé aux directeurs des sociétés d'impression de "rationaliser leurs dépenses, de ne plus imprimer les journaux mauvais payeurs et de fixer une deadline n'excédant deux à trois mois aux journaux pour s'acquitter de leurs créances, tout en établissant un échéancier pour les plus endettés". L'Etat ne peut pas perdre de l'argent indéfiniment", a-t-il estimé.

L'Algérie est "le seul pays qui assure de telles conditions et de telles facilitations aux journaux", a affirmé M. Grine.

M. Grine a, enfin, déploré que le tirage de la majorité des journaux ne se fasse pas au niveau des sociétés d'impression régionales, et ce en dépit des efforts du ministère pour que les journaux soient distribués à travers tout le territoire national.



La radiodiffusion couvrira tout le territoire en 2017 au plus tard

La radiodiffusion couvrira tout le territoire national y compris les zones d'ombres actuelles en 2017 au plus tard, a affirmé lundi à Alger, le ministre de la Communication, Hamid Grine.

En marge de sa visite à la Société d'impression d'Alger (SIA), le ministre a précisé, lors de sa rencontre avec les responsables de cette structure ainsi que la presse, que le «problème de la radiodiffusion et ceux liés aux zones d'ombres seront résolus fin 2016» ajoutant que le projet de couverture totale et globale de radiodiffusion sera achevé en 2017 pour la «première fois depuis l'indépendance».

Installation aujourd'hui du jury du Prix du président de la République du journaliste professionnel



La commission du jury du Prix du président de la République du journaliste professionnel sera installée aujourd'hui au siège du ministère de la Communication.

La cérémonie d'installation sera présidée par le ministre de la Communication, Hamid Grine.

Le Prix a été annoncé le 3 mai dernier par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la presse.

Le décret présidentiel portant création du Prix du président de la République du journaliste professionnel stipule que le prix est décerné par un jury indépendant, composé de personnalités réputées dans le domaine de la presse écrite, électronique, de la radio et de la télévision. Le jury est présidé par une personnalité nationale désignée par le ministre de la Communication. Quatre ministères (Communication, Finances, Enseignement supérieur et Culture) seront représentés dans le jury. Le Prix a pour objet, dans le cadre de la stimulation et de la promotion de la production journalistique, de récompenser les meilleures œuvres journalistiques réalisées soit individuellement, soit à titre collectif par des journalistes professionnels.

La première édition du Prix a pour thème «L'Algérie, modèle de développement économique et social». Les lauréats de ce Prix seront récompensés le 22 octobre à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse.

Le Prix est décerné dans les cinq catégories de presse, à savoir l'information écrite, l'information télévisuelle, l'information radiophonique, la presse électronique et l'illustration. Il consiste en l'attribution d'un certificat de mérite et d'une récompense financière dont le montant est fixé pour chacune des catégories.

S'agissant des quatre premières catégories, le 1er lauréat bénéficiera d'une récompense financière d'un (1) million de DA, le 2e de 500.000 DA et le 3e 300.000 DA.

Pour la 5e catégorie, une récompense de l'ordre de 100.000 DA sera attribuée pour la meilleure illustration photographique, dessin ou caricature de presse.

Les contributions des journalistes seront sélectionnées selon les critères de la pertinence du sujet, l'objectivité dans le traitement, la rigueur dans l'analyse, l'originalité du thème choisi, la qualité rédactionnelle, la qualité technique et esthétique et l'intérêt suscité au sein du public.

Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse nationale durant la période 2014-2015.



Sûreté-sécurité-couverture-renforcement La prise en charge des préoccupations des citoyens au cœur de la stratégie de la DGSN

La prise en charge des préoccupations des citoyens «est au cœur de la stratégie de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN)», a indiqué lundi à Tizi-Ouzou le contrôleur de police, l'inspecteur régional de la police du centre, Mahmoud Rabah. Effectuant une visite de travail dans la wilaya de Tizi-Ouzou, où ont été inaugurées des sûretés urbaines de Tamda et de Boukhalfa et le nouveau siège du service des Renseignements généraux, cet officier a déclaré à la presse que «les deux structures de proximité ont été réalisées en réponse aux préoccupations de la population locale qui les a réclamées», ajoutant que «la prise en charge de ses doléances est inscrite au cœur de la stratégie de la DGSN, qui veille toujours à renforcer le sentiment de sécurité chez le citoyen».

Présent dans la wilaya de Tizi-Ouzou en qualité de représentant du directeur général de la Sûreté nationale, l'inspecteur régional de la police du centre, Mahmoud Rabah, a procédé à l'inauguration de deux nouvelles sûretés urbaines l'une à Tamda (commune de Ouaguenoune) et l'autre à Boukhalfa (Tizi-Ouzou), afin de renforcer la couverture sécuritaire dans ces deux localités.

La sûreté urbaine de Tamda, située à 15 km à l'est du chef-lieu de wilaya et réalisée pour un montant de 72 millions de DA, a été demandée par la population mais aussi par des étudiants et des fonctionnaires du pôle universitaire de cette localité. Elle permettra d'améliorer la situation sécuritaire, pour les 3154 habitants, 25 000 étudiants et 8 000 résidents de la cité universitaire de Tamda, a-t-on précisé.

Un célébitorium comportant 10 chambres et portant le nom du commissaire de police Amar Boussaba, victime du devoir national, assassiné dans une attaque terroriste contre la sûreté de Tizirt en 1996, a été également réalisé sur le même site, tandis qu'une structure destinée aux services de la Brigade mobile de la Police judiciaire (BMPJ) est en cours de réalisation, a-t-on indiqué.

L'inspecteur régional de la police du centre, Mahmoud Rabah, qui a visité les chambres de détention provisoire, a insisté sur le respect de la dignité et des droits des personnes interpellées, en application de la loi.

A Boukhalfa, à 3 km à l'ouest de la ville de Tizi-Ouzou, le représentant du DGSN a inauguré la nouvelle sûreté urbaine de cette agglomération qui est l'une des plus importantes agglomérations de la commune de Tizi-Ouzou avec plus de 18 000 habitants, et une université.

Une structure, réalisée pour un montant de 30,5 millions de dinars, a la demande également des étudiants et des habitants de cette localité.

«Aujourd'hui, le citoyen que nous considérons comme un partenaire a exprimé son soulagement et sa joie quant à l'inauguration de ces structures destinées à garantir la sécurité des personnes et des biens», a souligné cet officier.

L'inspecteur régional de la Police du centre, Mahmoud Rabah, a ensuite procédé à l'inauguration du nouveau siège du service des renseignements généraux, en remplacement de l'ancienne structure qui a été détruite par un kamikaze dans un attentat le 3 août 2008, sans faire de victimes.

Cette nouvelle structure, située au centre-ville de Tizi-Ouzou, a été réalisée pour un montant de près de 125 millions de dinars. Selon cet officier, les nouvelles structures ont permis de relever le taux de la couverture sécuritaire de la wilaya de Tizi-Ouzou pour avoisiner actuellement les 57%.

CONFÉRENCE SUR L'ÉVALUATION DE LA RÉFORME DE L'ÉCOLE

Vers une réorganisation de l'examen du baccalauréat

La réorganisation de l'examen du baccalauréat devant permettre au candidat de passer les épreuves dans de «bonnes conditions» a été recommandée par la Conférence nationale sur l'évaluation de la mise en œuvre de la réforme de l'école tenue les 25 et 26 juillet à Alger.



Lors d'une conférence de presse animée au lendemain de la clôture des travaux de la Conférence nationale sur l'évaluation de la mise en œuvre de la réforme de l'école, l'inspecteur général du ministère, Nedjadj Messegue, a précisé que la principale recommandation retenue par les participants était la nécessaire réorganisation de l'examen du baccalauréat en vue de permettre au candidat de concourir aux épreuves dans de «bonnes conditions».

Tous les rapports émanant des ateliers de travail ont conclu que la durée des épreuves était «longue d'où la nécessité de la réduire tout en introduisant des examens préalables dans certaines matières», a-t-il ajouté.

La concrétisation de ces propositions, a-t-il enchaîné, exige une «mise en place de mécanismes pratiques» soulignant qu'un groupe de travail sera installé à cet effet. A une

question de savoir s'il était possible que ces mesures soient appliquées en 2016, le même responsable a indiqué qu'il «est fort probable que le travail commence à partir de l'année prochaine». Il s'est, par ailleurs, interrogé sur la possibilité d'exécuter le «nouveau calendrier» de l'examen du baccalauréat si on devait tenir compte de la proposition de la conférence en raison du facteur temps, les parties concernées ayant déjà «entamé la préparation minutieuse des examens de fin d'année lesquels exigent une mobilisation préalable de moyens y compris financiers», a-t-il dit. Répondant à une question sur le recours à la fiche de synthèse, le SG du ministère a fait savoir que «tous les indices laissent croire que la question du rachat au baccalauréat n'est pas à l'ordre du jour» ajoutant que «celle-ci a été introduite en vue de

valoriser les élèves qui fournissent des efforts tout au long de l'année et leur donner la chance de choisir les filières auxquelles ils aspirent». S'agissant du baccalauréat professionnel, M. Messegue a affirmé que tous les participants à la Conférence ont exprimé leur «ferme volonté de rétablir cet examen» ajoutant que le «système actuel exige de nous d'aller vers le baccalauréat professionnel d'autant que les outils et mécanismes nécessaires sont disponibles». Pour ce faire, a-t-il dit, une «commission conjointe sera créée pour la mise en place des mécanismes nécessaires au rétablissement, au plus vite, du baccalauréat professionnel» précisant que le ministère de l'Education nationale devra «adresser une correspondance au Premier ministre concernant la constitution de cette commission».

L'examen de fin du cycle primaire sera remplacé par un système d'évaluation

Le ministère de l'Education nationale envisage de révoquer l'examen de fin du cycle primaire (ex-6ème) pour le remplacer par un système d'évaluation à même de déterminer le niveau et les aptitudes de chaque élève, ont annoncé lundi à Alger des responsables au ministère de l'Education nationale.

Sur la base des recommandations des participants à la conférence nationale d'évaluation de la réforme de l'école, le ministère de l'Education envisage de remplacer l'examen de fin du cycle primaire par un système d'évaluation, dans le but de valoriser l'évaluation pédagogique, ont indiqué le secrétaire général du ministère, Messegue Nedjadj et le conseiller chargé de la pédagogie, Farid Benramdane lors d'une conférence de presse tenue au lendemain de la conférence.

Les deux responsables ont affirmé que des «dispositions seront prises pour donner plus de temps à l'apprentissage» afin de «réduire l'effet pervers de l'évaluation-notation (composition, devoirs, interrogation)». Expliquant les motivations d'une telle démarche, ils ont déclaré que «lors de l'examen du 5ème, 82% des élèves avaient la moyenne en langue arabe et 80% en mathématiques, cependant on ne connaissait rien d'eux en termes de compétences au terme de cinq années d'études». Le nouveau système permettra de déterminer le niveau et les aptitudes de chaque élève en mettant en place un dispositif de suivi et d'évaluation de «manière régulière et continue afin de lui permettre de mieux assimiler et acquérir les connaissances et le savoir», ont expliqué les deux res-

ponsables. «Notre objectif est d'assigner de nouveaux objectifs à cet examen, donner une cartographie des compétences et mettre en place une nouvelle stratégie qui nous permettront de mieux prendre en charge les élèves qui arrivent au moyen en ayant déjà identifié leurs faiblesses et leurs forces», ont-ils ajouté.

Généralisation du préscolaire en 2017

Par ailleurs, les deux responsables ont indiqué que les classes de préscolaire seront généralisées, et ce dans «un souci d'équité», sur tout le territoire national à partir de 2017, mais en attendant le taux sera de 65 % pour la prochaine rentrée scolaire.

Cette étape qui précède la phase de l'enseignement obligatoire, inclut à l'enfant «une éducation globale et complète», qui ne bénéficie actuellement qu'à 50 % seulement des enfants.

Les représentants du ministère de l'Education ont expliqué en outre que le préscolaire concerne plusieurs départements ministériels, précisant que le ministère de l'Education s'attèle d'ores et déjà à mettre en place «un socle commun» pour tous les enfants de ce cycle, en coordonnant le travail déjà avec le ministère des Affaires religieuses qui dispose de classes de ce type.. Le ministère préparera également le terrain avec d'autres partenaires comme les communes et les entreprises dans le but de faire bénéficier les enfants fréquentant ces classes du programme élaboré par ses services, ont-ils conclu.

TEMPS SCOLAIRE

Nécessité de revenir aux standards internationaux de 36 semaines par an

Le ministère de l'Education nationale s'est fixé comme «objectif prioritaire», le retour au temps scolaire standardisé de l'élève en Algérie, à savoir 36 semaines de scolarité par an, a indiqué lundi à Alger le conseiller au ministère, chargé de la pédagogie, Farid Benramdane.

«La priorité des priorités actuellement c'est de revenir au temps scolaire standardisé de l'élève en Algérie, lequel doit bénéficier de 36 semaines de scolarité par an, sachant que le temps scolaire chez nous est l'un des plus bas au monde», a indiqué M. Benramdane lors d'une conférence conjointe animée avec l'inspecteur général du ministère, Nedjadj Messegue, au lendemain de la conférence

nationale sur l'évaluation de la mise en œuvre de la réforme de l'école.

«Du fait des grèves récurrentes dans le secteur de l'Education, les élèves en Algérie ont un temps de scolarité de 24 à 26 semaines, soit près de la moitié d'un cursus scolaire normal», a-t-il déploré. Selon M. Benramdane, le temps scolaire conforme aux standards internationaux, se situe entre 36 et 38 semaines par an, alors que dans certains pays, il atteint les 44 semaines.

«Sur les deux dernières années et compte tenu des grèves récurrentes dans le secteur de l'Education et autres activités d'ordre politique des écoles ont été fermées dans

certaines wilayas», a relevé M. Benramdane, déplorant aussi les sorties précoces des élèves à partir des mois d'avril-mai pour les grandes vacances scolaires.

«Le temps scolaire bas en Algérie suppose que ce sont des compétences qui chutent, des contenus disciplinaires qui sautent et des qualifications scientifiques qui sont diluées», a-t-il encore regretté. Il a expliqué qu'il est «nécessaire de respecter les exigences scientifiques internationales et redonner ainsi au baccalauréat algérien sa valeur scientifique pour qu'il soit positionné dans la comparaison internationale».

De nouvelles mesures dans les relations de travail

De nouvelles mesures modifiant et complétant la loi de 1990, relative aux relations de travail, ont été introduites par la Loi de finances complémentaire 2015 (LFC 2015) publiée au *Journal officiel* n° 40. Le texte recadre la relation entre l'employeur et l'employé ainsi que l'affiliation de ce dernier à la Sécurité sociale. Ainsi, la LFC 2015 note qu'hormis les cas d'un contrat d'apprentissage établi conformément à la législation en vigueur, tout recrutement d'un jeune travailleur n'ayant pas atteint l'âge prévu par la loi, est puni d'une amende de 10.000 DA à 20.000 DA. En outre, tout employeur qui remuneré un travailleur à un salaire inférieur au salaire national minimum garanti (SNMG) ou au salaire fixé par la convention ou l'accord collectif de travail, est puni d'une amende de 10.000 DA à 20.000 DA multipliée par autant de fois qu'il y a d'infractions.

En cas de récidive, la peine est de 20.000 DA à 50.000 DA multipliée par autant de fois qu'il y a de travailleurs concernés. Pour ce qui est des conditions d'emploi des travailleurs étrangers, il est stipulé que sera puni d'une amende de 10.000 DA à 20.000 DA par infraction constatée, tout contrevenant aux dispositions de la loi de juillet 1981 relative aux conditions d'emploi des travailleurs étrangers qui occuperait un travailleur étranger, soumis à l'obligation du permis de travail ou de l'autorisation de travail temporaire. Par ailleurs, tout employeur qui n'a pas procédé à l'affiliation à la Sécurité sociale, dans les délais prévus par la loi, des travailleurs qu'il emploie, est passible d'une amende de 100.000 DA à 500.000 DA par travailleur non affilié. Il encourt également une peine d'emprisonnement de deux (2) à vingt-quatre mois (24). Toutefois, ces dispositions ne s'appliquent pas à l'employeur qui procède, dans un délai de soixante (60) jours, à compter de la date de publication de la présente loi, à l'affiliation de l'ensemble des travailleurs non déclarés qu'il emploie. Cette affiliation ouvre droit à l'exonération des majorations et pénalités de retard dès versement de l'intégralité des cotisations principales dues. L'article 60 de la présente loi stipule que toute personne active occupée, non assujettie à la sécurité sociale, peut s'affilier volontairement à la sécurité sociale auprès du régime des salariés pour le bénéfice des prestations en nature de l'assurance maladie et maternité, moyennant le versement mensuel d'une cotisation à sa charge au taux fixé à 12%, assise sur une assiette dont le montant est égal au SNMG. Toute déclaration d'assujettissement à la Sécurité sociale intervenant conformément aux dispositions du présent article, ouvre droit à la personne concernée à un rachat de cotisation de retraite au titre de la période transitoire citée ci-dessus, précédant cette déclaration. Le rachat de cotisation de retraite prévu par le présent article est à la charge du bénéficiaire, souligne encore la LFC.

Les principaux agrégats économiques

- Dépenses budgétaires: 7,588 mds DA (contre 7,692 mds DA dans la LF initiale 2015).
- Recettes budgétaires: 4,953 mds DA (en augmentation de 242,4 mds DA par rapport à la loi de finances initiale).
- Croissance économique hors hydrocarbures: 5,1% (contre 4,25% dans la LF initiale)
- Prix du baril de pétrole brut: 37 dollars pour le calcul du budget et de 60 dollars au niveau du marché.
- Taux d'inflation: 4% (contre 3% dans la LF initiale).

Ce que prévoit la LFC 2015 en matière fiscale

La loi de finances complémentaire 2015 (LFC 2015), publiée au *Journal officiel* n° 40, prévoit plusieurs mesures fiscales dans les secteurs commercial et immobilier notamment. L'article 73 de ce texte, qui modifie et complète la LFC 2009, stipule qu'il est institué une taxe de domiciliation bancaire sur les opérations d'importation de biens ou de service.

Le montant de cette taxe est fixé à 0,3% du montant de l'importation pour toute demande d'ouverture d'un dossier de domiciliation d'une opération de bien ou de marchandise sans que le montant de la taxe ne soit inférieur à 20.000 DA.

Les personnes exemptées de la taxe de domiciliation bancaire au titre des importations des biens d'équipements et matières premières qui ne sont pas destinées à la revente en l'état, sont passibles, lorsque l'engagement qu'ils ont souscrit n'a pas été respecté, d'une amende égale à deux (2) fois la valeur de ces importations.

Par ailleurs, il est créé, au titre du code du timbre, le tarif de la taxe des véhicules neufs importés ou acquis localement qui est fixé entre 80.000 DA et 250.000 DA pour les véhicules de tourisme moteur-essence (en fonction du cylindrage), avec un abattement de 20.000 DA pour les véhicules équipés de GPL/C, à l'exception des véhicules dont le cylindrage est égal ou supérieur à 2.500 cm³.

Cette taxe est entre 120.000 DA et 400.000 DA pour les véhicules de tourisme diesel (en fonction du cylindrage) et entre 200.000 DA et 350.000 DA pour les véhicules de transport de personnes.

Le produit de cette taxe, lors de leur première mise en circulation, est reversé à 85% au Fonds spécial pour le développement du transport et à 15% au budget de l'Etat.

Conditions d'exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties

Au titre de la taxe foncière, l'article 5 prévoit que sont désormais exonérées de la taxe foncière des propriétés bâties lorsqu'elles constituent l'unique propriété et l'habitation principale de leurs propriétaires à la double condition que le montant annuel de l'imposition n'excède pas 1.400 DA et que le revenu mensuel des contribuables concernés ne dépasse pas deux fois le salaire national

minimum garanti (SNMG).

Bénéficiant également de cette exonération les constructions nouvelles, les reconstructions et les additions de construction, sachant que cette exonération prend fin à partir du premier janvier de l'année qui suit celle de leur achèvement. Elle s'applique aussi au Logement public locatif appartenant au secteur public à la condition que le locataire ou le propriétaire du logement satisfait aux conditions fixées.

Toutefois, il est souligné que cette loi ne dispense pas les propriétaires et les logements, qui y sont mentionnés, du paiement d'une taxe foncière fixe de l'ordre de 500 DA annuellement. En outre, il est précisé que les immeubles, quelle que soit leur nature, sont estimés d'après leur valeur vénale réelle, déterminée par une commission intermédiaire.

Pour ce qui concerne la valeur de l'impôt sur le patrimoine, elle est fixée de 0% à 1,75% pour une valeur du patrimoine allant de 100 millions de DA à plus de 450 millions de DA.

Le montant de la taxe prélevée oscille entre 1.000 et 130.000 DA par local à usage d'habitation, professionnel, artisanal ou assimilé, terrain aménagé pour camping et caravanes ou encore à usage industriel et commercial. Par cette LFC, il est institué une taxe annuelle d'habitation prélevée par Sonelgaz sur les quittances, due pour tous les locaux à usage d'habitation ou professionnel, et dont le montant annuel est fixé entre 300 et 1.200 DA dans l'ensemble des communes et entre 600 et 2.400 DA dans les communes des wilayas d'Alger, Annaba Constantine et Oran. La LFC 2015 indique aussi que le Trésor public est autorisé à prendre en charge les intérêts pendant la période de différé et la bonification à 100% du taux d'intérêt des prêts accordés par les banques publiques, dans le cadre de la réalisation du programme de 80.000 logements en loca-



tion-vente. Au plan de l'activité artisanale, les ouvrages d'or, d'argent et de platine supportent un droit de garantie fixe par hectogramme à 8.000 DA pour les ouvrages en or, à 20.000 DA pour les ouvrages en platine, à 150 DA pour les ouvrages en argent, lit-on encore dans la LFC. Par ailleurs, l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS), unifié par la loi de finances initiale 2015 à un taux de 23% pour

toutes les activités, a été revu pour osciller dans une fourchette allant entre 19% et 26% en fonction de la nature de l'activité.

Le taux de l'IBS est, désormais, fixé, respectivement, à 19% pour les entreprises de production, à 23% pour les activités de BTPH et de tourisme, et à 26% pour les autres activités notamment celles d'importation et de vente en état.

Répartition du budget de fonctionnement par département ministériel

Voici la nouvelle répartition par département ministériel des crédits ouverts au titre du budget de fonctionnement de la loi de finances complémentaire 2015, dont certains sont restés inchangés alors que d'autres ont été révisés en hausse ou en baisse par rapport à la LF initiale (montant en DA):

- Présidence de la République: 8.387.854.000 (inchange)
- Services du Premier ministre: 3.683.124.000 (en hausse)
- Défense nationale: 1.047.926.000.000 (inchange)
- AE et coopération internationale: 42.251.388.000 (en hausse)
- Intérieur et collectivités locales: 586.812.042.000 (en hausse)
- Justice: 77.588.291.000 (en hausse)
- Finances: 92.422.138.000 (en baisse)
- Industrie et Mines: 5.544.058.000 (en hausse)
- Energie: 46.832.108.000 (en hausse)
- Moudjahidine: 252.333.450.000 (inchange)
- Affaires religieuses et Wakfs: 27.068.643.000 (en hausse)
- Commerce: 24.466.345.000 (en hausse)
- Aménagement Territoire, Tourisme et Artisanat: 6.269.283.000
- Agriculture et Développement rural: 255.301.097.000 (en hausse)
- Ressources en eau et environnement: 21.364.492.000 (en hausse)
- Habitat, Urbanisme et Ville: 22.870.480.000 (en hausse)
- Travaux publics: 20.150.760.000 (en hausse)
- Transports: 12.732.139.000 (en hausse)
- Education nationale: 746.643.907.000 (inchange)
- Enseig.sup. et Recherche scientifique: 300.333.642.000 (inchange)
- Formation et Ensei.professionnels: 50.803.924.000 (inchange)
- Travail, Emploi et sécurité sociale: 235.093.821.000 (en hausse)
- Culture: 25.789.795.000 (inchange)
- Solidarité nat. famille et Con. de femme: 131.883.688.000 (en hausse)
- Relations avec le Parlement: 276.609.000 (inchange)
- Santé, Popu. et réforme hospitalière: 381.972.062.000 (inchange)
- Jeunesse et Sports: 40.641.561.000
- Communications: 18.985.661.000 (en hausse)
- Postes et TIC: 3.985.130.000 (inchange)
- Pêche et Ressources halieutiques : 2.417.248.000 (en hausse)
- Charges communes: 479.447.454.000 (en baisse)
- Total du budget de fonctionnement : 4.972.278.494.000 (inchange)

ECONOMIE INFORMELLE

La LFC fixe à 7% la taxation forfaitaire

La loi de finances complémentaire 2015 a fixé à 7% la taxation forfaitaire libéatoire applicable sur les sommes déposées auprès des banques par des personnes physiques qui peuvent, désormais, transférer leurs capitaux du circuit informel vers les banques.

Publiée au *Journal officiel* n° 40, la LFC stipule dans son article 43 que «les sommes déposées dans le cadre de ce programme auprès des banques par toute personne, quelle que soit sa situation, font l'objet d'une taxation forfaitaire libéatoire au taux de 7%».

Examинé et adopté mercredi dernier par le Conseil des ministres, le texte, qui précise que cette mesure entre dans le cadre d'un programme de conformité fiscale volontaire, fixe au 31 décembre 2016 la date limite de mise en œuvre de ce dispositif. «La source de ces fonds ou les transactions qui en sont à l'origine doivent être légitimes et ne correspondre à aucun acte incriminé par le code pénal et la législation régissant la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme», précise la LFC 2015. «À l'issue de cette période, les personnes dis-

posant de fonds éligibles à ce programme et n'y ayant pas souscrit feront l'objet de redressements dans les conditions de droit commun avec l'application des pénalités et sanctions prévues en la matière». A rappeler que les principales dispositions contenues dans la LFC 2015 portent essentiellement sur la révision des taux de certains impôts, la rationalisation des dépenses publiques pour réduire le déficit budgétaire, et l'assainissement de l'économie informelle à travers le paiement d'une taxe forfaitaire par les détenteurs de capitaux pour transférer leur argent du circuit informel vers les banques.

Se référant aux dispositions destinées à assainir l'économie informelle en encourageant les opérateurs concernés à s'acquitter de leurs obligations en matière fiscale ou de charges sociales contre paiement d'une taxe forfaitaire, le Président Abdelaziz Bouteflika avait, toutefois, chargé le gouvernement, lors du Conseil des ministres, de lutter, avec toute la rigueur de la loi, contre toutes les formes de fraudes fiscale, douanière et sur les charges sociales.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES TRANSPORTS FERROVIAIRES (SNTF), M. BENDJABALLAH YACINE, INVITÉ HIER DU FORUM DE *DK NEWS*

Objectif 12000 km de rail et électrification totale du réseau

Chacun a en tête que c'est le rail qui a développé la grande Amérique. C'est le rail qui a permis la grande conquête de l'Ouest. On ne peut plus voir les « chemins de fer » sans les associer au développement. En Algérie comme ailleurs. Au transport des biens et des personnes, plutôt des marchandises et des voyageurs.



Ph. M. Neff Kaci

Said Abjaoui

L'importance du rail dans le développement. C'est le thème de la conférence qu'a animée hier au forum de *DK News* dont il était l'invité, M. Yacine Bendjaballah, directeur général de la SNTF (Société nationale des transports ferroviaires). Il était accompagné de M. Mekrebi Abderrazak, directeur du matériel à la STNF.

Méthode du travail retenue : un court exposé de ce qu'est la SNTF puis réponses aux questions posées par la presse.

La SNTF, ce n'est pas seulement une entreprise de transport. C'est un vecteur de développement. C'est une culture. C'est une dimension sociale. Pour bien saisir ce qu'elle est aujourd'hui, son évolution, il faudrait la comparer à ce qu'elle était durant les années 1970 et suivantes. Un journaliste étudiant à l'époque s'adressa au conférencier. « M. le directeur général, durant les années 1970, d'Alger à Béjaïa, nous voyagions debout, occupions tous les espaces, et même les marchepieds, nous n'étions pas en sécurité ne serait-ce qu'à cause de jets de pierres, éoufflions de chaleur car la climatisation était un phénomène étranger à nos traditions, et passions plus de huit heures dans ces conditions et parfois plus. Les pannes n'étaient pas rares. Aujourd'hui, elhamdoullah, Alger-Béjaïa, c'est quatre heures, avec la climatisation, et même une prise électrique pour brancher les micro ordinateurs. Nous qui avons connu cette époque, nous saisissons bien tout le progrès réalisé et à réaliser à travers tous les projets dont vous nous faites part ».

Une autre question. « Ces temps-ci, la presse rapporte que des accidents ont lieu aux passages à niveau non gardés. Pourquoi ne pas recruter des gardiens des barrières à ces passages meurtriers ? »

M. Bendjaballah rappelle que la longueur de la voie ferrée exploitée actuellement est de 3600 km. Cette longueur passera à 6000 km à moyen terme et à 12000 km à long terme. A cette échéance de LT, toute la voie ferrée sera électrifiée à 100%. Concernant les passages à niveau, la loi algérienne dit qu'à plus de 120km/h, il ne doit plus y avoir de passage à niveau. Généralement, il y a un passage à niveau tous les 2km. Pour couvrir les 3600 km de voie ferrée, il faudrait donc 1800 passages à niveau gardés. La

SNTF ne pourra pas s'en occuper financièrement, et même en gestion supplémentaire des personnels.

Question rénovation des matériels, exploitation, accélération des projets, le ministère a mis à notre disposition (à disposition de la SNTF) 127 milliards de dinars.

400 wagons sont commandés à Annaba pour le transport des phosphates.

Rénovation de 200 voitures par une main-d'œuvre algérienne : il existe 15 ateliers qui seront pris en charge par des Algériens très qualifiés.

La prise en charge du côté de la SNTF pour le complexe Bellara de Jijel, il sera procédé à la réouverture de l'école d'application ferroviaire qui nécessitera le recrutement de plus de 310 agents. Les futurs cadres supérieurs qui prendront en charge la gestion chemin de fer sont envoyés se former dans de grandes écoles pour une formation qui a - d u -

rera deux années.

Une question sur la nécessité de disposer pour la capitale d'une grande gare de dimension internationale, le DG rassura que cette préoccupation est déjà prise en charge car il est prévu de la dimensionner en gare accompagnée d'un centre commercial à hauteur d'une capitale.

Pour la question de sécurité, le DG a dit qu'il a fait circuler un train de nuit à 2 h du matin sans absolument que ne se produise le moindre incident.

Pour ce qui concerne la question « fret », le transport ferroviaire sera intégré dans un ensemble qui comprend sa prise en charge dès l'accès de la marchandise dans le bateau à l'étranger jusqu'à son transport en Algérie vers les ports secs épargnant ainsi le paiement important de surtaxes.





UNE SOCIÉTÉ EN PLEIN MUTATION

127 milliards de DA pour rénover et acquérir de nouveaux équipements

Rachid Rachedi

Suite aux pertes subis par la Société nationale de transports ferroviaires durant la décennie noire, les pouvoirs publics ont alloué une enveloppe de 127 milliards de DA à la SNTF pour lui permettre de réaliser un ambitieux programme de développement qui repose sur deux principaux axes, la réhabilitation du matériel existant et l'acquisition de nouveaux matériels.

Dans ce cadre, la société a passé en 2014 plusieurs contrats pour, entre autres, l'acquisition de 400 wagons de transports de phosphate, 30 locomotives de 4000 chevaux et 17 autorails.

Les premiers wagons et locomotives devraient être réceptionnés à partir du premier semestre 2016 alors que les premiers autorails seront livrés à partir de 2017.

Entretemps, une opération a été lancée pour la réhabilitation de 200 voitures au niveau des ateliers de Sidi Bel-Abbès. Ces dernières seront entièrement refaites pour leur donner



un aspect plus accueillant. Les premières voitures seront réceptionnées début 2016.

Le programme prévoit également la réhabilitation de 1200 wagons de transport pour leur permettre de transporter tous types de marchandises. Pour assurer cette mission, la SNTF procédera à la réouverture de 15 ateliers de maintenance.

Par ailleurs, un contrat a été passé avec une grande entreprise mondiale pour l'acquisition de pièces déta-

chées destinées à remettre en état la matériel qui a fait l'objet d'actes de sabotages durant la décennie noire.

À l'heure actuelle, la Société nationale de transports ferroviaires exploite un réseau ferroviaire électrifié qui s'étend sur 3800 km. Les perspectives à moyen terme sont d'atteindre 6000 km d'ici 2017, tandis que le plan de développement prévoit l'électrification de tout le réseau ferroviaire national soit 12500 km à l'horizon 2025.



LA PROMOTION COMPTE 70% DE FEMMES

30 stagiaires en formation chez Siemens



Dans le cadre de sa nouvelle stratégie de développement basée sur la valorisation de la ressource humaine, la Société nationale de transports ferroviaires a envoyé dernièrement une trentaine d'universitaires algériens en Allemagne pour effectuer une formation chez le géant allemand Siemens. Cette première promotion qui est composée à 70% de femmes, suit une formation pour la maîtrise des nouvelles technologies de pointe en matière de communication et de signalisation.

Un second groupe sera envoyé prochainement en Autriche chez l'entreprise Kapsch Carrier Com AG.

D'autre part et après plusieurs années d'inactivité, la SNTF a procédé à la réouverture de toutes les écoles des apprentis.

Dans ce cadre, 300 élèves suivent actuellement des formations pour devenir conducteurs ou visiteur de trains. Par ailleurs, une école est actuellement en construction à Annaba. Le taux de réalisation a atteint 30%.

R.R

La sécurité dans les trains s'est améliorée



Interrogé sur le manque de sécurité qui règne le soir dans les gares et à l'intérieur des trains, le DG de la SNTF a affirmé qu'un énorme travail a été accompli pour permettre aux usagers d'emprunter le train en toute sécurité et à tout moment de la journée.

«L'expérience menée par la société durant le mois de Ramadhan 0% un programme nocturne des trains de ban-

lieu a été mis en place est encourageante. Les trains ont roulé la nuit en toute sécurité. Les équipes de surveillance ont été renforcées, des caméras de surveillances ont été installées à l'intérieur des trains et des postes ont été aménagés au niveau des gares par les services de sécurité», a indiqué M. Bendjaballah.

R.R

OUARGLA

Ouverture à la circulation d'un tronçon autoroutier Ouargla-Ghardaïa

Un dernier tronçon de 8 km de dédoublement de la RN-49 entre Ouargla et Ghardaïa a été ouvert à la circulation, a-t-on constaté.

Ce tronçon qui a été mis en exploitation par les autorités de la wilaya, fait partie d'une tranche de 30 km du projet de dédoublement de la RN-49 reliant ces deux wilayas, dans le territoire d'Ouargla, dont les travaux ont été confiés à l'entreprise «Altro» pour un coût de 640 millions de dinars.

Les travaux de la réalisation de 22 km du projet de dédoublement Ouargla-Ghardaïa, qui s'inscrit dans le cadre de la modernisation du réseau routier de la wilaya sur une distance global de 160 km, ont été achevés durant le premier semestre de cette année, selon la direction des travaux publics (DTP).

Ce secteur a bénéficié aussi d'une enveloppe de 400 millions de dinars pour la réalisation de l'échangeur du nord de la ville d'Ouargla dont les travaux ont été achevés en 2015, en attendant son raccordement à la route afin de faciliter la circulation vers l'autre côté de la ville, a-t-on indiqué.

Les chantiers de réalisation du dédoublement d'un chemin communal au quartier Ennas (commune d'Ouargla) vers l'ancienne ville de Bamedil sur une distance de 3,6 km pour un coût de 110 millions dinars, enregistrent, de leur côté, un taux d'avancement global de 45%, selon la fiche technique du projet. Il a été procédé également, au cours de cette visite sur le terrain des autorités locales, au lancement des travaux de réalisation d'une route qui devrait relier la localité de Debiche (daïra de N'goussa) à la route nationale RN-56, sur une distance de 20 km. D'un coût de 300 millions de dinars, ce projet vise notamment le désenclavement de cette localité et la relance des activités agricoles le long des périphéries adjacents à cet axe routier.

La wilaya d'Ouargla compte un réseau routier de 2.089 km, dont 1.484 km de routes nationales, avec plus de 400 km de voies de dédoublement, 363 km de chemins de wilaya et 240 km de routes communales.

ANNABA

Stage régional de recyclage pour 200 fonctionnaires du secteur de la formation professionnelle

Un stage de recyclage réunit, depuis dimanche à Annaba, 200 fonctionnaires exerçant dans le secteur de la formation professionnelle dans les wilayas de Biskra et d'El Oued, a-t-on constaté.

Cette formation qui a lieu au centre de formation professionnelle et d'apprentissage (Cfpa) Didouche-Mourad et à l'Institut national spécialisé Bouhdid, vise à développer les capacités de gestion administrative et pédagogique des fonctionnaires concernés, selon les organisateurs.

Les techniques de communication, les normes de gestion d'un projet et la gestion des stocks sont les principaux axes de ce stage de recyclage qui se déroule sous formes d'ateliers, est-il noté.

Un programme d'animation estivale incluant des visites vers des sites touristiques de la wilaya d'Annaba a été prévu à l'intention des bénéficiaires de cette formation organisée par la direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya d'Annaba, et qui cible un total 400 fonctionnaires en poste dans les wilayas du Sud du pays, selon la même source.

AIN TEMOUCHENT

L'Île de Rachegoune sera réhabilitée et modernisée

L'île de Rachegoune, site classé zone humide d'importance internationale selon la convention Ramsar, distant d'une trentaine de kilomètres d'Aïn Témouchent, bénéficiera prochainement d'actions de réhabilitation et de modernisation, préalablement à son intégration dans des circuits touristiques, a-t-on appris de la direction de l'environnement de la wilaya.

Cet espace d'une grande beauté, appelé également «Laila», profitera d'une convention qui va être signée, prochainement, avec le ministère de la Culture portant intégration de l'ensemble des sites dans des programmes de circuits touristiques, a-t-on indiqué.

L'opération de réhabilitation doit respecter les normes écologiques pour ne pas altérer les spécificités environnementales du site, a-t-on souligné lors de la visite du ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul, dernièrement dans la wilaya.

Un cadre réglementaire approprié sera adopté pour la protection de l'île et sa gestion touristique et économique, tout en respectant ses potentialités en faune et flore marine. Des équipements légers seront mis en place progressivement sur ce site, préalablement à l'ouverture réglementée de lignes maritimes de transport des touristes vers l'île depuis Beni Saf, notamment.

Lors de sa visite ministérielle, la première du genre à ce site, M. Ghoul l'avait qualifiée de «bijou à valoriser et réhabiliter», en vue de l'intégrer dans le programme national et international de circuit touristique, a-t-on rappelé. Ce site abrite un phare pour la navigation maritime datant de 1860, selon le représentant de la société gérante.

Avant son classement (5 juin 2011) dans le cadre de la mise en œuvre du projet portant sur la protection et l'aménagement des zones naturelles Chenoua/Anses de Kouali (Tipasa) et des îles Habibas (Oran), cet espace de 66 hectares a fait l'objet d'une étude d'aménagement effectuée par un bureau d'étude français, qui a constaté que l'île n'est pas dégradée, mais nécessite certains travaux dits légers avant son ouverture au public, aux chercheurs et aux étudiants. Entre autres propositions d'aménagement contenues dans



l'étude, il est signalé l'agrandissement de l'embarcadère qui passera de 2 à 5 places, la réalisation d'une petite piste en béton (pas de goudron) et la réhabilitation du poste de vigie. La direction de l'environnement de la wilaya signale, également, la construction en béton de chemins pour recevoir les étudiants, l'équipement du phare en moyens plus importants de récupération d'eaux pluviales et la réalisation d'un petit abri de pêche qui servira «en cas de mauvais temps».

Une aménagement d'énergie solaire en photovoltaïque est suggérée, parallèlement à la pose de petits panneaux de sensibilisation du public mettant l'accent sur l'importance du site et l'intérêt de le protéger, souligne-t-on.

La conservation des forêts met l'accent, pour sa part, sur l'importance du classement de cette île partie prenante du domaine du littoral, fréquentée par l'homme depuis la préhistoire.

L'aménagement doit, par conséquent, obéir à la loi 02-02 portant protection du littoral, notamment l'interdiction de toute construction en dur sur le territoire de l'île.

Devant son importance, cette île a fait également l'objet d'un documentaire qui a concerné, aussi, les îles Habibas et Plane (Oran). Réalisé par une équipe d'experts italiens, ce film a été projeté à la «Biennale des arts» en septembre 2012 à Istanbul (Turquie).

La coordinatrice du projet, Giulia Di Lenarda (Italie), a indiqué que ce film servira à la sensibilisation des gens au respect de la nature.

Il a pour but, également, de montrer à travers l'image et le son l'intérêt écologique de ces réserves naturelles protégées.

Une étude pour l'élaboration d'un plan de protection et de mise en valeur des sites archéologiques de la wilaya d'Aïn Témouchent a été

lancée, par ailleurs, par la direction de la culture et concerne, aussi bien l'île de Rachegoune que les sites romains de Siga et Syphax et la Zaouïa de Sidi Yakoub.

L'île de Rachegoune, partie prenante du domaine du littoral, couvre une superficie de 66 hectares et présente de nombreuses particularités dont celle d'avoir abrité les derniers phoques moins observés localement. Du point de vue marin, la dominante rocheuse du site, difficile d'accès pour les engins d'exploitation halieutique, revêt une importance capitale dans la gestion des pêches. L'île de Rachegoune joue un rôle de zone refuge, attesté par la présence de générations de grande taille mais dont la dynamique est d'autant plus fragile qu'ils sont peu nombreux, a-t-on signalé.

Elle renferme des sentiers empruntés par des milliers de visiteurs chaque année, qui viennent avec leurs propres moyens (location d'embarcations).

Située à 3 km au nord de la côte et 8 km du port de Beni Saf et relevant administrativement à la commune de Oulhaqa, cette île constitue un site de repos et de nidification de quelques espèces de l'avifaune migratrice entre l'Eurasie et l'Afrique.

On y retrouve le goéland d'Audouin, ainsi que le faucon d'Eléonore. Elle est, aussi l'un des derniers témoins du phoque moine de Méditerranée et assure le rôle de pôle de diversité biologique marine pour le bassin ouest algérien et de réservoir pour le bassin sud occidental de la mer Méditerranée.

Par ailleurs, le littoral de l'île est accidenté et comporte de nombreuses grottes, des failles, des éboulis et des escarpements susceptibles d'accueillir un grand nombre d'espèces d'oiseaux de mer, a-t-on expliqué.

PLAGES D'ORAN

Des expositions de produits de l'artisanat

Des expositions de produits de l'artisanat se sont ouvertes dimanche à travers les plages de la daïra d'Aïn Türk (Oran), à l'occasion de la saison estivale.

Organisée par la Chambre de l'artisanat et des métiers et la direction du tourisme de la wilaya, cette manifestation enregistre la participation d'artisans de différentes wilayas du pays exposant, dans 15 tentes, des produits mettant en exergue leur savoir-faire, leur créativité et la diversité et la richesse de l'artisanat en Algérie, a souligné le directeur de la Chambre, Tahraoui Khalid.

Les stands étaient, entre autres, des objets décoratifs en cuir, en argile, en céramique ou faits d'alfa, des bijoux en argent et des vêtements traditionnels et des bibelots de souvenirs. Ce rendez-vous constitue une occasion pour les artisans pour promouvoir et commercialiser leurs

produits surtout en pareille période estivale qui draine essentiellement des vacanciers, des membres de la communauté nationale résidant à l'étranger et des touristes étrangers qui ont choisi la destination Oran pour la saison estivale.

Chaque quinzaine d'artisans bénéficie d'un espace d'exposition sur les plages d'Aïn Türk, sur la corniche oranaise pendant une semaine, et devant permettre à un plus grand nombre d'y participer.

Ces expositions seront clôturées en fin de saison estivale, a-t-on ajouté. Par ailleurs, la Chambre de l'artisanat compte organiser une exposition de produits artisanaux de la wilaya de Béchar à Mersa El Hadjadj, sur la côte-est d'Oran.

RAIL**Reprise du trafic sur la ligne Mohammadia-Mers El Hadjadj**

Le trafic sur la ligne ferroviaire reliant la ville de Mohammadia (Mascara) à la commune de Mers El Hadjadj (Oran) a repris dans le cadre de la saison estivale, après un arrêt ayant duré sept années, a-t-on appris dimanche du président de l'Assemblée populaire communale de Mers El Hadjadj.

Mohamed Feraoun a indiqué que la première navette a eu lieu ce dimanche de Mohammadia à Mers El Hadjadj, région réputée pour ses plages pittoresques, signalant que la gare à proximité des plages a été aménagée pour la circonstance.

Créée dans le passé pour renforcer les moyens du transport des estivants vers les plages les plus proches de la wilaya de Mascara, cette ligne a été suspendue pour des raisons techniques, avant que son activité ne reprenne cette saison, a-t-il ajouté, signalant qu'elle s'étend sur 30 kilomètres et qu'elle est exploitée seulement pour la saison estivale.

Cette ligne enregistre deux navettes par jour en aller-retour, chaque voyage assurant le transport de 400 passagers, selon la même source qui a souligné que la reprise de ce trafic ferroviaire intervient à un moment où les plages de Mers El Hadjadj ont bénéficié d'aménage-



ment pour de meilleures conditions d'accueil des estivants.

Les plages de cette collectivité locale dont la «Grande plage» qui s'étend sur 7 km, accueillent environ 20.000 estivants par jour et une moyenne de 30.000 durant le week-end, a signalé le président de l'APC qui déplore toutefois un déficit en

matière d'infrastructures d'accueil.

Il a souligné que les potentialités touristiques dont recèle la région nécessitent un plan d'expansion touristique devant développer un pôle touristique pour conférer une dynamique de développement procurant des recettes fiscales et de l'emploi pour les jeunes.

DU 1^{ER} AU 4 OCTOBRE À ORAN**Le 6^e Salon international de la pêche**

La 6^e édition du Salon international de la pêche et de l'aquaculture (Sipa2015) se déroulera du 1er au 4 octobre prochain à Oran sous le thème «Pour une contribution effective des filières de la pêche et de l'aquaculture à la diversification de l'économie nationale».

Organisé par la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture (Capa), Sipa 2015 sera l'occasion pour s'informer des nouveautés des filières de la pêche et de l'aquaculture à travers le monde et constitue également un espace de concertation et d'échange d'expérience entre les différents acteurs économiques nationaux et étrangers, indique le ministère de l'Agriculture et du développement rural et de la pêche dans un com-



municiqué. Ce Salon offre également des occasions pour l'émergence d'opportunités d'investissement et la maturation de projets dans le cadre d'un partenariat durable, créateur de richesses et d'emplois. Le choix de la ville

d'Oran pour accueillir le Sipa 2015, explique le ministère, s'inscrit dans la droite ligne de la politique gouvernementale pour la promotion et l'encouragement de l'économie à travers l'ensemble du territoire national. La ville

d'Oran représente aussi «un atout majeur de par sa position géostratégique, sa contribution à l'économie nationale, notamment au développement des filières de la pêche et de l'aquaculture», souligne la même source.

Le secteur de la pêche et de l'aquaculture en Algérie s'attèle à la mise en œuvre de la Stratégie nationale de la pêche et de l'aquaculture 2015-2020 «Aquapêche Algérie», issue du programme du Président de la République,

Abdelaziz Bouteflika, qui vise à libérer les initiatives et à promouvoir les potentialités à travers une approche participative avec les différents acteurs et partenaires.

JIJEL**Adoption de recommandations pour la normalisation toponymique**

Des recommandations allant dans le sens de la «normalisation toponymique» ont été adoptées lundi à Jijel par les participants au colloque national consacré à la toponymie algérienne.

Les participants ont notamment insisté, en clôture du colloque de trois jours initié par le Haut-commissariat à l'Amazighité (HCA) avec le concours du ministère de la Culture et de la wilaya de Jijel, sur la mise en place d'un «protocole cadre» engageant les institutions étatiques et universitaires à la prise en charge du patrimoine toponymique au moyen d'une plateforme unique de réflexion de la formation, dans les communes, des «personnes sources» susceptibles de fournir des toponymes fiables et de les transcrire de façon précise afin d'éviter les ap-

proximations héritées. Le panel d'universitaires, de chercheurs et de spécialistes présent à la rencontre a également préconisé la mise en place d'un «dispositif consensuel» pour entamer une normalisation toponymique reflétant les réalités socioculturelles du pays, en réhabilitant l'onomastique authentique et les particularités phonologiques, en élargissant la concertation et l'implantation des spécialistes dans les opérations de baptisation des noms de rues, de cités et de lieux et, enfin, en instituant un prix national réglementé pour le meilleur travail de recherche sur le patrimoine toponymique. Dans une déclaration à l'APS, en clôture des travaux du colloque, Si El-Hachemi Assad, secrétaire général du HCA, a estimé que cette rencontre, marquée par une

forte participation de spécialistes versés dans la toponymie, a été d'un niveau «excellent». L'escale de Jijel, a-t-il souligné, a aussi permis de mettre en place une passerelle entre des spécialistes renommés et une nouvelle génération de doctorants appelée à poursuivre la recherche toponymique à travers le territoire national. «Les objectifs recherchés de ce colloque ont été caractérisés par des débats serrés de haut niveau», a soutenu M. Assad, déplorant toutefois l'absence de l'institution universitaire locale aux travaux de cette rencontre. Plusieurs communications d'universitaires, de chercheurs, de linguistes et de sociolinguistes ont marqué cette manifestation scientifique qui s'inscrit dans le cadre du programme d'action général du HCA.

MOISSONS-BATTAGE**Plus de 138 000 qx de céréales stockés à ce jour à Ghardaïa et Laghouat**

Une récolte de 138.500 quintaux de céréales a été stockée jusqu'à présent dans les wilayas de Ghardaïa et Laghouat au titre de la présente campagne moissons-battage, a-t-on appris lundi auprès de la coopérative régionale des céréales et légumes secs (Ccls).

Cette production est répartie entre la wilaya de Laghouat avec 82.500 quintaux et près de 56 000 qx pour celle de Ghardaïa, au moment où la compagnie moissons-battage bat son plein, selon la même source. La Ccls a estimé que ce bilan en terme de rendement est «très bon» notamment pour la wilaya de Laghouat, vu le manque de précipitations durant cette saison agricole, un facteur qui a contraint les services concernés à se concentrer sur les surfaces irriguées se trouvant dans les communes de Ben Nacer Ben Chohra et Oued Mora, a-t-on expliqué.

Ces résultats ont été aussi jugés «satisfaisants», tant en terme de quantité qu'en qualité avec une production de près de 90 000 quintaux, celle-ci n'ayant pas dépassé les 32 000 qx durant les années précédentes, a-t-on estimé.

Cette opération de stockage de céréales contribue à accroître les quantités de distribution de l'orge et du son de blé au profit des éleveurs de la région, qui étaient de 673 000 qx pour l'orge et 60 000 qx pour le son de blé, l'année écoulée.

**ENVENIMENTS SCORPIONIQUES
90 cas enregistrés en un mois à In Salah**

Pas moins de 90 cas d'envenimation scorpienne ont été enregistrés durant ce mois de juillet à In Salah (750 km au nord du chef-lieu de Tamanrasset) sans faire de victimes, a-t-on appris dimanche des services hospitaliers. Toutes les mesures préventives contre les risques d'envenimation scorpienne ont été prises par les services de la santé de proximité relevant de la commune d'In Salah y compris la disponibilité du sérum anti-venin et les moyens nécessaires au niveau des salles de soins de la région de Tidekelt, a-t-on assuré au service d'épidémiologie et de médecine préventive de l'hôpital d'In Salah.

Les habitants de cette région, connue pour son climat particulièrement chaud, utilisent encore des méthodes traditionnelles jugées «inefficaces» pour lutter contre le scorpion.

Le milieu insalubre, caractérisé notamment par la propagation des ordures ménagères et autres déchets, constitue un foyer idéal pour la prolifération de l'insecte, prévient-on.

Les zones agricoles sont considérées comme les plus touchées par la prolifération de cet insecte venimeux, notamment au niveau des régions d'Igoustan, Foggara, El Barka, Sahla et Douiret El Djennat, a-ton signalé.

APS

Les motopompes, un piège mortel dans les puits profonds

Les motopompes utilisées dans les puits profonds sont souvent un «piège mortel» et peuvent causer des drames semblables à celui qui s'est produit il y a quelques jours dans la commune de Khellil, à Bordj Bou Arréridj, a indiqué lundi un secouriste de la Protection civile.

Ces pompes dégagent de l'hydrogène sulfuré, un gaz toxique qui cause rapidement la mort par asphyxie, a révélé cette source, contactée par l'APS à la suite de l'accident qui avait endeuillé, vendredi dernier, une famille qui a perdu sept de ses membres dont trois frères.

Les sept victimes ont toutes succombé à ce gaz toxique (l'hydrogène sulfuré) provenant du moteur d'une de ces motopompes, comme ce fut le cas il y a quelques années à Ali-Mendjeli, près de Constantine, lorsque neuf personnes avaient péri dans des circonstances similaires, a ajouté ce secouriste.

Ces accidents surviennent généralement lorsque des agriculteurs utilisent des motopompes ne convenant que pour des puits peu profonds qui ne dépassent pas les 5 mètres, ou pour pomper de l'eau dans des retenues. Or, a souligné cette source, ce genre de matériel, utilisé dans des cavités étroites et profondes, peut lui-même «succomber» au manque d'oxygène, d'où son extrême dangerosité.

S'agissant de l'accident de la commune de Khellil, la première victime, croyant que la pompe était en panne ou en manque de gas-oil, était descendue pour se précipiter dans ce «piège mortel» car le moteur, lorsqu'il était en marche, a déjà dégagé de l'hydrogène sulfuré, un gaz invisible et incolore.

«La perte de conscience de la victime est instantanée à cause du manque d'air et quiconque essaie de la secourir tombe dans le même piège», a expliqué ce secouriste.

Pour éviter ce type de «traquenards», il est conseillé de faire descendre un compresseur à air pour évacuer les gaz brûlés emplissant le puits ou alors, en cas d'absence de compresseur, il est nécessaire, avant de s'aventurer au fond dans l'urgence, d'injecter de l'air en utilisant des chambres à air gonflées et percées d'un petit trou.

Selon le même secouriste de la protection civile, quand il est indispensable d'extraire de l'eau des puits profonds, il est conseillé d'utiliser des pompes émergées et accessibles.

TISSEMSILT Campagne de sensibilisation «un été sans accidents de la route»

La direction de la Sûreté de wilaya de Tissemsilt a lancé, dimanche, la 3^e édition de la campagne de sensibilisation et de prévention des accidents de la circulation sous le slogan «un été sans accidents de la route», a-t-on appris du bureau de communication et des relations générales de cette instance sécuritaire.



Cette manifestation d'information, inscrite dans le cadre du programme de la Direction générale de la Sûreté nationale visant la prévention de proximité en milieu urbain, comporte des contacts avec les usagers de la route pour leur prodiguer des conseils notamment sur le respect du code de la route, selon la même source.

Des conférences de sensibilisation sont programmées au niveau des établissements des jeunes où des dépliants

seront distribués aux citoyens les appelant à plus de prudence et de vigilance.

En outre, des expositions sont prévues à la maison de la culture et à l'Office des établissements de jeunes du chef-lieu de wilaya dans le cadre de cette initiative, qui s'étalera sur tout l'été, mettant en exergue les moyens utilisés par la sûreté de wilaya en matière de sécurité routière et des statistiques sur les accidents de la circulation.

Des émissions radiophoniques seront animées par des cadres de la sûreté de wilaya qui mettront en exergue les efforts de cette instance sécuritaire en vue de réduire les accidents de la circulation au sein du tissu urbain.

Les services de la police de la wilaya de Tissemsilt ont enregistré, durant le premier semestre de l'année en cours, 98 accidents de la circulation en milieu urbain, ayant fait deux morts et 106 blessés.

SÉTIF : Arrestation de quatre agresseurs d'un bijoutier

Azzedine Tiouri

A la suite d'un hold-up commis avec violence chez un bijoutier de Sétif où il lui a été dérobé l'équivalent de plus de deux milliards de centimes de bijoux, la brigade criminelle relevant de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya a pris en un laps de temps très court identifier, grâce à l'utilisation des dernières méthodes techniques scientifiques, les six agresseurs impliqués, dont quatre ont été arrêtés avec la récupération d'une partie du butin à savoir deux bracelets, des chaînes et des anneaux ainsi qu'une somme d'argent de 260 millions de centimes.

Les faits remontent à la semaine dernière lorsque les services de police ont reçu un appel téléphonique faisant état d'un homme inconscient et blessé dans sa bijouterie dans un des quartiers de Sétif.

Les policiers se sont rendu immédiatement sur les lieux du crime où ils ont, après avoir évacué la victime à l'hôpital qui a subi un vol par agression, procédé à l'ouverture d'une enquête, aidés par la police technique scientifique.

Des premiers éléments de l'enquête, des indices relevés et des témoignages, les enquêteurs de la brigade



criminelle de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Sétif, rodés et expérimentés dans ce domaine de braquage, ont pu déceler et identifier la bande composée de six individus impliqués, tous repris de justice et dangereux, où l'un d'eux, le cerveau très connu, avait participé à d'autres vols similaires. Le jour des faits, l'un des voleurs a pénétré

en premier dans le magasin demandant à la victime d'examiner la bague de son épouse afin de l'occuper pour faciliter et ouvrir le chemin à ses compères pour entrer dans le magasin, attaquer le bijoutier en l'arrosoant de gaz lacrymogène et l'agresser avant de s'emparer de tous les bijoux et prendre la poudre d'escampette. Une fois l'enquête approfondie et des informations en leur possession, et l'implication du premier suspect dans cette affaire, les éléments de la brigade criminelle ont procédé à l'arrestation de quatre individus. Cela a permis la récupération d'une partie des bijoux (deux bracelets, chaînes et anneaux) et une somme d'argent de 260 millions de centimes.

Présentés devant le procureur de la République de Sétif, les quatre mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt.

ALGER

Il tue son voisin : 8 ans de réclusion criminelle

Par A.Ferrag

La cour criminelle d'Alger a eu à statuer sur une affaire d'homicide volontaire sur la personne de Lamine, son voisin.



Ce jour-là, une violente dispute éclate entre Hocine et son voisin. Hocine s'en va puis revient quelques minutes plus tard, avec une arme blanche, un poignard. Sans hésiter, il lui donna plusieurs coups. Lamine s'effondre. Il rend l'âme.

Hocine est arrêté et traduit devant la justice. Son procès s'est déroulé en ce mois de juillet 2015, au tribunal d'Alger. L'accusé reconnaît tous les faits retenus contre lui. Il a affirmé qu'il avait découvert que la victime entretenait des relations douteuses avec sa fiancée.

Le représentant du ministère public, dans son réquisitoire, requiert la peine de 20 ans à l'encontre de l'accusé qui a, selon les faits relatés, commis un horrible crime en assassinant sauvagement son voisin et en l'abandonnant.

L'avocat de la défense prononce quelques paroles et demande, pour son client, des circonstances atténuantes.

A la fin des délibérations, Hocine reconnu coupable de meurtre est condamné à 18 ans de réclusion criminelle.

Des scientifiques chinois découvrent une thérapie contre l'obésité infantile



La modulation nutritionnelle de la flore intestinale peut alléger l'obésité à la fois génétique et normale chez l'enfant, selon les résultats d'une étude chinoise publiés dans la revue médicale *EBioMedicine*.

Une équipe de scientifiques chinois a identifié des génotypes bactériens spécialisés dans la production de flores liées à l'obésité, et a annoncé qu'une flore intestinale améliorée permettrait de traiter l'obésité génétique telle que le

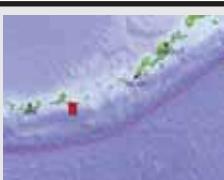
syndrome de Prader-Willi (SPW). Le SPW conduit les enfants à développer un appétit insatiable, causant la suralimentation chronique et l'obésité.

Les scientifiques ont utilisé une thérapie diététique avec des bactéries intesti-

nales bénéfiques sur des patients volontaires, et ont relevé une diminution considérable de l'appétit, une perte de poids et des conditions de santé améliorées. La dysbiose du microbiote intestinal est hautement liée à l'obésité à la

fois génétique et normale des enfants, et la modulation alimentaire du microbiote intestinal est une méthode de traitement efficace, selon *EBioMedicine*, co-sponsoriée par les revues spécialisées *Cell* et *The Lancet*.

Un séisme de magnitude 7 frappe les îles Aléoutiennes



Un tremblement de terre de magnitude 7 sur l'échelle ouverte de Richter a frappé les îles Aléoutiennes lundi à 12h49, a annoncé le Centre du réseau sismique de Chine. L'épicentre, à une profondeur de 10 kilomètres, a été localisé à 52,4 degrés de latitude nord et 169,6 degrés de longitude ouest, a précisé le centre.

Un fort tremblement de terre frappe des îles de l'Alaska

Un séisme d'une magnitude de 6,9 a touché dimanche les îles éloignées de l'Etat américain de l'Alaska, sans provoquer d'alerte au tsunami, ont annoncé les services de sismologie américaines.

La secousse sous-marine est survenue au large des îles Fox, dans la fosse aléoutienne, à plus de 1.500 kilomètres à l'ouest d'Anchorage, selon l'institut géophysique américain (USGS).

Le séisme s'est produit à une profondeur de 11 kilomètres et a frappé dimanche à 17h49 locales (lundi à 04h49 GMT). Le Centre national d'alerte au tsunami n'a pas émis de message d'avertissement, de même que le Centre d'alerte au tsunami du Pacifique.

PAKISTAN : 51 morts dans des pluies torrentielles et inondations



Pakhtunkhwa (nord) et le Baloutchistan (sud-ouest) sont les régions les plus touchées par cette catastrophe naturelle. Les crues

éclair ont également endommagé 1.648 maisons, inondé 451 villages et détruit 94.570 hectares de cultures sur pied.

ESPAGNE-DROGUE Une importante quantité de drogue saisie dans les eaux de Gibraltar, trois trafiquants arrêtés

Au total, une tonne et demi de drogue sous forme de résine de cannabis a été saisie par la police de Gibraltar, alors que des trafiquants tentaient de l'introduire à bord d'une embarcation pneumatique, ont indiqué lundi les autorités de Gibraltar dans un communiqué.

La drogue, d'une valeur estimée à près de 7 millions d'euros, a été découverte après que l'embarcation

rapide ait coulé dans une falaise de Sandy-Bay dans les eaux de Gibraltar, ajoute le communiqué relayé par des médias espagnols.

Deux Espagnols et un Français ont été arrêtés lors de cette opération et seront présentées ce lundi devant la justice de Gibraltar, selon la même source, qui n'écarte pas d'autres interpellations liées à ce trafic illicite.

PAYSAGE AUDIOVISUEL EN FRANCE

Les Guignols, «hors d'état de nuire» ?



Par Cherbal E-M

Ce qui n'était que "supputations" de journaliste pend finalement forme ; la main de fer du nouveau patron du groupe Vivendi, propriétaire de la chaîne de télévision cryptée Canal+, a fini par sevrir pour "étoffer" les marionnettes en latex de la fameuse et très populaire émission de satire politique, les Guignols. Ce qui était au départ, comme le note l'encyclopédie en ligne Wikipedia, « une émission de télévision française satirique de marionnettes, diffusée depuis le 29 août 1988 sur Canal+. Parodie de journal télévisé, l'émission est une caricature du monde politique, des médias, des personnalités ou plus généralement de la société française et du monde actuel », finit par s'imposer comme un rendez-vous médiatique populaire et largement suivi qui, toujours selon Wikipedia, « a parfois contribué à forger l'image de certaines personnalités, notamment politiques, dans la culture populaire : l'exemple le plus éclatant en est sans doute Jacques Chirac ».

En juin dernier, Vincent Bolloré, patron du groupe, faisait part de ses intentions de revoir le format de l'émission, ce que les analystes ont vite interprété comme une première tentative de mettre cette émission "hors d'état de nuire", comme le souligne un journaliste français. Malgré un semblant de démenti, quelques temps plus tard, du même Bolloré, le plan est mis en œuvre par l'entremise du nouveau patron de la chaîne, Maxime Saada qui présente une nouvelle façon de voir l'émission : "Pour lui, 'Les Guignols' n'ont plus aucun impact politique. C'est hallucinant qu'ils n'aient que 100.000 followers sur Twitter, contre plus de 500.000 pour l'émission de Barthès. Pour lui, c'est signe que le truc est ringard ", note le journaliste du site d'information huffingtonpost.fr expliquant qu'aux yeux de Saada, « comme ça coûte 25 millions d'euros, soit le prix d'une chaîne d'infos tout entière, il a vite trouvé une solution », citant « un proche du "clan Bolloré" dans le dernier numéro du magazine Society».

Devant les réactions nombreuses des milieux médiatiques et surtout politiques, les responsables de la chaîne ont décliné un nouveau format, dont la plus importante mesure est de programmer les Guignols en crypté à 20h50, n'assurant leur disponibilité que sur Dailymotion. Une mesure jugée par beaucoup d'analystes et observateurs comme "une placardisation" de l'émission, vouée à perdre son public malgré sa diffusion sur cette plateforme de vidéo sur internet. Dans une seconde étape du nouveau plan Bolloré, la presse rapporte la mise à l'écart programmée des quatre concepteurs, confirmée par le journal *Le Monde*, dont le site web rapporte que ces « quatre principaux auteurs des "Guignols de l'info" » – Lionel Dutemple, Julien Hervé, Philippe Mechelen et Benjamin Morgaine –, vont quitter l'émission emblématique de Canal+, a indiqué samedi 25 juillet leur entourage». Pour ce journal, Maxime Saada trouvait qu'ils étaient « trop usés » et ne correspondaient plus à ce que les nouveaux patrons voulaient faire sur la chaîne».

Le sort de l'emblématique émission satirique n'a pas laissé la classe politique française indifférente : hormis les dirigeants de l'extrême droite et l'ancienne ministre conservatrice de Sarkozy, Nadine Morano, pas du tout fâchés par la perspective d'une disparition des Guignols, les responsables politiques français, de droite comme de gauche ont à l'unisson apporté leur soutien. En déplacement en Angola, le président François Hollande a trouvé le temps de rappeler que "la dérision et la caricature font partie du patrimoine de la Télévision".

ADOS : COMPLEXES... ET S'ILS EN FONT UNE MALADIE ?

Trop grand, trop petit, trop gros, trop maigre... Jamais contents ! Et parfois, la souffrance est là, même quand les défauts sont dans la tête. Les bonnes réactions au cas par cas.

L'adolescence : la période de toutes les métamorphoses. « Certains l'acceptent tandis que d'autres font une fixation et entrent en conflit avec une partie du corps au point d'être obsédés par un défaut, réel ou pas », observe le Dr Jean Chambray, pédopsychiatre au Centre Hospitalier de la Fondation Vallée. Et c'est grave ? Douter de son apparence à cette période est normal et cela n'évolue pas forcément en vraie phobie, vers la dysmorphophobie », poursuit-il. Reste à comprendre si elle dénote d'un simple besoin de réassurance, d'une blessure narcissique qui entame la construction de soi, d'une trop grande dépendance à l'égard du regard des autres, ou d'un trouble de la perception.

Elle focalise sur un détail

Les inquiétudes se cristallisent souvent autour du nez qui grandit tandis que le visage s'allonge et l'ado ne voit que lui. Elles peuvent aussi se fixer sur les dents, les oreilles... La variété des complexes est infinie et l'angoisse n'est pas proportionnelle avec la réalité du défaut. Même si la plainte ne semble pas fondée, on ne minimise pas et on ne se moque pas. Il faut l'entendre car l'ado lance un appel et a besoin d'être rassuré. Souligner tous les autres points forts de son visage, c'est bien pour renforcer son image de soi et l'aider à dézoomer. Vous pouvez aussi demander à un adulte apprécié de l'entourage de rassurer, de complimenter. La parole d'un tiers porte toujours.

Elle trouve qu'elle a de grosses cuisses

Les ados peinent à quitter leur corps d'enfant, et à accepter leurs hanches, leurs cuisses. Beaucoup se trouvent aussi trop rondes globalement, et c'est d'ailleurs la période de leur vie où elles le sont le plus, statistiquement, sans être en surpoids nécessairement. On peut d'abord leur dire qu'elles sont belles et qu'elles vont fondre naturellement. Mais quand elles font une fixation alors qu'elles sont minces, il est temps de solliciter le médecin traitant : sa parole va ré-introduire de l'objectivité, courbe IMC à l'appui. Une aide pour cerner ensuite le problème caché : manque de confiance et quête de perfection ? Demande d'attention ? Cela se discute. Beaucoup en resteront là, mais si elles attaquent un vrai régime dur



inadapté, le complexe peut dériver vers l'anorexie mentale. On n'attend pas pour consulter un psychologue ou un psychiatre.

Pour elle, une seule solution : la chirurgie esthétique !

Le chiffre est révélateur : 10% des interventions seraient réalisées sur des jeunes de moins de 20 ans en Allemagne (chiffre de 2008). Une loi pourrait interdire la pratique sur mineurs outre Rhin... Le phénomène ne touche pas encore massivement la France mais nos jeunes filles obsessionnellement complexées pourraient se porter candidates. Stop ! Pas avant que le corps soit vraiment adulte, c'est le bon sens. Il faut aussi dire qu'un coup de bistouri comporte toujours un risque, que la perfection n'existe pas et qu'elle n'est même pas souhaitable. Tout dépend aussi du défaut et de

la santé psychique de l'ado.

Elle est bien dans sa peau, a plein de co-pains mais veut en finir avec ses oreilles décollées ? Soit. Elle est instable, il n'y a qu'elle qui voit son problème ? On diffère. Mais pas sans proposer de solutions. Coiffure, maquillage, sport... les alternatives sont nombreuses.

Elle se cache...

La grande mèche devant le visage : tellelement classique, et pas grave. Mais si elle se cache derrière au point de ne plus regarder ses interlocuteurs dans les yeux, c'est plus embêtant car elle entre dans une stratégie d'évitement. Même combat avec les vêtements cache-corps.

Tant qu'elle se sent mieux avec, qu'elle sort, danse, aucun problème. On peut juste lui dire « c'est dommage, t'es jolie, mais c'est

ton style... », sans « pathologiser » son attitude. Et si elle n'arrive plus à se montrer, à faire du sport à l'école dans une tenue adaptée, à voir ses amis ? On consulte. Son obsession tourne à une dysmorphophobie (visions déformée du corps) qui la désocialise et un bilan psy est nécessaire.

Les garçons aussi...

On parle beaucoup des complexes féminins... car les filles en parlent ! Mais les garçons, plus discrets, seraient aussi concernés aujourd'hui, étant rattrapés par les mêmes exigences esthétiques, et le mal serait souvent plus profond, faute de prise en charge précoce.

Quand ils se plaignent, on leur dit pas « c'est pas grave, t'es un garçon ». Et on ouvre l'œil sur ceux qui se cachent et s'effacent.

SE PESER TOUS LES JOURS SERAIT UNE ASTUCE EFFICACE POUR MAIGRIR

Les diététiciens le déconseillent. Pourtant, selon une récente étude américaine, se peser tous les jours serait efficace pour maigrir rapidement et durablement.

Quand on est au régime, la tentation est grande de se peser tous les jours. Pourtant, la plupart des médecins du sport, diététiciens-nutritionnistes et experts en amaigrissement trouvent que c'est une mauvaise idée. D'abord, selon eux, une telle habitude ne sert à rien : le poids peut fluctuer de plusieurs centaines de grammes d'une journée à l'autre. De plus, c'est le meilleur moyen de perdre sa motivation, donc de céder aux sirènes du grignotage. Enfin, la balance peut vite tourner à l'obses-

sion... Mais une récente étude de l'Université de Cornell (États-Unis) va peut-être nous permettre de réviser notre jugement. D'après les chercheurs, qui ont publié leurs travaux dans la revue scientifique *The Journal of Obesity*, monter quotidiennement sur la balance pourrait nous aider à maigrir plus vite et plus durablement... Explications.

Objectif minceur atteint
Pendant 2 ans, l'étude a suivi plusieurs centaines de participants. Leur objectif : perdre 10 % de leur poids initial, avec des paliers de stabilisation de 2 semaines à chaque fois qu'ils arrivaient à perdre 1 %

supplémentaire. Évidemment, chaque jour, les scientifiques les soumettaient au rituel du pèse-personne. Verdict : au bout d'un an, les volontaires avaient atteint leur objectif minceur... et, au bout de deux ans (soit 365 épreuves de la balance plus tard), ils s'y tenaient toujours. Selon le Pr David Levitsky, auteur de l'étude, la balance aurait le pouvoir de nous « responsabiliser » vis-à-vis de notre poids. Grâce à ce petit geste tout simple (se peser), on deviendrait tout à coup plus motivées pour maigrir, plus enthousiastes et moins sujettes au grignotage.

Alors, prêtes à dépasser la balance pour perdre quelques kilos ?



Hygiène : une astuce pour savoir quand laver son oreiller



L'experte en hygiène Lisa Ackerley nous donne une astuce infaillible pour savoir quand laver notre oreiller.

Nos draps, nos serviettes de bain, nos taies de coussins, nos housses de chaises, on les nettoie régulièrement. Mais l'oreiller, lui, on l'oublie.

Pourtant, notre tête y repose chaque nuit, et la taie d'oreiller ne nous protège pas contre les bactéries et les acariens !

Interrogée par le Daily Mail, l'experte en hygiène Lisa Ackerley nous révèle son astuce pour savoir s'il est temps de laver notre oreiller : « Vous pouvez savoir s'il est plein de sueur ou de toutes sortes d'autres choses si, en le mettant sur votre avant-bras, il tombe des deux côtés. La sueur, la salive, les cellules mortes de la peau et d'autres fluides corporels le font tomber vers le bas. L'oreiller doit normalement rester plat. »

Oreiller jauni = poubelle

En théorie, nous devrions donc laver notre oreiller au moins 2 fois par an. Pour cela, on choisit le programme « délicat » de la machine à laver. Si la plupart passent à 40°/60°C sans aucun souci, certaines fibres spéciales ne sont lavables qu'à 30°C. On le laisse bien sécher avant de le remettre dans le lit, surtout s'il est en plumes.

Votre oreiller est jauni ? Pas la peine de le laver : envoyez-le directement à la poubelle, il est en fin de course. On rappelle que l'oreiller est à changer tous les 3 ans.

L'ALCHÉMILLE ANTISPASMODIQUE NATUREL

Grande régulatrice du cycle féminin, l'alchémille est une plante qui calme notamment les douleurs au moment des règles. Elle soulage aussi les problèmes intestinaux.

Cette plante traditionnelle de montagnes (*Alchemilla vulgaris*) se reconnaît à ses feuilles aux lobes duveteux, à même de retenir la rosée du matin. Ses dernières sont utilisées pour ses tanins, dont les propriétés astringentes, hémostatiques et antibactériennes raffermisent les muqueuses (utérine, stomacale, buccale) et réduisent les saignements.

L'alchémille était d'ailleurs utilisée traditionnellement par les femmes qui voulaient se faire passer pour des vierges, d'où son nom de « manteau des dames ». Elle aide aussi à rééquilibrer le cycle menstruel féminin, en contre-balancant la baisse du taux d'œstrogènes par une action progestative. Mais son mode d'action n'a toujours pas été élucidé malgré les réussites cliniques des médecins phytothérapeutes.

Enfin ses polyphénols (antioxydants) aident l'organisme à lutter contre l'inflammation et les radicaux libres.

Elle soulage les troubles des règles et de la prémenopausse

El l'alchémille régule le cycle menstruel et rend ainsi les règles moins douloureuses, moins longues et moins volumineuses. Les jeunes filles l'apprécient au moment de leurs premières règles ainsi que les femmes en prémenopausse, sujettes à une fluctuation hormonale.

« Elle se prend du milieu du cycle jusqu'aux règles, explique le Dr Dubus, docteur en pharmacie, formateur en plantes médicinales, fondateur de Drhuma, soit en teinture mère homéopathique (entre 20 et 50 gouttes/jour à diluer dans un verre d'eau), soit en infusion (conseillée si usage en accompagnement préventif au cours de la prémenopausse), à raison d'1 c. à café d'alchémille par bol d'eau chaude, 3 fois par jour. »

Elle est utile dans un traitement pour un fibrome ou d'une endométriose

Un déséquilibre hormonal peut faire naître un fibrome (tumeur bénigne sur la paroi de l'utérus) ou encore une endométriose, qui est la formation de tissu endométrial en dehors de l'utérus. « L'action progestative de l'alchémille est alors intéressante, note le Dr Dubus. Ceci étant, pour une action mieux ciblée et plus affinée, une analyse du contexte d'apparition du déséquilibre hormonal est nécessaire. Ce bilan permettra au phytothérapeute de choisir d'autres plantes pour compléter le traitement. »

Elle diminue les pertes blanches

Toujours dans la sphère de la muqueuse utérine, l'alchémille va permettre grâce à l'astrigence de ses tanins de résorber les pertes blanches. « Elle va aussi agir contre les éventuels microbes qui peuvent se développer dans ce milieu », ajoute le Dr Dubus. La prendre en teinture mère homéopathique (entre 20 et 50 gouttes/jour à diluer dans un verre d'eau) pendant 10 jours.



Elle est efficace en cas de diarrhées et de gastrites

L'alchémille agit sur la muqueuse de l'estomac de la même manière qu'elle agit sur la paroi utérine. Elle l'assainit grâce à l'action anti-inflammatoire de ses flavanoïdes et lutte contre les bactéries avec ses tanins. Elle est aussi cicatrisante et stimule la multiplication des cellules superficielles de la muqueuse stomacale. Très utile en cas de diarrhées, elle est utilisée en cas de gastro-entérites mais aussi de gastrite, notamment pour réparer les brûlures acides, et de colites. La prendre en infusion au long de la journée (voir recette).

Elle calme les aphtes

Les vertus assainissantes et réparatrices de l'alchémille sur les muqueuses sont

mises à profit pour résorber les aphtes et le feu de l'inflammation des gingivites. Prendre alors l'infusion en bain de bouche, à la dose de 2 c. à soupe de feuilles par jour pour un bol d'eau chaude.

Les précautions d'emploi

L'alchémille est déconseillée en cas de grossesse et d'allaitement, du fait de son action progestative et de la méconnaissance de son mode d'action.

Elle est aussi à éviter en cas de prise de contraceptifs oraux en raison de son action similaire au progestatif.

Déconseillée en cas de constipation prolongée car à forte dose, elle peut assécher les muqueuses et aggraver la situation.

INFUSION D'ALCHÉMILLE POUR APAISER LES BRÛLURES D'ESTOMAC

L'alchémille est une plante aux vertus antispasmodiques, elle régule le cycle féminin et soulage les problèmes intestinaux. Voici une recette d'infusion pour calmer les brûlures d'estomac.

Préparez le mélange suivant pour un bol d'infusion

1 c. à soupe d'alchémille
1 c. à café de camomille romaine
1 c. à café de thym
1 c. à café d'angélique semence
1 pincée de réglisse en poudre (qui au-delà de son action édulcorera le mélange)

Écrasez le tout avant de mettre en infusion. Mélangez à l'eau froide puis portez à ébullition. Laissez frémir 2 à 3 minutes puis hors du feu, laissez infuser 15 minutes. Filtrez et buvez tout au long de la journée pendant 2 semaines.

Ouverture de la 1^{re} université d'été aurésienne du mouvement associatif culturel à Batna

Les Assises de la première université d'été aurésienne du mouvement associatif culturel et de la société civile se sont ouvertes dimanche à Batna à l'initiative de l'association Thamezgha Aurès et sous l'égide du Haut commissariat à l'amazighité (HCA).

La cérémonie d'ouverture tenue à la maison de la culture Mohamed-Laid Al Khalifa a donné lieu à l'inauguration de deux expositions sur le tapis et l'habillement dans la région des Aurès, suivie d'un concert de chants folkloriques et de récitals poétiques en présence d'un public clairsemé. Placée sous le slogan «faisons du patrimoine amazigh une base pour un développement global durable», la manifestation réunit des représentants de 22 associations des wilayas de Biskra, Oum El Bouaghi, Khencela, Tébessa et Batna, a indiqué le président de l'association organisatrice, El Hadi Bouras.

L'objectif est de regrouper les acteurs du mouvement associatif dans la région des Aurès afin de contribuer à la préservation et à la valorisation du patrimoine matériel et immatériel aurésien, a indiqué M. Bouras à l'APS.

Le programme de la manifestation comprend des conférences et des ateliers de formation pour les porteurs de projets culturels, animés par des spécialistes et des experts du Bureau international du travail (BIT), a également précisé cette source.

Les thèmes de cette université d'été ont trait à «Travail associatif et la motivation», «Les Aurès entre repli sur soi et ambitions de développement» et «La valorisation du patrimoine et la promotion du tourisme», a ajouté la même source, soulignant que des sorties vers les sites touristiques et historiques de Batna seront proposées aux participants.

MOSTAGANEM Coup d'envoi des journées de la Hadhra aïssaouia

La quatrième édition des journées de la Hadhra aïssaouia a débuté dimanche à la maison de la culture Ould Abderrahmane Kaki de Mostaganem avec la participation de huit troupes de la wilaya et celles d'autres wilayas du pays.

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation, organisée à l'initiative de la direction de la culture en collaboration avec la maison de la culture, a été marquée par un défilé des troupes de Aïssaoua participantes provenant des wilayas de Mostaganem, Tlemcen, Béchar, Aïn Témouchent et de Souk Ahras dont le départ a eu lieu à partir du centre-ville de Mostaganem pour atteindre la maison de la culture où aura lieu l'événement.

Les participants à ce cortège ont déclamé des qadîd religieuses entrecoupées de salves de baroud et de youyous de femmes parmi l'assistance. Le public aura droit, durant ce rendez-vous du patrimoine, à des soirées dans le genre diwan et hadhra animées.

En marge de ces journées dédiées à la mémoire d'Ahcene Benabda (1920-2014), préposé «mokkadem» défunt de la zaouïa de Sid M'hamed Ben Aissa à Mazaghran, les organisateurs ont prévu une conférence sur le «Samaa soufi et la hadhra» qui sera animée par Mohamed Benbrika.

La wilaya de Mostaganem est connue par la Hadhra aïssaouia, patrimoine soufi comportant la récitation du Coran, de madîhs du Prophète (Qssâ), ainsi que le «Diwan» disposant de nombreuses troupes, à l'instar de «Nassim El Oula», de «Sidi M'hamed Benissa» à Mazaghran et Tijditt et «Ould Touat» et «Dar Dhmana».

8^e FELIV : Ptit Moh et Juan Carmona où la fusion des genres pour une belle détente musicale

Une belle fusion musicale, animée dimanche soir à Alger par l'Algérien Ptit Moh et le Franco-Espagnol Juan Carmona, a gracieusement mêlé le chaâbi au flamenco, donnant lieu à de belles atmosphères oniriques, aux parfums méditerranéens.



Programmé à la salle Ibn Zeidoun de l'Office Riadh El Feth (Oref), en marge des activités du 8^e Festival international de la littérature et du livre de jeunesse (Feliv) ouvert le 23 juillet dernier, le concert Chaâbi úFlamenco a été une belle opportunité d'échanges entre les cultures des deux rives de la Méditerranée.

Ptit Moh ou Mohamed Abdenour de son vrai nom, s'exprimant à la mandole, a saisi l'opportunité de cette rencontre prolifique, pour assœoir des références modales du territoire algérien et promener le public présent dans une belle randonnée au contenu authentique et aux formes modernes.

Accompagnés par le charismatique Sami Benhouhou au piano qui, à la dimension des grands musiciens, a donné de belles ouvertures vers la musique Jazz, à travers un jeu qui a rassemblé à la fois les points de basses, des suites d'accords aux sonorités dissonantes et des envolées phrastiques très appréciées par l'assistance.

Le soutien concluant à la percusion de Youcef Grim jouant essentiellement à la derbouka a permis de montrer la variété et la richesse d'une partie du patrimoine rythmique algérien qui se caractérise notamment par la complexité de ses séquences et ses mesures irrégulières.

Juan Carmona, virtuose au jeu dynamique avec une manière particulière d'aborder la texture musicale, a brillé de maîtrise et de technique, réalisant une prestation de haute facture qui n'a pas laissé le public indifférent.

Comptant sept albums à son actif dont le très andalou «El Sentido Del Aire» et le très jazz «Alchémia», Juan Carmona, soutenu par José Banderero à la percussion, voit en sa venue à la musique chaâbi «le prolongement d'une maturité sereine».

Une quinzaine de pièces dont «Aâdrouri yahli» et «Ya achak Ez-zine», ont été interprétées d'abord séparément par les deux artistes qui ont fusionné ensuite dans des appels-réponses exécutés à l'unis-

son avec rapidité, maîtrise et dextérité.

L'apparition en fin de concert du ténor Jughurta Adjrad, à la voix limpide et qui s'est surpassé pour atteindre des sonorités soprano, a donné plus d'entrain au spectacle, suscitant du répondant de la part du public venu nombreux.

Placé sous le signe du renouveau, le 8^e Festival international de la littérature et du livre de jeunesse (Feliv), qui se poursuit jusqu'au 29 juillet, connaît une programmation alliant réflexion et divertissement», selon les organisateurs.

La participation de 55 auteurs de 20 pays, 61 éditeurs ainsi que de nombreux écrivains algériens représentant trois générations est attendue lors de ce 8^e Feliv.

En plus du principal espace aménagé à Riad El-Feth, certaines activités se dérouleront au niveau de trois stations du métro d'Alger tandis que d'autres seront organisées dans les places communales d'El-Harrach, Rouiba ainsi que dans la ville de Cherchell.

37^e ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE TIMGAD Plus de 40 artistes de 11 pays prendront part

Plus de 40 artistes algériens et étrangers représentant 11 pays prendront part à la 37^e édition du Festival international de Timgad qui se tiendra du 30 juillet au 6 août prochain au nouveau théâtre de la ville archéologique de Timgad (Batna), a-t-on appris dimanche auprès du Commissaire du Festival, Lakhdar Ben-torki.

Lors d'une conférence de presse animée à Alger, M. Bentorki a indiqué que la 37^e édition sera organisée sous le slogan «Une Nation, Un peuple», soulignant que la cérémonie

d'inauguration sera purement algérienne avec la participation de 16 artistes et troupes musicales.

Une pléiade d'artistes algériens animeront les soirées de Timgad à l'instar de Khaled, Souad Massi, Anouar, Zahouania, Hamid Belbech, Siham, la troupe Djemaoui Africa et le jeune Azzou, star montante de la chanson algérienne.

Cette édition connaîtra, comme les précédentes éditions, une participation modeste d'artistes arabes à l'instar du tunisien Sabir Rebai, le libanais Wael Jassar, le syrien

Samer Kheirbek, le marocain Ahmed Chawki ainsi que le canadien d'origine libanaise Massari.

Des artistes et des troupes musicales des Etats-Unis, de France, des îles Caraïbes, du Mali, du Portugal, du Canada seront également présentes durant cette 37^e édition à l'image de «Magic of Tomorrow»(USA), David Carrera (Portugal) Kevin Lytle (Les Antilles), Mokobe (Mali) et le français d'origine algérienne Lacrime.

A une question sur les revenus des festivals de l'an dernier (Djamaila, Timgad,

Casablanca) que les organisateurs avaient promis aux habitants de la Bande de Ghaza, M. Bentorki a déclaré que «les fonds récoltés, estimés à près de 20 millions DA n'ont pas encore été transférés à Gaza en raison des mesures administratives toujours en vigueur...». Plus de 40 artistes algériens et étrangers avaient participé à la 36^e édition du Festival international de Timgad.

Les organisateurs avaient décidé d'affecter les revenus aux habitants de Gaza par solidarité avec le peuple palestinien.

«Ant-man» reste en tête du box-office nord-américain

Le mini super-héros de «Ant-Man», l'homme fourmi a conservé la tête du box-office nord-américain pour la deuxième semaine d'affilée même si ses recettes se sont ensoufflées, selon les chiffres publiés dimanche par la société spécialisée Exhibitor Relations.

Le dernier né de Marvel, interprété par Paul Rudd, avec également Michael Douglas et Evangeline Lilly, s'adjuge 24,7 millions de dollars après 57,2 le weekend précédent.

«Pixels», une comédie dans laquelle Adam Sandler tente d'empêcher une invasion d'extraterrestres inspirés par les jeux d'arcades des années 80, arrive en deuxième position, avec 24 millions de dollars de recettes.

La comédie pousse «Les Minions» en troisième position. Les aventures des géules jaunes à lunettes à la recherche d'un nouveau maître du mal a encore réussi à engranger 22 millions pour son troisième week-end d'exploitation.

En quatrième place, la comédie «Crazy Amy» de Judd Apatow, sur l'histoire d'une jeune femme libre et désinhibée loin des relations amoureuses, qu'elle considère

étouffantes et ennuyeuses, gagne 17,3 millions de dollars. C'est dans une salle projetant ce film que 2 femmes ont été abattues jeudi par un tireur qui s'est ensuite donné la mort à Lafayette en Louisiane, dans le sud des Etats-Unis. «La rage au ventre» qui met en scène Jake Gyllenhaal en boxeur a fait un début honorable et se retrouve à la 5^e place avec 16,5 millions de dollars. Également tout frais dans les salles, «La face cachée de Margo» («Paper Towns») a récolté 12,5 millions de dollars.* Juste derrière à la 7^e place, le dessin animé signé Disney/Pixar, «Vice Versa», ou l'his-

toire d'une petite fille dans le tumulte de ses émotions, emporte 7,3 millions de dollars et devance les dinosaures de «Jurassic World» (6,8 millions).

En queue de peloton, «M' Holmes» qui met en scène Ian McKellen interprétant le célèbre détective à un âge déjà avancé (2,8 millions) et «Terminator Genysis», cinquième film de la série avec le retour d'Arnold Schwarzenegger dans le rôle titre mais boudé par la critique, récolte 2,4 millions.

APS

LIBYE

Les Libyens face à la violence, dans l'attente d'une paix durable

La violence est toujours de mise en Libye, où les heurts et les combats entre les forces gouvernementales libyennes et des rebelles continuent d'être signalés dans l'est du pays malgré l'accord de paix conclu le 11 juillet entre plusieurs parties impliquées dans le conflit.



Par Narimane BELHACENE

Le 11 juillet, des parties libyennes ont paraphé un accord de paix et de réconciliation au terme de plusieurs mois de négociations conduites sous l'égide de l'Onu, entre autres, les pourparlers d'Alger. Cet accord devait ouvrir la voie à un gouvernement d'union nationale dans un pays qui compte deux gouvernements, et à un arrêt des combats. Il constituait une lueur d'espérance pour les Libyens. Néanmoins sur le terrain, la situation n'a pas beaucoup changé.

Poursuite des violences sur le terrain

Dimanche, un conseiller à la Cour d'appel, Salem Mohamed Namli, a été enlevé par un groupe armé affilié à l'organisation auto-proclamée Etat islamique (EI/Daech) dans la ville de Syrte, a annoncé l'organisation libyenne pour les jurys.

Cet enlèvement intervient après une série de kidnappings d'avocats et de jurys depuis deux ans.

La violence et l'insécurité sont quotidiennes en Libye. Le pays est mis sous le dictat de divers groupes armés, qui se battent pour le contrôle des points stratégiques.

Deux soldats ont également été tués jeudi dans des combats opposant les forces gouvernementales li-

byennes et des rebelles dans le centre de Benghazi.

Dans leur offensive, les forces gouvernementales ont lancé une nouvelle tentative pour récupérer le port commercial où des groupes armés tiennent des positions.

Au cours de la semaine précédente, les autorités italiennes avaient annoncé l'enlèvement de 4 ressortissants italiens se trouvant aux alentours de Tripoli par des milices.

A Sebha la situation n'est pas meilleure. Cette ville située dans le sud du pays est le théâtre d'une guerre d'influence entre les tribus touareg à leurs rivales Toubous.

Une quarantaine de personnes ont été tuées en l'espace d'une semaine, lors des affrontements entre les tribus rivales avant que les deux parties ne concluent un accord pour la fin des combats.

Le gouvernement libyen reconnu par la communauté internationale a exhorté, dans un communiqué, les deux tribus à «cesser les combats et à régler leur différend par le dialogue». Il a déploré ces violences récurrentes dans ces régions, selon lui dues aux «luttes pour le pouvoir politique et économique».

Inquiétudes face au chaos libyen

La Libye a sombré dans l'anarchie après la chute du régime de Mouammar al-Gadhafi en 2011, et

les milices y font la loi. Une coalition de milices notamment,

Fajr Libya, s'est emparée en 2014 de Tripoli, poussant le gouvernement reconnu par la communauté internationale, ainsi que le Parlement, à s'exiler dans l'est du pays.

A cet effet, les pays voisins de la Libye (Tunisie et l'Egypte) n'ont pas caché leur préoccupation. La Tunisie a sécurisé ses frontières avec la Libye de peur que le chaos libyen ne rampe sur son sol. Le Caire de son côté a appelé la communauté internationale à agir pour établir l'ordre.

Le représentant spécial du secrétaire général de l'Onu en Libye, Bernardino Leon, a appelé les Libyens à continuer sur la voie du dialogue après le paraphe du 11 juillet de l'accord de paix entre les parties libyennes. L'envoyé de l'Onu a rappelé que le paraphe n'était qu'une étape dans le processus destiné à surmonter les divisions institutionnelles et politiques, dont le gouvernement de Tripoli n'a pas pris part.

Selon lui, un gouvernement d'Union national ne peut être que le seul interlocuteur permettant de s'attaquer de manière efficace à la menace terroriste.

En attendant un rétablissement de la paix et un retour à la stabilité, les continuent à faire face aux violences, formulant l'espérance de voir la paix revenir dans le pays, à travers la dialogue et la concertation inclusifs.

APS

L'Union africaine préoccupée par la poursuite des combats au Soudan du Sud

L'Union africaine (UA) a fait part dimanche de sa profonde préoccupation face à la situation au Soudan du Sud marquée par la poursuite des combats et les attaques contre les civils.

Elle a fait cette déclaration après que son Conseil de paix et de sécurité eut reçu le rapport de la Commission d'enquête de l'UA sur le Soudan du Sud et discuté de cette crise vendredi.

Le Conseil a déclaré condamner, dans les termes les plus fermes, toutes les violations de l'Accord de cessez-le-feu conclu le 23 janvier 2014 et les attaques contre les civils ainsi que les organisations humanitaires.

Le Conseil s'est dit profondément déçu par la réticence continue et le manque de volonté politique des leaders des belligérants pour parvenir aux compromis nécessaires pour la conclusion d'un accord pouvant mettre fin au conflit. Le Conseil de paix et de sécurité «accepte, si c'est nécessaire, de déployer une force africaine» au Soudan du Sud, indique la déclaration de l'UA, qui réaffirme le soutien de l'UA à la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (UNMISS).

NIGERIA

Le bilan de l'attaque à Damaturu s'alourdit à 19 morts



Le bilan de l'attaque suicide, perpétrée dimanche matin dans un marché de Damaturu, ville du nord-est du Nigeria et chef-lieu de l'Etat de Yobe, s'est alourdi à 19 morts, a annoncé le porte-parole du gouvernement de l'Etat de Yobe, Abdullahi Bego.

M. Bego a déclaré que l'attentat s'était produit dans le marché bondé et que le kamikaze était une femme.

Le bilan précédent faisait état de 15 morts. Aucun groupe n'a revendiqué l'attaque, alors qu'elle ressemble à celles perpétrées par le groupe armé Boko Haram.

Le gouvernement a demandé aux agences de sécurité de renforcer la surveillance et aux populations de «rester très vigilantes sur ce qui se passe dans leur région» et dénoncer tout suspect. Il y a six jours, une attaque suicide s'était produite à Damaturu, au niveau d'un poste de contrôle, tuant trois policiers.

CAMEROUN

Des attentats armés récurrents, un flux constant de réfugiés nigérians

Par Ramdane TAMANI

Une vague de violences, sans précédent, frappe ces derniers jours le Cameroun, où les attentats sont devenus quasi quotidiens, imputés au groupe armé Boko Haram, notamment dans la région de l'Extrême Nord, frontalier avec le Nigeria, alors que des milliers de réfugiés nigérians continuent d'affluer, fuyant les atrocités et les massacres de ce groupe terroriste.

Dans la nuit de dimanche à lundi, aux environs de 02h00 (01h00 GMT), des hommes armés soupçonnés d'être des membres du groupe Boko Haram ont attaqué et incendié la brigade de gendarmerie d'Adafé, localité de la région de l'Extrême Nord du Cameroun, rapportent des sources militaires.

«Deux prévenus détenus en cellule ont été égorgés et deux véhicules de l'armée camerounaise brûlés», lors de cette attaque, ont-elles ajouté, soulignant que «quatre militaires et trois policiers sont portés disparus».

Toujours dans la même région, «trois personnes ont été décapitées dimanche» lors d'attaques attribuées au même groupe armé, a affirmé une source sécuritaire en poste dans la région.

Samedi dernier, un attentat-suicide perpétré par une kamikaze adolescente a causé environ 25 morts et plus de 80 blessés à Maroua, la principale ville de l'Extrême Nord, selon le dernier bilan communiqué par des sources hospitalières.

Mercredi déjà, deux adolescentes kamikazes avaient tué

13 personnes en se faisant exploser au marché central de la même ville et dans un quartier voisin.

Selon les experts, la multiplication des attaques terroristes semble remplacer les affrontements directs qui constituaient la tactique principale du groupe terroriste mais qui semble avoir échoué dans des pays comme le Tchad et le Cameroun.

Ces attaques sans précédent en territoire camerounais marquent un tournant, même si, depuis deux ans, le groupe armé a enchaîné raids meurtriers et enlèvements dans cette région.

Un flux constant de réfugiés nigérians

Selon le Haut-commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), une centaine de réfugiés nigérians arrivent chaque jour dans les camps de Monawao, au nord du Cameroun, pour fuir les violences du groupe terroriste Boko Haram.

«Un flux constant de réfugiés nigérians quitte la région frontalier et instable entre le Nigeria et le Cameroun pour chercher refuge à une centaine de kilomètres à l'intérieur du Cameroun dans les camps de Minawao», selon un porte-parole d'organisation onusienne, Leo Dobbs.

La majorité des déplacés sont des Nigérians, déjà réfugiés au Cameroun près de la frontière après avoir fui les combats au nord-est du Nigeria entre l'armée et les miliciens de Boko Haram.

Au total, la population des camps de Minawao s'élève à 44 000 réfugiés, soit 14 000 de plus que l'an dernier. Selon le HCR et les autorités camerounaises, entre 12 000 et 17 000 réfugiés non enregistrés se trouvent dans le nord du Came-

roun. Les violences dans le nord-est du Nigeria ont entraîné au total le déplacement de plus de 160 000 personnes, en particulier vers le Niger, le Cameroun et le Tchad, ainsi que près d'un million de personnes à l'intérieur du Nigeria, d'après les estimations du HCR.

Lutte contre le terrorisme: l'Afrique appelle à renforcer ses capacités

Face à une telle situation menaçant la sécurité, le Cameroun est appelé, à l'instar de tous les pays d'Afrique à renforcer ses moyens de lutte et de prévention contre le terrorisme, un phénomène transfrontalier sévissant dans la région du Sahel.

Dans ce contexte, le directeur du Centre africain d'études et de recherches sur le terrorisme (Caert), Francisco José Madeira, avait estimé que les groupes terroristes «peuvent frapper partout», ce qui impose aux pays du continent d'améliorer leurs capacités de riposte et d'impliquer les populations dans la lutte antiterroriste. M. Madeira avait recommandé, pour ce faire, de tirer profit des expériences acquises en matière de lutte contre le terrorisme et le crime organisé, telle que l'expertise de l'Algérie, qui, a-t-il dit, devient un pays «incontournable» dans l'action de faire face aux réseaux terroristes.

Le Caert en tant qu'organe de l'Union africaine oeuvre pour le partage, avec les pays d'Afrique, de l'expérience algérienne dans la lutte contre l'extrémisme violent, le terrorisme et la radicalisation.

APS

Un jeune Palestinien tué par l'armée d'occupation israélienne dans le camp de réfugiés de Qalandia

Un jeune Palestinien a été tué lundi par des soldats de l'armée d'occupation israélienne dans le camp de réfugiés de Qalandia, près de Ramallah, selon des sources palestiniennes Mohammed Ataa Abou Latifa, âgé de 18 ans, a été mortellement touché par une balle lorsque la police d'occupation israélienne est entrée dans le camp de réfugiés de Qalandia, pour arrêter deux jeunes et l'un d'entre eux a tenté de s'enfuir par un toit.

Jeudi, les forces israéliennes ont tué un Palestinien dans le sud de la Cisjordanie et un autre Palestinien a été tué mercredi lors de heurts près de la ville de Jénine, également en Cisjordanie.

Une dizaine de Palestiniens ont été tués depuis le début de l'année par l'armée israélienne en Cisjordanie occupée, selon l'ONU. Les agressions israéliennes contre les Palestiniens sont des violations flagrantes de toutes les résolutions et chartes internationales, dénoncent les responsables palestiniens.

ATTAQUE D'UN POSTE DE POLICE EN INDE Au moins 10 morts



Au moins 10 personnes ont été tuées lundi dans une attaque armée contre un poste de police en Inde, indique un nouveau bilan de la police locale, qui fait état de la mort des trois assaillants, abattus par les forces de sécurité.

«Au moins quatre policiers et trois civils ont été tués lors de l'attaque qui a duré près de onze heures, lancée par des hommes armés près de la frontière instable avec le Pakistan», a déclaré Sumedh Saini, directeur général de la police locale.

Un précédent bilan faisait état de deux policiers et trois civils tués lors de l'attaque.

La police indienne a annoncé que «les trois assaillants avaient été tués par les forces de sécurité», précisant qu'il était «trop tôt» pour fournir des informations sur leur identité.

Les insurgés s'étaient retranchés dans les quartiers résidentiels du poste de police de Gurdaspur, dans l'Etat septentrional du Pendjab.

L'attaque, émaillée de très nombreux échanges de tirs et qui a provoqué l'angoisse des habitants, a pris fin en fin d'après-midi, avec l'entrée des forces de sécurité dans le bâtiment.

Selon les médias indiens, les insurgés avaient d'abord ouvert le feu sur un bus et un automobiliste pour lui voler son véhicule avant d'attaquer le poste de police.

Cinq bombes ont par ailleurs été retrouvées sur une voie de chemin de fer à proximité des lieux.

Il s'agit de la première attaque de cette ampleur depuis plus de dix ans au Pendjab indien.

Le ministre de l'Intérieur, Rajnath Singh, a ordonné un renforcement des mesures de sécurité à la frontière avec le Pakistan.

Le Premier ministre de l'Etat, Prakash Singh Badal, a estimé dans la journée que «l'activité des insurgés est un problème fédéral, pas celui d'un Etat, la réponse doit être nationale».

YÉMEN

Ban Ki-moon salue la trêve et demande aux Houthis de la respecter

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon s'est félicité dimanche de l'annonce par la coalition arabe d'une trêve humanitaire au Yémen et a appelé les rebelles chiites houthis à la respecter.

Dans un communiqué, M. Ban a «exhorté» les Houthis et leurs alliés à «donner leur accord (à cette trêve) et à maintenir la pause humanitaire pour le bien de tous les Yéménites», et tous les belligérants «à agir de bonne foi tout au long de cette pause».

L'aggravation du bilan des victimes civiles «rend une pause et son éventuelle extension impératives», a affirmé M. Ban.

Il a demandé aux deux camps de «suspendre les opérations militaires durant la pause et de ne pas profiter de la pause pour déplacer des armements ou pour s'emparer de territoire».

M. Ban, cité par son porte-parole, les a aussi invités à «faire preuve du maximum de retenue en cas de violations isolées (de la trêve) et à éviter toute escalade».

Il a enfin exhorté les parties au conflit à «faciliter la livraison urgente de l'aide humanitaire dans toutes les régions du Yémen et l'accès rapide et sûr pour les agences humanitaires aux personnes qui ont besoin de secours».

La pause de cinq jours devait entrer en vigueur lundi 21H00 GMT pour permettre l'acheminement d'aide humanitaire



pour les civils durement éprouvés par quatre mois de conflit. La coalition a cependant prévenu qu'elle se réservait le droit de riposter à toute activité militaire des rebelles.

Ceux-ci n'ont, pour leur part, pas encore répondu à l'initiative de la coalition menée par l'Arabie saoudite qui les combat.

Selon des témoins les rebelles chiites Houthis au Yémen ont bombardé violemment une localité dans la province de Taëz (sud) peu après l'en-

trée en vigueur dans la nuit de la trêve humanitaire. Les rebelles ont tiré des obus contre des quartiers résidentiels à Jebel Sabr, ont ajouté les témoins. La trêve semblait respectée dans la capitale Sanaa et dans le centre du pays, selon des responsables et des habitants.

Une précédente trêve de cinq jours mi-mai n'avait pas empêché la reprise des combats, et une pause initiée par l'ONU à partir du 10 juillet ne s'est jamais matérialisée.

TURQUIE

Le PKK «n'a jamais respecté» les négociations de paix

Les rebelles du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) «n'ont jamais mis fin à leurs actes terroristes», mais le processus de paix n'est pas enterré pour pourrir, a affirmé lundi le ministre turc des Affaires étrangères, Mevlüt Cavusoglu.

«Nous n'avons jamais dit que le processus de négociations de paix était terminé. Mais le PKK ne l'a jamais respecté», a estimé dans une interview à l'agence portugaise Lusa M. Cavusoglu, qui effectuait une visite à Lisbonne où il devait rencontrer son homologue Rui Machete.

Le régime du président Recep Tayyip Erdogan a en-



gagé à l'automne 2012 des discussions de paix avec le chef emprisonné du PKK, Abdullah Ocalan, mais ces négociations n'ont abouti à aucun accord.

Ces derniers jours, la Turquie est passée à l'offensive contre l'organisation

terroriste autoproclamée Etat islamique (Daech/IS) en Syrie, mais a aussi frappé les rebelles du PKK en Irak.

Les kurdes du PKK ont «tiré parti de la situation dans la région, du fait que la Turquie a commencé à combattre Daech et ils ont

augmenté leurs attaques et activités terroristes en Turquie», a ajouté le ministre turc des Affaires étrangères. «C'est pourquoi nous devons aussi atteindre des cibles du PKK dans le nord de l'Irak».

M. Cavusoglu a aussi reproché au Parti démocratique des peuples (HDP, pro-kurde), qui avait remporté un succès inédit aux législatives du 7 juin en remportant 13% des voix, d'être «affilié au PKK».

Le HDP «pourrait être un médiateur important», a-t-il estimé. «Mais à la place, ils appellent les citoyens kurdes à être armés, à manifester, à violer l'ordre public».

SYRIE

L'armée prend le contrôle des parties occidentales de Palmyre



reprise de la ville.

Palmire abrite les ruines monumentales d'une grande ville, qui fut l'un des foyers culturels les plus importants du monde antique. La Syrie possède beaucoup

de patrimoine pré-historique, grec, byzantin et islamique. Avant la crise, le pays attirait de nombreux archéologues venus rechercher de nouvelles pistes de faits historiques en matière de développement des civilisations.

Six sites syriens figurent sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, dont les vieilles villes de Damas et d'Alep, le château d'al-Madhiq et Palmyre.

La Jordanie condamne l'incursion de la mosquée Al-Aqsa par les forces d'occupation israéliennes

La Jordanie a condamné dimanche l'incursion de la mosquée d'Al-Aqsa par les forces d'occupation israéliennes, a rapporté l'agence de presse officielle Petra. Le ministre jordanien des Affaires islamiques Hayel Daoud a appelé aux efforts internationaux en vue de mettre fin à de tels actes d'Israël. Il a souligné que de telles descentes dans les cours de la mosquée constituent des violations flagrantes.

Pour rappel, la Jordanie est gardienne des lieux saints musulmans et chrétiens à El Qods conformément à un accord de paix signé en 1994 avec Israël.

APS

OTAN:

La Turquie est suffisamment puissante pour se passer d'une aide militaire

La Turquie est suffisamment puissante pour se passer d'une aide militaire de l'Otan, a affirmé lundi le secrétaire général de l'Alliance, Jens Stoltenberg, à la veille d'une réunion de ses membres convoquée à la demande d'Ankara.

«La Turquie a une armée très puissante et des forces de sécurité très puissantes», a déclaré M. Stoltenberg, lors d'un entretien téléphonique avec la chaîne de télévision BBC. «Il n'y a donc pas eu de demande en vue d'un appui militaire substantiel de l'Otan», a-t-il ajouté.

À la demande de la Turquie, les ambassadeurs des 28 pays membres de l'Otan se réuniront mardi à Bruxelles pour des consultations sur la montée de tension entre Ankara d'une part et les rebelles kurdes et le groupe auto-proclamé «Etat islamique» (EI/Daech) de l'autre. M. Stoltenberg a rappelé que l'Otan avait déjà déployé -- depuis début 2013 dans le sud-est de la Turquie -- des missiles Patriot pour contribuer à la défense antiaérienne du pays.

Tout en se félicitant qu'Ankara se



soit résolument engagé dans la lutte contre l'EI, le dirigeant de l'Otan a souligné que «l'autodéfense devait être

proportionnée», s'agissant des bombardements turcs contre les positions du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) dans le nord de l'Irak. «Depuis des années, il y a des progrès dans le travail visant à une solution politique pacifique» entre la Turquie et la rébellion kurde, a-t-il expliqué dimanche soir à la télévision norvégienne NRK.

«Il est important de ne pas renoncer à ce travail», a-t-il souligné.

Parallèlement à sa réponse engagée vendredi contre l'EI suite à l'attentat suicide meurtrier, attribué au groupe, le 20 juillet à Suruç (sud), la Turquie a lancé contre les rebelles kurdes les frappes les plus importantes déclenchées contre eux depuis quatre ans. En représailles, le PKK a revendiqué dimanche un attentat qui a tué deux soldats turcs.

Le rouble chute à son plus bas niveau depuis quatre mois en raison du pétrole



La monnaie russe chutait de plus de 2,5% lundi et atteignait son niveau le plus faible depuis quatre mois, les investisseurs s'inquiétant d'une rechute des cours du pétrole, principale source de revenus du pays avec le gaz.

L'euro montait à 65,90 roubles contre 64,15 roubles vendredi soir, après être passé plus tôt au-dessus des 66 roubles pour la première fois depuis le 16 mars.

Le dollar s'échangeait lui à 59,59 roubles, contre 58,59 roubles vendredi.

La monnaie russe, après son effondrement de fin 2014 et début 2015, avait fortement rebondi au printemps à la suite d'un accord de cessez-le-feu en Ukraine et d'un rebond des cours du pétrole.

Le rouble a cependant perdu du terrain ces dernières semaines, sa chute suivant celle du cours du pétrole. Le baril de Brent de la mer du Nord valait 53,68 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres lundi matin, en baisse de 94 cents par rapport à la clôture de vendredi et son nouveau plus bas depuis début avril.

PHILIPPINES :

Trois morts et six blessés dans un affrontement entre soldats et rebelles

Trois personnes ont été tuées et six autres blessées dans des échanges de tirs dimanche entre des soldats philippins et des rebelles de la Nouvelle armée du peuple (NPA, rebelle) dans la province de Compostela Valley, dans le sud des Philippines, a annoncé lundi l'armée.

L'affrontement a éclaté quand des soldats du 71e bataillon d'infanterie ont croisé une cinquantaine de rebelles lors d'une patrouille dans le village de Napnapan, a indiqué Alberto Caber, officier des affaires publiques du Commandement de l'Est de Mindanao. Les soldats et les

rebeldes ont échangé des tirs pendant au moins 30 minutes avant le retrait des insurgés, a indiqué M. Caber.

Un soldat et deux rebelles ont été tués, selon des témoins civils locaux, qui font état de six blessés parmi les insurgés. Les corps des deux insurgés tués ont été emmenés par

leurs compagnons dans leur fuite. Par ailleurs, au moins 30 rebelles ont brûlé un poste de sécurité de l'Apex Mining à Maco, une ville dans la province de Compostela Valley, dimanche a fait savoir l'officier des affaires publiques de la 10e division d'infanterie, Alexandre Cabales.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MEDEA

DÂIRA DE MEDEA

COMMUNE DE DRAA SMAR

M.F:098426545029709

ANNULATION D'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 03/15

le président de l'assemblée populaire communale de la commune de Draa Esmar lance une annulation d'avis d'appel d'offres restreint pour la réalisation de projet "Réhabilitation et Revêtement de la route reliant la route national N°18 et draa esmar " dans le cadre de PCD année 2015 a cause d'une erreur de frappe du degré de qualification et classification du soumissionnaire au niveau du l'avis d'appel d'offres national restreint en arabe et en français dans les journaux suivante :

-ELMAGHREB ELWASAT DU 20/07/2015

-DK NEWS DU 20/07/2015

-BOMOP

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT,

DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

OFFICE DE PROMOTION

ET DE GESTION IMMOBILIÈRE

WILAYA DE BATNA

**Direction générale
Département maîtrise d'ouvrage
Service conduite des opérations
REF/480/ DMO/..... / DG/ 2015**

MISE EN DEMEURE N°02

L'entreprise Rezki Youcef domiciliée à Ouled Si-Slimane wilaya de Batna titulaire du marché n°236/2013 du : 13/06/2013 relatif à la réalisation de : 15/60/1610/5140/6500 logts publics locatifs à Boumegueur (programme 2010-2014 2eme tranche 2011) est mise en demeure de renforcer le chantier en moyen humains et matériels, d'accélérer la cadence des travaux, et ceci dans un délai de 08 jours à compter de la date de publication de la présente mise en demeure.

Faute de quoi le présent marché sera résilié au tord exclusif de votre entreprise.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel

Première édition, 22 octobre 2015

Le Ministère de la Communication annonce l'organisation du «Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel» pour l'année 2015, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse algérienne le 22 octobre 2015.

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la Journée mondiale de la presse le 03 mai 2015 est institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chezbane 1436 correspondant au 21 Mai 2015 en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des peuples amis de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs :

- Encourager et encourager la production journalistique nationale ainsi qu'aux œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse national en renforçant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- L'information écrite : article de fond, critique, l'éditorial, le reportage ou l'analyse.
- L'information télévisuelle : reportages, enquêtes d'investigation documentaires, bandes d'actualités, films.
- L'information radiophonique : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- La presse électronique : œuvre d'information diffusée sur le net.
- L'illustration : photographies, dessins ou caricatures de presse publiées par un organe de presse national créé.

Conditions de participation :

- Être de nationalité Algérienne :
Être titulaire de la carte nationale de journaliste professionnelle.
- Ne pas être membre du jury :
Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à excepter au maximum en limitant au maximum pour cette même catégorie (3) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse nationale durant la période 2014 - 2015.

Thème du concours : « L'Algérie, modèle de développement économique et social »

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats.

En plus du certificat de mérite, les auteurs des quatre premières catégories obtiendront une récompense financière dont le montant est fixe comme suit :

- Un million de dinars (1.000.000 DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000 DA) pour le 2ème lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000 DA) pour le 3ème lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficie d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidature doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :

- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel
- Copie de la carte nationale d'identité
- Attestation de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :

L'œuvre à l'origine de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :

- Données personnelles sur le candidat
- Données relatives à l'œuvre objet de participation
- Justificatif officiel de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du lieu d'emploi.

Dépôt des dossiers :

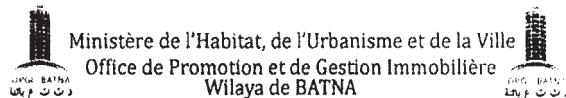
Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 Frères Bouaddou, Bir Mourad Raïs, Alger.

- Par voie postale, à cachet de la poste et sans foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication.

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au dimanche 20 septembre 2015.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication <http://www.mlniaitiererecommunication.gov.dz/fr>

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION GENERALE
DEPARTEMENT MAITRISE D' OUVRAGE
SERVICE CONDUITE DES OPERATIONS
REF. 481 /DMO/...../DG/2015

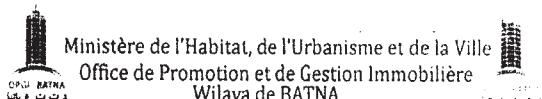
MISE EN DEMEURE N° 02

L'entreprise : SNC BERROU ET CIE COMMERCE domiciliée à Cite hamouda Ain Azal Wilaya de Setif titulaire du marché n°549/2013 du : 25/11/2013 et avenant de délocalisation n° 374/2014 du : 01/12/2014 relatif à la réalisation de : 15/45/60/650/4000 logts publics locatifs à Ras-El-Aioune (programme 2010-2014 3eme tranche 2011) est mise en demeure de renforcer le chantier en moyens humains et matériels, d'accélérer la cadence des travaux, et ceci dans un délai de 08 jours à compter de la date de publication de la présente mise en demeure.

Faute de quoi le présent marché sera résilié au tord exclusif de votre entreprise.

DK NEWS

Anep : 338 128 du 28/07/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION GENERALE
DEPARTEMENT MAITRISE D' OUVRAGE
SERVICE CONDUITE DES OPERATIONS
REF. 482 /DMO/...../DG/2015

MISE EN DEMEURE N° 02

L'entreprise : SNC BERROU ET CIE COMMERCE domiciliée à Cite hamouda Ain Azal Wilaya de Setif titulaire du marché n°548/2013 du : 25/11/2013 et avenant de délocalisation n° 371/2014 du : 01/12/2014 et relatif à la réalisation de : 10/45/60/650/4000 logts publics locatifs à Ras-El-Aioune (programme 2010-2014 3eme tranche 2011) est mise en demeure de renforcer le chantier en moyens humains et matériels, d'accélérer la cadence des travaux, et ceci dans un délai de 08 jours à compter de la date de publication de la présente mise en demeure.

Faute de quoi le présent marché sera résilié au tord exclusif de votre entreprise.

DK NEWS

Anep : 338 127 du 28/07/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA D'ALGER
NIF 4080450000 46090

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT

La direction des travaux publics de la wilaya d'Alger lance un avis d'appel d'offre national restreint s'adresse aux fabricants ou concessionnaires agréés pour Vente de véhicules neufs, Peuvent soumissionner et cela en application des dispositions des articles 26 et 30 du décret présidentiel n°10-236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété pour l'acquisition de :

- ✓ LOT 01 : HUIT (08) VEHICULES UTILITAIRES CATEGORIE 4.
- ✓ LOT 02: TREIZE (13) VEHICULES DOUBLE CABINES 4X2.

Les candidats spécialisés intéressés par le présent avis peuvent se présenter à l'adresse suivante :

Direction des Travaux Publics de la Wilaya D'Alger
125, rue de Tripoli Hussein Dey Alger

En vue de retirer le cahier des charges.

-Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un lot ou les deux lots.
-Les soumissions, accompagnées obligatoirement des pièces et documents et en cours de validité exigés dans le cahier des charges par la réglementation en vigueur, contiendront deux offres, l'une dite offre Technique et l'autre dite offre financière, fermées et cachetées dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme portant la mention suivante :

A monsieur le directeur des travaux publics de la wilaya d'Alger
125, rue de Tripoli Hussein Dey Alger

Avis d'appel d'Offre National restreint pour l'Acquisition de :

- ✓ LOT 01 : HUIT (08) VEHICULES UTILITAIRES CATEGORIE 4.
- ✓ LOT 02: TREIZE (13) VEHICULES DOUBLE CABINES 4X2.

Soumission à ne pas ouvrir

Offre technique et Offre financière : Les pièces demandées sont détaillées dans l'article 11 du cahier des charges.

Conformément à l'article 50 du décret présidentiel n°10-236 modifié et complété, La durée de préparation des offres est fixée à (21) vingt et un jours à partir de la 1ère publication de l'appel d'offre la presse ou BOMOP. La durée de validité de l'offre, accordée aux soumissionnaires est de 03 mois augmentée de la durée de préparation des offres, la date de dépôt des offres, correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, l'heure limite de dépôt des offres est fixée à 12h00, le jour d'ouverture des plis techniques et financiers correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres à 14h00.

Les offres seront déposées à l'adresse suivante :

Direction des travaux publics de la wilaya d'Alger
125, rue de tripoli Hussein Dey Alger
Bureau des marchés

DK NEWS

Anep : 338 125 du 28/07/2015

PROGRAMME DU JOUR

TF1

- 06:25 Culture Infos : TFou
08:45 Autre : Météo
08:50 Culture Infos : Téléshopping
09:20 Autre : Météo
09:25 Série TV : Petits secrets entre voisins
09:50 Série TV : Petits secrets entre voisins
10:20 : Au nom de la vérité
10:30 : Au nom de la vérité
11:20 : Au nom de la vérité
11:55 : Petits plats en équilibre été
12:00 Autre : Les douze coups de midi
12:50 Culture Infos : L'affiche du jour
13:00 Autre : Journal
13:35 : Petits plats en équilibre été
13:40 Culture Infos : Au cœur des Restos du cœur
13:45 Culture Infos : Histoire d'un rêve
13:50 Autre : Météo
13:52 Autre : Météo des plages
13:55 : Les feux de l'amour
15:10 : L'Étincelle de Glenwood
17:00 Autre : Le meilleur menu de France
18:00 Autre : Bienvenue chez nous
19:00 Autre : Wish List, la liste de vos envies
19:55 Autre : Météo
20:00 Autre : Journal
20:30 Culture Infos : My Million
20:33 : Petits plats en équilibre été
20:35 Autre : Météo
20:40 Série TV : Nos chers voisins
20:45 Série TV : Pep's
20:55 : Camping Paradis
22:45 Autre : Tirage de l'Euro Millions
22:50 Série TV : New York Unité Spéciale
23:35 Série TV : New York Unité Spéciale

2

- 06:25 Culture Infos : Point route
06:30 Autre : Journal
06:35 Culture Infos : Télématin
06:57 Autre : Météo 2
07:00 Autre : Journal
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
08:00 Autre : Journal
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
09:33 Autre : Météo des plages
09:35 Culture Infos : Dans quelle éta-gère
09:37 : Des jours et des vies
09:55 : Amour, gloire et beauté
10:20 Série TV : L'amour à 200 mètres
10:50 Autre : Météo outremer
10:55 Autre : Motus
11:25 Autre : Les Z'amours
11:55 : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Autre : Météo 2
13:00 Autre : Journal
13:40 Autre : Météo 2
13:43 Culture Infos : Consomag
13:45 Culture Infos : Expression directe
13:50 Culture Infos : Toute une histoire
15:00 Culture Infos : Toute une histoire
16:05 Culture Infos : Comment ça va bien !
17:05 Culture Infos : Comment ça va bien !
18:15 Autre : Joker
18:50 Autre : N'oubliez pas les paroles
19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles
19:55 Autre : Météo 2
20:00 Autre : Journal
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
20:44 Série TV : Parents mode d'emploi
20:45 Culture Infos : Manaudou et Lucas se jettent à l'eau
20:50 Culture Infos : Alcaline l'instant
20:51 Autre : Météo 2
20:55 Autre : Météo des plages
20:56 : Qui sera le prochain grand pâtissier ?
23:30 Cinéma : A l'aveugle

3

- 06:00 Autre : EuroNews
06:40 Culture Infos : Ludo
06:43 : Popeye
06:49 : Popeye
06:54 : Popeye
07:00 Série TV : Georges le petit singe
07:23 Série TV : Georges le petit singe
08:15 Série TV : Ninjago
08:41 : Les lapins crétins : invasion
08:47 : Les lapins crétins : invasion
08:54 : Les lapins crétins : invasion
09:03 : Les lapins crétins : invasion
09:08 Culture Infos : Ludo vacances
09:09 : Les lapins crétins : invasion
09:15 : Les lapins crétins : invasion
- 09:26 Série TV : Scooby-Doo, Mystères Associés
09:47 Série TV : Scooby-Doo, Mystères Associés
10:13 Série TV : Zip Zip
10:24 Série TV : Zip Zip
10:40 : Les lapins crétins : invasion
10:46 : Les lapins crétins : invasion
10:52 : Les lapins crétins : invasion
10:59 : Les Dalton
11:07 : Les Dalton
11:18 Série TV : Le Petit Prince
11:42 : Scooby-Doo en France
11:45 Culture Infos : Consomag
11:50 Autre : Météo
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
12:25 Autre : 12/13 : Journal national
12:55 Culture Infos : Météo à la carte
13:30 Série TV : Un cas pour deux
14:35 : Louis la Brocante
16:10 Culture Infos : Un livre, un jour
16:15 Autre : Des chiffres et des lettres
16:55 Autre : Harry
17:30 Autre : Slam
18:10 Autre : Questions pour un champion
19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
19:18 Autre : 19/20 : Edition locale
19:30 Autre : 19/20 : Journal national
19:58 Autre : Météo
20:00 Culture Infos : Tout le sport
20:15 Autre : Météo régionale
20:20 : Plus belle la vie
20:45 Autre : Météo des plages
20:50 Série TV : Brokewood
22:25 Autre : Météo
22:30 Autre : Soir 3
22:55 Culture Infos : Jérôme Cahuzac
23:50 Culture Infos : Un livre, un jour
23:55 : L'affaire des missiles Exocet, Malouines 1982

CANAL+

- 06:25 Autre : Kamel le magicien
06:55 Série TV : Petit vampire
07:05 Série TV : Scary Larry
07:20 Série TV : Copy Cut
07:30 : Oggy et les cafards
07:40 Série TV : Camp Lakebottom
07:50 Série TV : L'île aux monstres
08:03 Série TV : Alien Monkeys
08:10 Série TV : Mon oncle Charlie
08:31 : Plateau cinéma indépendant
08:33 Cinéma : Tristesse club
10:00 Cinéma : La pilule du bonheur
10:10 Cinéma : Jersey Boys
12:20 Série TV : The Big Bang Theory
12:45 Autre : Météo des plages
12:46 Autre : Le JT
13:02 Autre : La météo
13:03 Autre : Zapping
13:15 : Les nouveaux explorateurs
14:15 Série TV : Scandal
14:55 Série TV : Scandal
15:40 : Les Mulliez, une famille en or
16:35 Cinéma : Arthur Newman
18:20 Série TV : The Big Bang Theory
18:44 Autre : Météo des plages
18:45 Autre : Le JT
19:05 Autre : La météo
19:10 Culture Infos : Le supplément
20:25 Autre : Le petit journal
20:55 Cinéma : 3 coeurs
22:40 Cinéma : Hippocrate

M

- 06:00 Autre : M6 Music
07:05 Autre : Météo
07:10 Série TV : Glee
08:05 Série TV : Glee
09:00 Autre : Météo
09:05 Culture Infos : M6 boutique
10:05 Série TV : Modern Family
10:25 Série TV : Modern Family
10:45 Série TV : Once Upon a Time
11:45 Série TV : Once Upon a Time
12:40 Autre : Météo
12:45 Autre : Le 12.45
13:05 Série TV : Scènes de ménages
13:40 Autre : Météo
13:45 : Un amour sur mesure
15:40 : Amours de vacances
17:35 Autre : Les reines du shopping
18:40 : Un trésor dans votre maison
19:40 Autre : Météo
19:45 Autre : Le 19.45
20:10 Série TV : En famille
20:55 Culture Infos : Zone interdite
22:40 Culture Infos : Zone interdite

TÉLÉ

La sélection

20h55

Camping Paradis

Résumé

La Grande Kathia, voyante professionnelle et mère envoûtante, débarque au camping. Au grand dam de sa fille venue passer des vacances avec son fiancé et ses futurs beaux-parents...

**2**

20h45

Qui sera le prochain grand pâtissier ?

Résumé

Christophe Michalak, Christophe Adam, Philippe Urarca et Pierre Marcolini constituent le prestigieux jury de ce concours de pâtisserie. Huit candidats ont tenté de les épater lors d'épreuves exigeantes, au cours desquelles ils doivent faire appel à leur technique et à leur créativité, pour proposer des gâteaux à la fois beaux et bons. Pour les jeunes pâtissiers, l'émission était également l'occasion d'approfondir leur formation, au cours de stages dans des maisons françaises réputées, boutiques ou restaurants. Ce dernier épisode dévoilera le nom du grand gagnant. Qui succédera à Ophélie Barès ?

**3**

19h30

Brokenwood

Résumé

Accident ou meurtre délibéré ? Encore une enquête complexe pour Shepherd...

**CANAL+**

20h55

3 coeurs

Résumé

Sylvie a attendu, mais Marc n'est jamais venu... la faute à un malaise cardiaque. Quelque temps après, il épouse Sophie, sans savoir qu'elle est la sœur de Sylvie

**M**

20h50

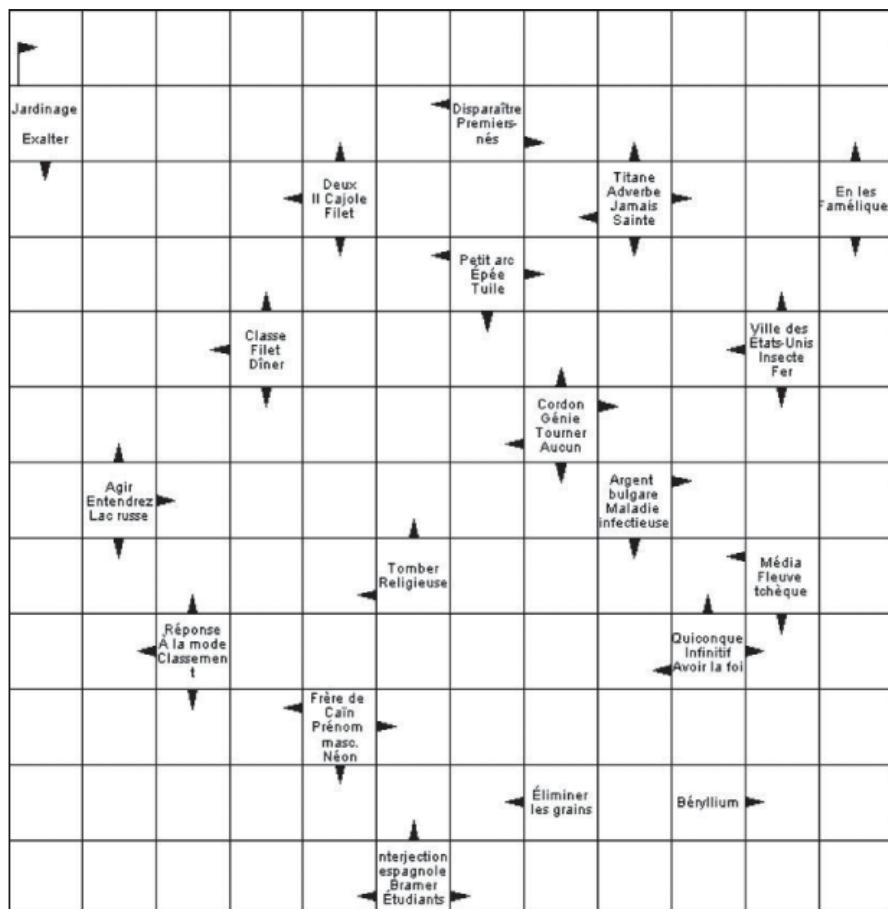
Zone interdite

Résumé

Chaque été, au mois de juillet, le Tour de France constitue à la fois un événement sportif mais surtout une immense fête populaire, qui mobilise des milliers de personnes. Avant et pendant cette manifestation, les caméras de l'émission ont suivi ces hommes et ces femmes qui oeuvrent en coulisses. Des coureurs cyclistes au directeur de course en passant par les miss présentes sur les podiums d'étape, qui sont ceux qui font tourner cette gigantesque machine ? Maires, hôteliers et restaurateurs doivent faire face à l'arrivée des spectateurs et des personnes qui travaillent sur le Tour. Des familles de passionnés suivent la compétition en camping-car.



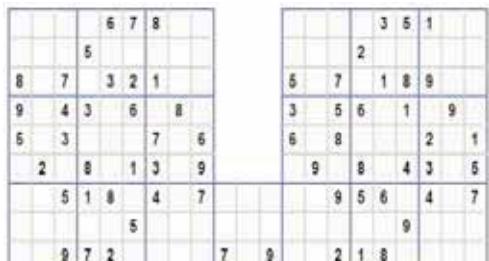
Mots fléchés n°1022



Samouraï-Sudoku n°1022

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

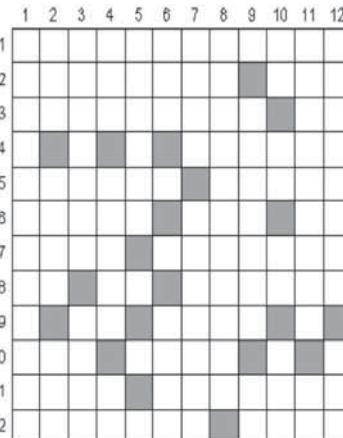


Mots croisés n°1022

► Horizontalement:

- 1.Pique-niquer
- 2.Machine - Hardi
- 3.Cuites de manière à prendre une couleur dorée - Historique
- 4.Eclore
- 5.Halte - Pleurer
- 6.Aumône - Sigle de l'angl. Human Immuno-Deficiency Virus
- Note

particule subatomique de masse supérieure à celle du proton
8.Olefifante
9.Unité de mesure d'équivalent de dose d'une radiation ionisante
- Lumen
10.Drame japonais - Thulium - Cadmium - Atoll
11.Fleuriste - Pronom indéfini
12.Etat de distraction (pl.) - Mammifère équidé



► Verticalement:

- 1.Ch.-L. dc. des Yvelines
- 2.Petite pomme - FL. d'Espagne - Plante potagère à bulbe
- 3.Vingtième lettre de l'alphabet grec - Fondatrice américaine du mouvement Science chrétienne
- 4.Circonstance - Harrisards - Osmium
- 5.Sarcasme
- 6.Chlorure de sodium - Enfant
- 7.Ce qui est à lui - Toute

7 erreurs



Proverbes

On ne doit pas laisser son travail à la dernière minute.

Proverbe algérien

Travaille, et tu deviendras fort ; assieds-toi, et tu sentiras mauvais.

Proverbe berbère

Toutes choses sont difficiles avant que d'être faciles.

proverbe arabe

La nuit, tous les chats sont gris

Proverbe français

C'est arrivé un 28 juillet

2005 (Irlande) : après 35 ans de lutte contre la présence britannique, l'IRA provisoire annonce la fin immédiate de sa campagne armée et la reprise de son désarmement, sans pour autant s'autodissoudre.

2010 : Pakistan : le vol 202 Airblue s'écrase au entraînant la mort de 152 personnes.

Espagne : un vote parlementaire interdit les corridas en Catalogne et donne une victoire historique aux opposants à la tauromachie.

2011 : résolution n° 2001 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : la situation concernant l'Irak.

Célébrations :

- Journée mondiale contre l'hépatite.
- Australie : Jour de l'arbre (Arbor Day).
- Canada : Commémoration du Grand Dérangement

**NATATION
SYNCHRONISÉE**
**Exhibitions et
formation en vue de
relancer la discipline
en Algérie**

La Fédération algérienne de natation (FAN) entend donner une nouvelle impulsion à la natation synchronisée, une discipline en veilleuse depuis 1997, et ce par le biais d'un plan de relance basé sur la vulgarisation de cette discipline olympique.

Pour ce faire, l'instance fédérale table sur la formation des instances dans cette discipline et l'organisation périodique d'exhibitions dans le but d'attirer les jeunes vers la pratique de cette spécialité très peu répandue en Algérie. Pour cette année, et à l'instar de la saison passée, la FAN a programmé en marge du championnat d'Algérie Open de natation (26-31 juillet) une exhibition de natation synchronisée, le premier et le dernier jour de la compétition nationale. La natation synchronisée est un sport nautique, mélange de gymnastique, de danse et de natation. Discipline très exigeante et complexe, elle demande puissance, endurance, souplesse, grâce, élégance et sens artistique. Afin de développer cette discipline, la Fédération algérienne de natation a invité Ingrid Kimpe, entraîneur et membre du comité technique Belge de natation, une manière de redonner la dimension qui manque aux jeunes sportives algériennes. Cette spécialiste et ancienne championne en natation synchronisée, Ingrid Kimpe se trouve depuis le 20 juillet en Algérie à titre bénévole pour «apporter une contribution» au développement de cette pratique sportive qui est à ses débuts plutôt exhortationnistes.

«Je suis contente d'être en Algérie, c'est ma première visite dans ce pays. J'aimerai bien y revenir apporter ma contribution afin que la natation synchronisée en Algérie puisse évoluer», a déclaré Ingrid Kimpe.

«La FAN m'a sollicité pour des séminaires et autres conférences, mais cela pour plus tard, je serai disponible pour faire un bon travail, pour peu qu'on me fasse appeler», a-t-elle poursuivi. Evoquant le niveau de la jeune équipe de la Fédération algérienne, Kimpe a estimé qu'elle «manque de travail, mais peut énormément progresser puisqu'elle est volontaire». Même si beaucoup d'anciennes nageuses, cherchent désormais à pratiquer la natation synchronisée, les moyens infrastructuraux manquent en Algérie et restent un obstacle pour l'épanouissement de cette discipline. «Vous savez, il faut juste une volonté, ce sont parfois des moyens dérisoires avec lesquels l'athlète peut s'exprimer, une salle de danse ou une piscine pour un début. Quant à son épanouissement, cela ne demande pas grand chose, il suffit juste de la volonté», a-t-elle dit. Au sujet de l'expérience belge dans ce domaine, l'invitée de l'Algérie a mis en relief l'importance accordée par son pays à cette discipline olympique. «Nous accordons beaucoup d'importance à cette discipline, ce n'est guère facile mais beaucoup de volontaires font en sorte que cette pratique arrive à progresser même si nous ne sommes pas encore au sommet», a-t-elle conclu.

BASKET-BALL
TOURNOI INTERNATIONAL D'ALGER

L'Egypte et le Mali au menu des Algériennes

La sélection féminine algérienne de basket-ball disputerà un tournoi amical du 30 juillet au 4 août à la salle d'Hydra à Alger, avec ses homologues malienne et égyptienne, a indiqué la Fédération algérienne de la discipline (FABB).

Les Algériennes sont en stage bloqué depuis le 25 juillet avant l'arrivée des sélections égyptienne et malienne qu'elles affronteront à quatre reprises en amical.

L'entraîneur-adjoint de la sélection nationale, Yacine Belal, a estimé que ce tournoi amical permettra de situer le niveau de l'équipe par rapport aux équipes africaines à moins de deux mois de l'Afrobasket Dames qui se disputera du 24 septembre au 3 octobre à Yaoundé au Cameroun.

«Nous allons jouer quatre matches face à de très bonnes équipes, l'équipe malienne est considérée comme l'une des meilleures du continent. Le tournoi nous permettra



d'évaluer le niveau de notre équipe avant de prendre part aux Jeux africains et l'AfroBasket qui reste notre objectif principal», a déclaré Belal à l'APS.

Pour ce tournoi, le staff technique a fait appel au même groupe qui a décroché la qualification pour l'Afrobasket 2015 à l'exception de la capitaine Rachida Belaidi qui est définitivement écartée pour blessure. L'ossature de la sélection algérienne est composée des joueuses évoluant au GS Pétroliers et dans le championnat français à l'image de Sarra Nemouchi et Soumeya

Regani. Après ce tournoi, les Algériennes poursuivront leur préparation en Serbie du 12 au 26 août où elles disputeront d'autres rencontres amicales dont une avec la sélection du Gabon. Le départ du cinq national pour les Jeux africains 2015 est prévu pour le 31 août.

L'équipe algérienne féminine de basket-ball évoluera lors des JA-2015 dans le groupe B en compagnie du Sénégal, du Gabon, de l'Angola et de l'Afrique du Sud. A l'Afrobasket, l'Algérie évoluera dans le groupe B en compagnie de l'Angola, champion en titre, du Séné-

gal, de la Guinée, du Nigeria et de l'équipe qui bénéficiera d'une wild card.

L'AfroBasket dames 2015 aura lieu du 24 Septembre au 3 octobre à Yaoundé au Cameroun et sera qualificative pour les Jeux Olympique de 2016 à Rio de Janeiro. Le vainqueur de la compétition sera qualifié directement tandis que le deuxième et le troisième auront une seconde chance en disputant le tournoi de qualification olympique Féminin de la FIBA qui regroupera 12 équipes.

**Le programme
des rencontres**

Jeudi 30 juillet:
18h00 : Algérie - Egypte
Vendredi 31 juillet :
18h00 : Algérie - Mali
Samedi 1 août :
18h00 : Mali - Egypte
Dimanche 2 août :
18h00 : Algérie - Egypte
Lundi 3 août :
18h00 : Algérie - Mali
Mardi 4 août :
18h00 : Mali - Egypte.

HANDBALL
MONDIAL-2015 DES U21 (COUPE DU PRÉSIDENT)

Algérie-Japon demain à Uberlandia

La sélection algérienne de handball garçons des moins de 21 ans (U21), éliminée au premier tour du Mondial-2015 qui se dispute au Brésil, affrontera le Japon, mardi à Uberlandia (13h00 algériennes) dans le cadre de la coupe du Président comptant pour le classement (17^e-20^e places).

Les joueurs d'Hasni Achour ont bouclé le tour préliminaire à la 5^e et avant-dernière place du groupe C avec un bilan de quatre défaites pour une seule victoire seulement contre le Chili (29-22), lanterne rouge de la poule.

Ils ont perdu contre la France (26-25), l'Argentine (23-19), le Danemark (42-18) et enfin la Corée du Sud (32-26), dimanche soir. Les Algériens font néanmoins mieux que lors du championnat du monde-2013 en Bosnie-Herzégovine, quand ils s'étaient inclinés lors de toutes leurs rencontres (7 défaites de rang), terminant à la

24^e et dernière place du tournoi.

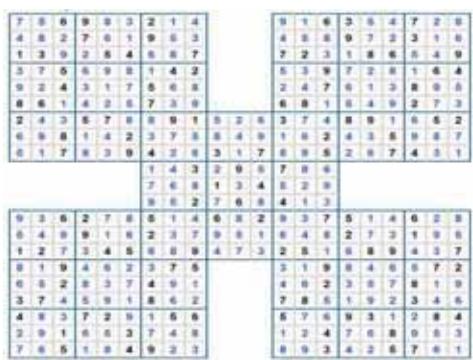
L'Algérie prend part à la compétition mondiale de cette catégorie pour la dixième fois de son histoire. Elle avait déjà participé à neuf éditions du

championnat du monde (U21), obtenant les résultats suivants : 1987 (11^e), 1989 (14^e), 1993 (13^e), 1997 (11^e), 2001 (12^e), 2003 (18^e), 2009 (20^e), 2011 (14^e), 2013 (24^e).

JEUX AFRICAINS-2015 (BRAZZAVILLE)

L'élite nationale en stage à Soudania

La sélection algérienne de natation entamera le 2 août prochain à Alger un stage de deux semaines, en prévision des Jeux africains de Brazzaville (4-19 septembre 2015), a-t-on appris lundi auprès de la Fédération algérienne de natation (FAN). La préparation qui débutera, juste après le championnat national de natation «Open d'été», s'effectuera tantôt à la piscine du complexe sportif de Soudania, tantôt au niveau du bassin du 5-juillet (OCC). Quatre jours après ce stage, soit le 18 août, les athlètes sélectionnés peaufineront leur préparation en Turquie jusqu'au 30 du même mois, sous la houlette de l'entraîneur brésilien Hugo Oliveira Filho Lobo. Ce dernier a pour mission de préparer les nageurs et nageuses algériens en vue des Jeux africains-2015, du mondial junior de Singapour et du championnat d'Afrique en Egypte.

Sudoku N°1021

S o l u t i o n
Mots Croisés N°1021

DAMASQUINAGE
ECUMEUX■AMES
STEATOMES■NS
HI■R■IAKARTE
OFFRE■LARCIN
U■RETS■CD■L■
LIAS■ESTELLE
ILI■FRAISIER
E■CREDIT■ESE
REHE■ETUDES■
EDENTA■DOSER
SE■EMULES■SA

Solution Mots Fléchés N°1021

PALISSADIQUE
INUSUEL■DURS
NAGER■UNIE■S
ATERIEN■OBEI
CE■AMR■STERE
OXONIUM■ECRU
TIN■SPICS■A
HECT■TEL■OTE
E■LAVIT■AMIE
QUEUSOT■COQS
UN■D■NEON■UT
EIDERS■HEBEI

LIGUE 1 (PRÉPARATION)

L'USMH et l'ASMO seuls clubs à rester en Algérie cet été

L'USM El Harrach et l'ASM Oran sont les deux seuls pensionnaires de la Ligue 1 algérienne de football à effectuer leur stage d'intersaison en Algérie, respectivement à Tlemcen et Oran, alors que les quatorze autres clubs ont choisi l'étranger, particulièrement la Tunisie, pour parfaire leurs automatismes en vue de l'exercice 2015-2016 prévu à partir du 14 août prochain.

Harrachis et Oranais ont sans doute fait les frais de leurs situations financières compliquées. Une situation qui ne diffère pas trop de celle des autres formations de l'élite algérienne qui ont tenu, malgré cela, à «respecter» la règle en allant peaufiner leur préparation loin du pays.

Motif évoqué par les clubs : manque d'infrastructures



sportives exigées pour une préparation adéquate en Algérie. Mieux, certaines équipes sont à leur deuxième stage estival à l'étranger, à l'image du MO Béjaïa et de la JS Kabylie qui sont rentrées en Tunisie la semaine passée après avoir séjourné pendant une partie du mois de Ramadhan. Le CS Constantine est sur les traces des deux formations kabyles. Le vieux club de "Cirta" retournera lui aussi en Tunisie

à partir de mardi. Il trouvera sur place, outre le MOB et la JSK, les effectifs du RC Arbaâ, du RC Relizane, de la JS Saoura, du DRB Tadjenjanet et de l'USM Blida.

L'USM Alger était la première équipe algérienne à effectuer un stage à l'étranger cet été, en raison de sa participation dans la phase des poules de la Ligue des champions. Les Usmistes avaient élu domicile à Casablanca, la capitale écono-

mique du Maroc, tandis que l'ES Sétif, elle aussi engagée dans la même épreuve, se rendra au Caire pour un stage d'une semaine avant de rallier Khartoum pour donner la réplique à Al-Merreikh du Soudan dans le cadre de la quatrième journée du groupe B.

Le MC Alger, lui, et après un premier regroupement à Tlemcen au cours de la première partie de ce mois, a rallié la Pologne, un pays où le club de la capitale a l'habitude de prendre ses quartiers pour le compte de ses stages de pré-saison.

Deux autres formations de l'élite ont choisi elles aussi l'Europe pour se préparer : le NA Hussein Dey, qui se trouve au Portugal et le MC Oran qui s'est envolé dimanche pour l'Espagne. Enfin, le CR Belouizdad effectue son deuxième stage en l'espace de quelques mois, sur les hauteurs d'Ifrane au Maroc.

CS CONSTANTINE Mourad Meghni fait frissonner de plaisir le stade Hamlaoui



L'ancien meneur de jeu de l'équipe nationale de football, Mourad Meghni, nouveau n°10 du CS Constantine (ligue 1 Mobilis), fait frissonner de plaisir les «sanafir», dimanche, lors d'une rencontre amicale face à l'AS Kroub (Ligue2). Meghni qui n'a pourtant disputé que les 20 dernières minutes de la seconde mi-temps de ce match de préparation remporté par son équipe sur le score de 3 à 0, a mis, dès son apparition sur le terrain, le public dans «sa poche» avec ses dribbles chaloupés, sa vitesse technique et ses passes en profondeur qui ont malmené les défenseurs khroubis.

Tous les fans clubistes approchés par l'APS se sont dit persuadés que l'ancien sociétaire de la Lazio de Rome, une fois au point physiquement, sera l'atout n°1 du CSC qui affiche de grandes ambitions pour cette saison.

La rencontre qui a réuni les deux formations voisines a d'ailleurs donné lieu à une véritable démonstration des Vert et Noir qui n'ont pas laissé le temps à leurs adversaires de souffler en menant rapidement au score grâce à Yacine Bezzaz et Walid Bencherifa (10' et 32') avant qu'Amine Akkas ne corse l'addition à la 61'. L'ex-attaquant de l'AC Arles-Avignon, Koro Koné, est resté quant à lui sur le banc des remplacements, n'étant pas encore tout à fait au point physiquement pour avoir entamé tardivement sa préparation. A l'issue du match, le coach français du CSC, Hubert Velud, a exprimé sa satisfaction quant au rendement de ses joueurs même s'il a tenu à tempérer l'enthousiasme ambiant en estimant qu'il restait du travail pour corriger certaines lacunes en profitant du prochain stage et des matches amicaux à venir. Pour rappel, le CS Constantine a déjà disputé, durant son dernier stage à Ain Draham, en Tunisie, une rencontre amicale face au Stade de Gabès ponctuée par un résultat de parité (2-2).

Un club de D2 et un autre de D3 espagnoles au menu du MC Oran à Barcelone

Le MC Oran, qui a entamé dimanche un stage de dix jours à Berga (100 km de Barcelone), est fixé sur ses adversaires lors des deux matchs amicaux programmés pour la circonstance, a appris l'APS lundi auprès du club de Ligue 1 algérienne de football.

Les protégés de l'entraîneur français, Jean-Michel Cavallo affronteront Esportiu Berga, pensionnaire de la troisième division espagnole, le 30 juillet puis Gimnastic Tarragona, qui évolue en deuxième division, le 5 août.

Les Mouloudéens devaient donner la réplique au nouveau promu en Liga, le Sporting Gijon, mais cette rencontre a été annulée, ajoute-t-on de même source. Le MCO, dernier club de l'élite algérienne à avoir entamé la préparation de pré-saison le 13 juillet en cours, a disputé sa première joute amicale samedi face à l'OM Arzew (0-0), nouveau pensionnaire de Ligue 2.

Le club phare de la capitale de l'ouest participera la saison prochaine à la Coupe de la Confédération africaine après avoir terminé troisième au classement du championnat de l'exercice précédent. La direction oranaise a engagé huit nouveaux joueurs au cours de cet été.

LIGUE 2 MOBILIS Samir Rekkab nouveau président du MC El Eulma

Samir Rekkab a été élu, dimanche soir, nouveau président du conseil d'administration de la société sportive (SPA) par actions du MC El Eulma en remplacement d'Abderrazak Harkat qui a occupé ce poste provisoirement depuis la fin de la saison passée, a appris l'APS auprès du club relégué en Ligue deux algérienne de football. Pour sa part, l'ex-président du Conseil d'administration du MCEE, Arras Herrada, qui avait jeté l'éponge en mai passé, a été désigné nouveau porte-parole de «babia». Il continuera également à présider le club sportif amateur (CSA) de cette formation, ajoute-t-on de même source. Le conseil d'administration de la SPA/MCEE a vu aussi l'intégration de nouveaux membres pour faire face aux défis du club, dont le plus urgent un retour rapide en Ligue 1. Le MCEE est engagé en Ligue des champions d'Afrique où il a mal débuté la phase des poules en concédant trois défaites en autant de matchs, dont la dernière en date sur le terrain de l'USM Alger (2-1) vendredi passé. Le club ferme la marche du groupe B avec 0 pointé.

APS

MATCH AMICAL Victoire du MCA face à Gornik Zabrze (4-0)

Le MC Alger (Ligue 1 algérienne de football) a remporté son premier match amical dans le cadre de son stage pré-competitif entamé jeudi en Pologne en battant Gornik Zabrze (division 1 polonaise) lundi matin (4-0).

Les buts de la rencontre furent l'œuvre des attaquants : Gourmi (2 buts), Aouejd et Khiter. Le Doyen jouera son deuxième test face à Piast Gliwice (division 1 polonaise) et Rozwoj Katowice (division 2 polonaise) respectivement les jeudi 30 juillet et lundi 3 août.

Les joueurs de l'entraîneur portugais Artur Jorge retourneront ensuite à Alger pour aborder la dernière ligne droite avant le début de la compétition fixée au week-end du 14 et 15 août. Il s'agit du second stage de pré-saison pour les Vert et Rouge après un premier qui s'est déroulé à Tlemcen au cours de la première moitié de ce mois, et qui a été axé essentiellement sur l'aspects physique.

Côté recrutement, le MCA a engagé jusque-là sept éléments : le gardien de but Jonathan Matijas (ex-USM Bel Abbès), Rachid Bouhenna (ex-CS Constantine), Abdellmalek Mokdad (ex-RC Arba), Kheireddine Marzougui (ex-RC Relizane), Abdellah Demmou (ex-ES Sétif), et l'éthiopien Salaheddine Said (ex-Ahly d'Egypte).

Kacem Mehdi a réintégré le MCA après un prêt d'une saison au RC Arba, alors que le Brésilien Roberson vient d'être qualifié, lui qui avait signé un contrat de 18 mois lors du dernier mercato d'hiver. Le club devrait engager dans les prochaines heures l'attaquant Mohamed Amine Abid à titre de prêt de l'USM El Harrach (Ligue 1, Algérie).

Les coéquipiers d'Abderrahmane Hachoud débuteront la saison 2015-2016 par un derby face au CR Belouizdad.

Interdiction de recrutement des joueurs étrangers à partir du prochain mercato

Le bureau fédéral de la fédération algérienne de football (FAF), réuni samedi en session ordinaire, a décidé d'interdire le recrutement des joueurs étrangers dans les clubs professionnels à partir du prochain mercato (hiver), indique dimanche un communiqué de la première instance footballistique nationale.

Les joueurs disposant d'un contrat pourront néanmoins jouer jusqu'à la fin de leur engagement avec leur club, a précisé la même source. Cette décision a été prise «compte tenu des difficultés financières, de l'impossibilité d'obtenir des devises légalement pour payer les salaires, indemnités de formation et de solidarité des joueurs étrangers», a expliqué le bureau fédéral, qui a déploré aussi dans ce registre «les agissements de certains agents de joueurs et autres acteurs du football peu scrupuleux».

Depuis la saison passée, le nombre de joueurs étrangers autorisés à être inscrits dans l'effectif de chaque club de Ligue 1 a augmenté à trois au lieu de deux. Mais seuls deux éléments ont le droit d'être alignés ensemble dans un match.

Le bureau fédéral de la FAF a en outre appelé les clubs professionnels à «revoir leur effectif de manière à faire des économies», notant au passage que «le nombre de joueurs non utilisés ne cesse d'augmenter rendant la masse salariale exorbitante».

LIVERPOOL ET CHELSEA SUR SISSOKO

Moussa Sissoko profite d'une belle cote en Angleterre où il s'est illustré la saison passée comme le seul joueur de très haut niveau de Newcastle. Alors qu'il a un bon de sortie accordé par les Magpies, l'international français intéresserait les grosses écuries de Premier League comme Chelsea, Liverpool et Tottenham, selon le Daily Star. Le quotidien britannique affirme cependant que les Spurs n'auraient formulé aucune offre contrairement aux deux premiers. Newcastle réclame 22,5 millions d'euros pour le milieu de terrain tricolore.



MOURINHO «HAZARD DEVIENT DE PLUS EN PLUS FORT»

Jose Mourinho, le coach de Chelsea, a encensé son jeune joueur Eden Hazard. Il estime que ce dernier sera encore plus fort.

José Mourinho a préféré prévenir ses concurrents en Premier League. Selon lui, Eden Hazard sera encore plus fort que les saisons précédentes. L'international belge de 24 ans, qui a pourtant été élu meilleur joueur en Angleterre la saison passée et qui a remporté le titre en championnat avec Chelsea, devrait donc encore surprendre ses adversaires.

«Il faudra qu'il soit meilleur»

«Pour avoir de nouveau les trophées individuels, je pense qu'il faudra qu'il soit meilleur, parce que la tendance des gens est de se trouver une autre star. Mais il a toutes les conditions pour s'améliorer. À son âge, il peut progresser. Il devient de plus en plus fort, pas seulement au niveau de son corps mais également en ce qui concerne son attitude.» «Il est fort mentalement. Ce n'est pas le genre de garçon qui réagit de manière excessive. Après un mauvais tacle, il ne se roule pas par terre comme le font les autres. Il n'a pas essayé de pousser les arbitres à prendre certaines décisions. Eden n'est pas ce genre de gars. Il est loyal et honnête et reçoit beaucoup de respect de la part de ses adversaires à cause de cela.»

«Il a besoin de jouer une bonne Ligue des Champions»

Le coach des Blues estime également que l'ancien lillois pourra aider l'équipe à atteindre ses objectifs en Ligue des Champions. «Il y a deux ans, nous avons atteint la demi-finale de Ligue des Champions, mais Hazard n'avait pas joué à Madrid, il n'était pas en état pour la blessure. Il a joué à domicile au retour mais il n'était pas dans de bonnes conditions.» «La saison dernière, on n'a pas bien réussi. Il a besoin de jouer une bonne Ligue des Champions, je ne dis pas de la gagner mais juste de jouer cette compétition dans de bonnes conditions. Dans tous les cas, il est fantastique.»



LLORENTE À ARSENAL, ÇA CHAUFFE

Tour à tour annoncé dans le viseur du Real Madrid, du FC Barcelone, de West Ham ou encore de Porto, Fernando Llorente (30 ans, 31 matches et 7 buts en Serie A en 2014-2015) devrait finalement atterrir à Arsenal, comme pressenti samedi. Selon la presse italienne et anglaise, l'attaquant de la Juventus Turin serait même attendu dès ce lundi par les Gunners. Le transfert pourrait être conclu contre 12 millions d'euros.

Bianconero depuis deux ans, l'ancien joueur de Bilbao se retrouverait alors en concurrence avec Olivier Giroud.



MKHITARYAN VEUT CONVAINCRE

A l'instar de Mats Hummels ou Ilkay Gündogan, Henrikh Mkhitaryan a lui aussi révélé que son choix de rester au Borussia Dortmund avait été dicté par le discours convaincant de Thomas Tuchel.

Souvent critiqué pour son manque de réalisme et ses performances irrégulières, le joueur le plus cher de l'histoire du club a régulièrement été lié à des rumeurs de départ.

Néanmoins, il a décidé de rester pour tenter de s'imposer enfin.

«Je ne veux pas parler de toutes ces rumeurs. Je regarde juste vers l'avant. J'aime être ici et c'est ce qui compte», a insisté Mkhitaryan dans les colonnes de Bild. «C'est vrai que Tuchel m'a influencé positivement. Mais au final c'était ma décision de rester à Dortmund. J'ai de nombreux objectifs et je veux tout donner pour prouver à tout le monde que je suis un bon joueur. Je veux rendre les fans et moi-même heureux.»

«C'était important que Tuchel et moi ayons une discussion intense. J'ai immédiatement senti qu'il avait un grand potentiel en tant qu'entraîneur. Il comprend le football, il vit football. Il sait comment construire un match et comment défendre.

Après ça j'ai pensé : 'Peut-être que c'est mieux de rester et d'apprendre de lui.'»

JOVETIC A POSÉ LE PIED EN LOMBARDIE

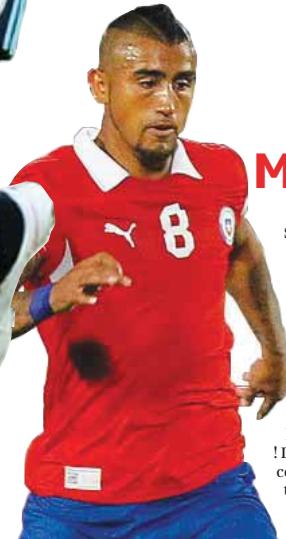
L'Inter Milan indique que Stevan Jovetic est arrivé lundi matin en Lombardie. L'attaquant de Manchester City doit effectuer ce mardi sa visite médicale avec les Nerazzurri.

Le footballeur monténégrin doit s'engager sous la forme d'un prêt de deux ans assorti d'une option d'achat obligatoire de 12 millions d'euros, indique la presse italienne. «Je suis heureux d'être de retour, les supporters attendent beaucoup de moi», a confié l'ancienne star de la Fiorentina.



VIDAL, EST-CE LE BON MOMENT ?

Après un départ de Bastian Schweinsteiger qui a fait grand bruit du côté de Munich, le Bayern se devait de réagir en lui trouvant un digne successeur au milieu du terrain. Le club bavarois n'a pas fait les choses à moitié puisque le champion d'Allemagne en titre vient de s'offrir un tout récent vainqueur de la Copa America, en plus qui est l'un des cadres de la Juventus de Turin, Arturo Vidal ! Le Mulot dans ce nouveau billet concocté pour vous revient sur ce transfert tout en vous posant la question, est-ce le bon moment ?



TOMBOLA DK NEWS
Ramadhan 2015

Condor
Machine à laver + Frigo + Smartphone + TV + Cuisinière

AIGLE AZUR
3 billets d'avion A/R

SOUMMAM
2 parures en or

Grand Hotel Arc en Ciel Skikda
Un séjour offert par Grand Hotel Arc en Ciel Skikda

LABORATOIRES venus
30 packs

HUAWEI
2 Smart phones

ALGERIE - FERRIES
1 billet vers l'Espagne ou Marseille

TOURING VOYAGES ALGERIE
2 billets OMRA

ALGERIE - FERRIES

Règlement TOMBOLA 2015

Article 1 : La société organisatrice de la TOMBOLA SARL DK NEWS au capital 100.000 DA dont le siège social est situé : 03, Rue du Djurdjura – Ben Aknoun Alger, ci-après « l'organisateur », représenté par son gérant : Monsieur CHERBAL Abdelmajid; organise une Tombola nationale ouverte pour tous les lectrices et lecteurs durant tout le mois de Ramadhan.

Article 2 : Objet du règlement :

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions générales de la Tombola que DK NEWS organise durant le mois de Ramadhan ainsi que les modalités d'identification des gagnants.

Article 3 : Durée de la tombola.

La présente Tombola se déroulera du : 01/07/2015 au 30/07/2015, la Tombola peut être prolongée ou diminuée dans sa durée pour des raisons propres à l'organisateur.

La date limite d'envoi du courrier contenant les (20) coupons est fixée à dix (10) jours après la fin de l'organisation de la Tombola et la date de la franchise de d'Algérie poste sera foi.

Article 4 : Conditions de participation

La présente Tombola est ouverte à tous les lectrices et lecteurs ayant rempli en intégralité les coupons de participation et envoyés à l'adresse : DK NEWS, BP 147 Bureau de poste Ben Aknoun 16028. Ces coupons que les lectrices et lecteurs trouveront en page 27 devront

être découpés selon la zone limitée à cet effet.

Les participants doivent collectionner tous les coupons qui seront publiés durant toute la période de la Tombola et les poster avant la date limite d'envoi à l'adresse mentionnée ci-dessus.

DK NEWS assure le respect de la confidentialité par la sécurisation de toutes les données communiquées par les participants.

Chaque lectrice et lecteur ne peut prétendre à plusieurs participations ce qui induit qu'il ne sera retenu qu'une seule participation pour prétendre gagner un cadeau.

Les employés de DK NEWS, ou membres de leurs familles directes (conjoints ou enfants), les prestataires, les sous-traitants, les fournisseurs ne peuvent participer à cette tombola.

Les participants sont éligibles dans les cas suivants :

* Les candidats doivent résider en Algérie ;

* Dans le cas où le gagnant serait mineur, le cadeau sera remis aux parents ou au tuteur légal, sur une présentation de la carte d'identité Nationale et d'un document justifiant l'affiliation ;

* Chaque gagnant doit avoir observé les termes du présent règlement

* Le courrier non franchisé par Algérie poste ne sera pas retenu, donc éliminé. Le fait de participer à cette Tombola im-

plique l'acceptation de son règlement.

Article 05 : Le coupon de participation

Un coupon sera toujours publié à la page 27 qui comprendra des zones où le participant doit remplir : Nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, email, âge, fonction.

Article 06 : Avis aux gagnants

Les (15) gagnants seront tirés au sort par les services de DK NEWS en présence d'un huissier de justice, ils seront avisés par téléphone, mail et SMS.

DK NEWS considérera que le nom du gagnant est celui qui figure sur le bulletin de participation tiré au sort.

DK NEWS se réserve le droit d'utiliser le nom et prénom des gagnants pour d'éventuelles opérations publicitaires.

Article 07 : Cadeaux

Les (15) gagnants tirés au sort recevront chacun, un des cadeaux suivants :

01-1 Billet OMRA (Touring Voyage Algérien) + Pack Venus

02-1 Billet OMRA (Touring Voyage Algérien) + Pack Venus

03-1 Parure (Soummam) + Pack (Venus)

04-1 Parure (Soummam) + Pack (Venus)

05-1 Billet d'avion (Aigle Azur) + Pack (Venus)

06-1 Billet d'avion (Aigle Azur) + Pack (Venus)

07-1 Billet (Aigle Azur) + Pack (Venus)

08-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

09-1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

10-1 Machine à laver (Condor) + Pack (Venus)

11-1 Cuisinière (Condor) + Smartphone (Condor) + Pack (Venus)

12-1 Frigo (Condor) + Pack (Venus)

13-1 Smartphone (Huawei) + Pack (Venus)

14-1 Smartphone (Huawei) + Pack (Venus)

15-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

16-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

17-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

18-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

19-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

20-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

21-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

22-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

23-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

24-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

25-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

26-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

27-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

28-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

29-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

30-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

31-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

32-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

33-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

34-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

35-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

36-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

37-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

38-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

39-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

40-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

41-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

42-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

43-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

44-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

45-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

46-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

47-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

48-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

49-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

50-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

51-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

52-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

53-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

54-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

55-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

56-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

57-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

58-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

59-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

60-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

61-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

62-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

63-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

64-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

65-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

66-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

67-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

68-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

69-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

70-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

71-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

72-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

73-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

74-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

75-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

76-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

77-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

78-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

79-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

80-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

81-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

82-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

83-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

84-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

85-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

86-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

87-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

88-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

89-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

90-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

91-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

92-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

93-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

94-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

95-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

96-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

97-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

98-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

99-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

100-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

101-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

102-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

103-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

104-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

105-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

106-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

107-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

108-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

109-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

110-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

111-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

112-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

113-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

114-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

115-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

116-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

117-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

118-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

119-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

120-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

121-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

122-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

123-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

124-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

125-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

126-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

127-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

128-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

129-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

130-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

131-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

132-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

133-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

134-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

135-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

136-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

137-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

138-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

139-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

140-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

141-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

142-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

143-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

144-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

145-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

146-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

147-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

148-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

149-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

150-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

151-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

152-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

153-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

154-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

155-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

156-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

157-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

158-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

159-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

160-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

161-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

162-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

163-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

164-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

165-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

166-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

167-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

168-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

169-1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

ALGÉRIE - PAYS BAS

La coopération algéro-néerlandaise en matière d'entraide judiciaire évoquée



Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a reçu en audience lundi à Alger l'ambassadeur du Royaume des Pays-Bas, Antje Williemijn Van Haften, lors de laquelle la coopération en matière d'entraide judiciaire a été évoquée, indique le ministère dans un communiqué.

Lors de cette audience, qui s'est déroulée au siège du ministère, les deux parties ont examiné «les voies et moyens à même de renforcer la coopération en matière d'entraide judiciaire et juridique», a précisé la même source. M. Louh et Mme Van Haften ont également exprimé «le souhait d'entretenir le dialogue» et «d'échanger les expériences dans les domaines d'intérêt commun», a ajouté le communiqué.

Début des travaux de la 3^e session ordinaire de la Conférence de l'Agence panafricaine de la Grande Muraille Verte



Le Président mauritanien, Mohamed Ould Aziz a présidé, lundi au centre international des conférences de Nouakchott, la cérémonie d'ouverture des travaux de la 3^e session ordinaire de la conférence de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte.

Ce sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres se tient en présence des présidents du Tchad, du Mali, du Burkina Faso, du Sénégal, du Soudan, du premier ministre nigérien, des représentants des présidents du Nigeria, d'Ethiopie, d'Erythrée, de Djibouti ainsi que du secrétaire exécutif de l'Agence et de plusieurs invités, selon l'agence AMI.

Samedi, le conseil des ministres de l'Agence a entamé ses travaux préparatoires à ce sommet qui discutera de plusieurs dossiers portant, entre autres, sur les questions juridiques, institutionnelles, stratégiques ainsi que sur les perspectives en matière de mobilisation des ressources financières et matérielles.

L'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte, dont le siège est sis à Nouakchott, est composée du Sénégal, la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso, le Niger, le Nigeria, le Tchad, le Soudan, l'Ethiopie et l'Erythrée.

APS

COOPÉRATION ALGÉRO-NIGÉRIENNE: Lamamra entame une visite de deux jours à Niamey

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra est arrivé lundi après-midi à Niamey, au Niger, à l'invitation de son homologue nigérienne, Kane Aitchatou Boulama.



M. Lamamra a été accueilli à son arrivée à l'aéroport de Niamey par la ministre des Affaires étrangères, de la Coopération, de l'Intégration africaine et des Nigériens à l'extérieur, Mme Kane Aitchatou Boulama. Au cours de cette visite de deux jours, M. Lamamra transmettra un message du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à son homologue nigérien, Mahamadou Issoufou, dans le prolongement des entretiens que les deux chefs d'Etat ont eus à l'occasion de la visite d'Etat en Algérie du président Issoufou en janvier dernier, a-t-on appris auprès du ministère des Affaires étrangères. Le chef de la diplomatie algérienne aura, aupara-

vant, des entretiens avec son homologue nigérienne où les questions bilatérales, régionales, internationales mais également sécuritaires qui touchent notamment la région du Sahel seront abordées. «Cette visite, qui s'inscrit dans le cadre de la dynamique que connaissent les relations bilatérales d'amitié, de bon voisinage et de coopération entre l'Algérie et le Niger, sera l'occasion de faire une évaluation de la coopération bilatérale et de stimuler le développement des relations algéro-nigériennes dans différents domaines», avait indiqué la veille un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

La visite de M. Lamamra permettra également d'aborder «les questions régionales et interna-

tionales d'intérêt commun et d'échanger les vues sur les principaux problèmes affectant la stabilité et la sécurité dans l'espace sahélio-saharien et dans le continent africain ainsi que sur les questions globales de développement et d'environnement».

Cette visite intervient à la veille, faut-il le préciser, de la 5^e session du Comité bilatéral frontalier (CBF) algéro-nigérien, prévue les 30 et 31 de ce mois dans la capitale nigérienne, sous la coprésidence des ministres de l'Intérieur des deux pays.

Elle sera suivie des consultations politiques au niveau des secrétaires généraux des ministères des Affaires étrangères des deux pays le 16 août prochain à Alger.

ALGÉRIE - ITALIE - ETATS UNIS EXTRÉMISME VIOLENT: L'Algérie prendra part aujourd'hui et demain à la réunion des hauts fonctionnaires à Rome

L'Algérie prendra part à la réunion des hauts fonctionnaires aujourd'hui et demain à Rome, sous la coprésidence de l'Italie et des Etats unis, dans le cadre de la préparation du prochain sommet sur la lutte contre l'extrémisme violent prévu en septembre prochain à New York, a indiqué lundi un communiqué du ministère des Affaires étrangères (MAE).

«Dans le cadre de la préparation du prochain sommet sur la lutte contre l'extrémisme violent qui aura lieu en septembre prochain à New York, en marge de l'Assemblée générale de l'organisation des Nations unies, l'Algérie prendra part à la réunion des hauts fonctionnaires qui se tiendra à Rome les 28 et 29 juillet

2015, sous la coprésidence de l'Italie et des Etats unis», a précisé la même source.

L'ambassadeur conseiller au cabinet du ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et du Conseil des Etats arabes, Riâche El-Haouès, représentera l'Algérie à cette rencontre «qui fera le point sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations du sommet de Washington de février sur la lutte contre l'extrémisme violent», a relevé la même source. M. Riâche présentera à cette réunion les conclusions de la Conférence internationale sur la lutte contre l'extrémisme violent et sur les politiques de dé-radicalisation tenue à Alger les 22 et 23 de ce mois, a conclu la même source.

L'Algérie présente au Caire à la réunion du comité exécutif du Réseau des femmes parlementaires arabes

L'Algérie prend part mardi et mercredi au Caire à la réunion du comité exécutif et commissions de qualité du réseau des femmes parlementaires arabes pour l'égalité «Raedat», a indiqué lundi un communiqué du Conseil de la nation.

La réunion sera présidée par le programme régional d'autonomisation économique et politique de la femme en Méditerranée, un programme régional conjoint entre la Commission européenne et l'ONU Femmes. Les participantes devront examiner, selon la même source, le «plan d'action des commissions de qualité et les cadres d'élargissement des membres au sein du réseau».

Le Conseil de la nation sera représenté à cette réunion par Hafidha Ben-chahida, sénatrice, membre du comité exécutif et présidente de la commission des affaires politiques du réseau des femmes parlementaires arabes.

ALGÉRIE - TUNISIE M. Khebri jeudi à Tunis pour la réunion du comité algéro-tunisien de l'énergie

Le ministre de l'Energie, Salah Khebri, co-présidera avec son homologue tunisien, Zakaria Hamad, les travaux de la réunion du Comité bilatéral Energie algéro-tunisien, qui se tiendra jeudi prochain à Tunis, a indiqué, lundi, le ministère dans un communiqué.

Cette réunion, qui sera précédée par celle des experts mardi et mercredi, abordera l'état des relations de la coopération entre les deux pays dans le domaine de l'énergie et les perspectives de leur renforcement, selon la même source.

Lors de son séjour à Tunis, M. Khebri procédera aussi à l'inauguration symbolique de l'interconnexion électrique 400 KV entre les deux pays.